

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DE YAOUNDE

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER TRAINING
COLLEGE

HISTORY DEPARTMENT

**L'EVOLUTION ET LA GESTION DES ACTIVITES
INFORMELLES DANS LES ESPACES MARCHANDS A
YAOUNDE : LE CAS DU MARCHE MOKOLO (1970-2017)**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur
de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade (D.I.P.E.S. II)*

Par :

Gaëlle Fanny Cyconne TEMBIA

Licencié en Histoire Economique et Sociale

Devant le jury ainsi constitué :

Président : Pr TANGA ONANA Joseph, (M C)

Rapporteur : Pr BELLA Achille Elvice, (M C)

Examineur : Dr. NOPOUDEM, (C C)

Année académique 2018/2019

À

Ma défunte mère, YODZIN Marlyse.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
SOMMAIRE	ii
REMERCIEMENTS	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	v
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
Chapitre I:PRESENTATION DU MARCHE MOKOLO	19
Chapitre II:DYNAMIQUE URBAINE ET EVOLUTION DES ACTIVITES INFORMELLES AU MARCHE MOKOLO.....	39
Chapitre III: L’IMPACT DES ACTIVITES INFORMELLES DANS LES ESPACES MARCHANDS A YAOUNDE	61
Chapitre IV: MESURES D’INTEGRATION DES COMMERÇANTS ET CINQ BIOGRAPHIES.....	78
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	95
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	98
ANNEXES	109
TABLE DES MATIÈRES	109

REMERCIEMENTS

Ce travail a été réalisé grâce au concours de notre directeur de Mémoire, le Pr. Elvice Achille Bella. Il nous a honoré en acceptant de nous encadrer et en nous jugeant digne d'intégrer son écurie de normalien. Il a pesé dans le choix de ce sujet. Et surtout il nous a donné les moyens de le mener jusqu'au bout.

Nous adressons par la suite nos remerciements à tout le corps enseignant des départements d'Histoire, de Géographie et de Science de l'Education de l'Ecole normale supérieure, qui nous a fourni assez de conseils et a contribué à la réussite de notre formation. Sans toutefois oublier les enseignants du département d'Histoire et de Géographie de l'université de Yaoundé 1, pour les orientations qu'ils nous donnaient lors de nos descentes sur le terrain.

Nous tenons aussi à remercier, les personnels des bibliothèques de l'Université de Yaoundé I, de la FALSH, du Cercle d'Histoire, Géographie, Archéologie (CHGA), du MINRESI, de l'UCAC et de la Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung. Le personnel de la commune d'arrondissement de Yaoundé 2, de la Communauté Urbaine de Yaoundé, le président et le superviseur général du marché Mokolo, les concessionnaires, les chefs des différents secteurs d'activités et tous ces pratiquants de petits métiers qui ont eu l'aimable volonté de répondre à toutes nos préoccupations.

Le soutien de nos frères, sœurs et amis a été appréciable ; qu'ils en soient remerciés. Que toutes celles et tous ceux qui ont participé directement ou indirectement, de près ou de loin à la réalisation de ce travail trouvent ici notre reconnaissance infinie.

SIGLES ET ACRONYMES

BIT : Bureau International du Travail

CAY2 : Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2

CDC : Cameroon Development Corporation

CHGA : Cercle d'Histoire, Géographie, Archéologie

CUY : Communauté Urbaine de Yaoundé

CNPS : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

DG : Délégué du Gouvernement

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

EESI : Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel

FALSH : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines

HYSACAM : Hygiène et Salubrité du Cameroun

INS : Institut National de la Statistique

MINEFOP : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement
du Territoire

MINRESI : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

ODECO : Organisme de Développement, d'Etude, de Formation et de conseils

OTVP : Occupation Temporaire de la Voie Publique

PDU : Plan de Développement Urbain

PPP : Partenariat Public-Privé

RDC : Rez de Chaussée

SDAU : Schéma Directeur d'Aménagement Urbain

SGC : Société Générale de Construction

SONARA : Société Nationale de Raffinage du Cameroun

UCAC : Université Catholique d'Afrique Centrale

LISTE DES ILLUSTRATIONS

I-Figures

Figure 1: carte de localisation de l'arrondissement de Yaoundé II	21
Figure 2: carte de localisation du Marché Mokolo	30

II- PHOTOS

Photo 1: quelques produits vivriers sur les étalages au marché Mokolo	50
Photo 2: fripiers installés au niveau de la descente Mokolo Elobi	53
Photo 3: Petite restauration située dans le hangar n° 3	55
Photo 4: hangar réservé exclusivement à la cordonnerie au marché Mokolo	58
Photo 5: dépôt d'ordures à la descente mokolo Elobi	73
Photo 6: vêtements en vente étalés en pleine chaussée.....	74

III. Tableaux

Tableau 1: Evolution des stands au sein du marché Mokolo entre 1979 et 2017	45
Tableau 2 : lieux de provenance des produits commercialisés au marché Mokolo	49
Tableau 3: Produits ou services dominants par hangars au marché Mokolo.....	51
Tableau 4: Evolution des revenus moyens des commerçants dans trois secteurs d'activités de 1999 à 2010 en FCFA.....	64
Tableau 5: Evolution de quelques recettes communales moyennes en FCFA entre 2004 et 2010	70
Tableau 6: les 7 secteurs du marché Mokolo	80
Tableau 7: répartition des compétences entre C.U.Y et C.U.A pour les équipements marchands	86

RÉSUMÉ

La présente étude sur “l’évolution et la gestion des activités informelles dans les espaces marchands à Yaoundé : Le cas du marché Mokolo (1970-2017)” a pour objectif d’évaluer le poids économique et social du secteur informel dans les marchés de la ville de Yaoundé, en s’appuyant sur le marché Mokolo. Pour concrétiser cette recherche, l’on a adopté une approche méthodologique à la fois diachronique, thématique et pluridisciplinaire. En ce qui concerne les sources, elles sont de trois catégories, à savoir écrites, orales et iconographiques. Les sources écrites sont constituées des documents d’archives, d’ouvrages, thèses, mémoires, articles, arrêtés et journaux. De ces multiples investigations, il en résulte que, les activités informelles dans les espaces marchands à Yaoundé en général et au marché Mokolo en particulier, sont la conséquence d’un certain nombre de facteurs au rang desquels l’exode rural, la croissance démographique, l’augmentation du chômage et la mauvaise politique d’extension du marché. Ces petits métiers ont pour impact, la réduction du chômage et l’amélioration du niveau de vie des acteurs de l’informel, l’accès facile aux biens de toute nature, l’expansion des formes de production et de distribution précaires, l’aggravation de la fraude fiscale, la dégradation de l’espace urbain, l’augmentation de l’insécurité et de la nuisance sonore, et la détérioration des conditions de santé des populations de la ville de Yaoundé. Pour pallier cela, une politique de restructuration des espaces marchands de la ville est mise sur pied conjointement par l’Etat et la Communauté Urbaine. Cette politique consignée dans le Plan de Développement Urbain 2003-2020 de la ville de Yaoundé, n’a pas produit le résultat escompté, car l’informel gagne de jour en jour du terrain au sein de la ville. De ce fait, la CUY gagnerait à établir une plateforme de dialogue avec les commerçants, préalablement à l’implémentation d’un projet d’aménagement plus efficace des espaces marchands dans la ville de Yaoundé.

ABSTRACT

This present study on ‘l'évolution et la gestion des activités informelles dans les espaces marchands à Yaoundé : Le cas du marché Mokolo (1970-2017)’ has as objective to evaluate the social and economic weight of the informal sector In Yaoundé town, precisely for the mokolo market. We have used a methodological approach which is at the same time diachronic, thematic and multidisciplinary to materialize this research. We used three types of sources, written, oral and iconographic. The written sources are made up of archived documents, pieces of work, thesis, memoirs, articles, ordinances and news. It results from our multiple investigations that the informal activities present in the Yaoundé market space, precisely mokolo market, are a consequence of a certain number of following factors; rural migration, demographic growth, increased unemployment and the wrong policy on market extension. The impact of these little jobs are limitation of idleness and increase in the standard of living of the different informal actors, easy access to different types of goods, expansion of different forms of precarious production and distribution, increase fiscal evasion, urban space degradation, increase insecurity and sound nuisance plus health deterioration of the Yaoundé town population. In other to remedy this situation, a policy on space market restructuring of the town is jointly put in place by the state and urban community. This policy recorded in the 2003-2020 urban development plan of the Yaoundé town did not produce the awaited results because the informal sector daily gains more territory within the town. In this case, the CUY shall win by putting in place a dialogue platform with the trader first on the implantation of a more efficient fitting up project of the Yaoundé town market space.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1- PRESENTATION DU SUJET

Déjà fort important au Cameroun au cours des décennies 1970 et 1980, caractérisées par une certaine prospérité économique, les activités dites informelles se sont accrues de façon exponentielle au sein des rues et marchés de nos villes. Les politiques de décentralisation imposées en Afrique par les bailleurs de fonds (FMI, Banque Mondiale), ceci à travers l'application des programmes d'ajustement structurel, la libéralisation du secteur agricole, la privatisation ou la liquidation des entreprises publiques et parapubliques, l'exode rural et l'immigration accentués, l'accroissement du chômage et la chute du niveau de vie des populations. Les emplois salariés pourvus par le secteur formel ne suffisent plus à répondre aux besoins d'une population de plus en plus nombreuse. Bon nombre de personnes sont donc obligées de chercher soit un revenu de survie, soit un revenu complémentaire dans le secteur informel pour subvenir aux besoins de la famille. Face à tous ces incidents économiques, la ruée des populations vers les activités informelles est visible par la prolifération des espaces marchands dans la ville de Yaoundé. Au fur et à mesure que la population de la capitale s'accroît, les espaces marchands se multiplient donnant ainsi de l'ampleur au phénomène de l'informel.

Vue l'ampleur que prennent ces activités au sein de nos villes, les chercheurs tout comme les pouvoirs publics et les organisations non gouvernementales, ont commencé à porter à ce secteur d'activité une importance singulière¹. Ainsi, les premières études portant sur les activités informelles en Afrique, remontent aux premiers travaux de Keith Hart en 1972² ; qui dans une communication présentée à la conférence sur le chômage urbain en Afrique, à l'Université de Sussex, établit la première distinction entre les activités

¹ Kengne Fodouop, "Le secteur informel, un antidote contre la crise économique en Afrique Sub-saharienne ?" Revue de géographie du Cameroun, vol. XII, N° 2, 1996, p.3.

² Deux ans plus tard, le document paru sous la forme suivante : Keith Hart, *informal in come opportunities and urban employment in Ghana, the journal of modern African studies*, London, mars 1973.

économiques formelles impliquant l'emploi salarié et celles caractérisant l'auto-emploi.

Les problèmes liés à la pratique des activités informelles dans nos villes ont été négligés, voire abandonnés aux géographes urbanistes, aux sociologues, anthropologues, économistes, comptables et statisticiens pour ne citer que ceux-ci, comme si la pratique de plus en plus croissante, grandissante des petits métiers à l'intérieur des villes camerounaises n'était pas la préoccupation des historiens.

“L'étude historique de l'évolution et la gestion des activités informelles dans les espaces marchands à Yaoundé. Le cas du marché Mokolo (1970-2017)” le thème de la présente étude, va permettre de comprendre et de cerner tous les méandres et difficultés portants sur les activités informelles dans les marchés de la ville de Yaoundé. Les analyses seront prioritairement accentuées sur le cas du marché Mokolo.

2- RAISONS DE CHOIX DU SUJET

La motivation à conduire une telle étude résulte de trois raisons principales. La première découle d'un constat que l'on a fait en consultant les écrits des auteurs sur le secteur informel. Il ressort de façon générale que les études portant sur le secteur informel n'ont pas encore été assez menées par les historiens. L'on a donc jugé nécessaire d'apporter notre modeste contribution à l'enrichissement de la science. L'élaboration d'un tel travail relève également de notre engouement à restituer une vérité sur l'histoire de notre société, qui a longtemps été victime des préjugés et de malentendus de toute sorte et de toute nature sur son passé. La troisième motivation relève de la popularité et de la proximité du marché Mokolo, du fait qu'il regorge la quasi-totalité des activités considérées comme relevant du secteur informel.

3- DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE ET JUSTIFICATION DES BORNES CHRONOLOGIQUES

Notre espace d'étude est le marché Mokolo qui est implanté dans le quartier Mokolo qui porte son nom. Situé en plein cœur de Yaoundé dans la circonscription de la commune urbaine d'arrondissement de Yaoundé 2, limité au Sud par la rue Nana Tchakounté ,prolongé par la rue Henri Durant (rue 2021) à l'Ouest par la rue 2019 et à l'Est la rue 2017 Ibrahim Malam³. Le marché Mokolo est le résultat d'un long processus commencé avant les indépendances. Il est situé à proximité de l'ancienne poste de Messa sur l'esplanade occupée de nos jours par la station Mobil Messa.

Relevons qu'il est très difficile pour le moment de faire un bornage exact dudit marché ; car les domiciles privés sont situés à l'intérieur du marché. Qu'à cela ne tienne, l'on a jugé important de circonscrire les limites de notre terrain d'étude à la lisière des quartiers Briqueterie, Messa, Tsinga, Madagascar et Elig-effa.

Le marché Mokolo recouvre une flopée d'activités illégales et légales à degrés divers. L'on a, d'une part, les activités productrices licites non déclarées c'est-à-dire non enregistrées par le gouvernement (production personnelle, travail à domicile, etc.) et, d'autre part l'ensemble des activités illicites productrices de bien ou de services. Ainsi, fraude et évasion fiscale, en tout ou en partie, travail illégal, relèvent de la première catégorie. Trafics de Stupéfiants, d'armes, proxénétisme, de la seconde. La présente étude va se limiter à l'étude de l'évolution et la gestion de ces activités au fil du temps dans cet espace marchand. L'on procédera par une étude chronologique et diachronique du phénomène des activités informelles de la période allant de 1970 à 2017.L'année 1970 marque le lancement du Programme Mondial de

³ V.L.Tiaket , "Politique d'aménagement des équipements marchands et occupation de l'espace urbain autour des marchés : les autorités municipales face aux commerçants au Marché Mokolo, Mémoire" de Master en Développement et Management des Projets en Afrique, UCAC, 2012,p.29.

l'Emploi par le Bureau International du Travail⁴, car la crainte du taux de chômage et de sous-emploi toujours plus forts était désormais présente, principalement dû aux taux de croissance démographique élevés et à l'importance de l'exode rural qui ont entraîné la multiplication anarchique des espaces marchands. Etudes et enquêtes furent lancées dans diverses régions du monde dans le cadre du Programme Mondial de l'Emploi.

L'année 2017 quant à elle marque la tenue à Douala d'un séminaire organisé par le Bureau International du Travail et le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie et de l'Artisanat (MINPMEESA) portant sur la formalisation des activités informelles ainsi que ses acteurs. Ce séminaire visait à créer une plateforme d'échanges entre les promoteurs des petites et moyennes entreprises (PME) et les experts pour trouver des voies et moyens de la formalisation. Concernant particulièrement le marché Mokolo, l'année 2017 se manifeste par la construction de nouveaux espaces commerciaux par la communauté urbaine. C'est ainsi que le 27 juillet 2017, le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé Gilbert Tsimi Evouna procède à l'inauguration de l'espace baptisé " Sauvette de l'Emergence qui a été construit dans le but de résoudre le problème du désordre urbain au sein de ce marché.

4- DEFINITION DES CONCEPTS

Evolution : selon le dictionnaire de l' internaute, ce terme désigne tout type d'ensemble de modification graduelle et accumulée au fil du temps affectant un objet, un être vivant, une population, un système, un comportement ou encore la pensée.⁵Dans le cadre de notre étude, l'évolution s'explique à travers les circonstances dans lesquelles les marchés naissent, grandissent et développent en leur sein des activités multiples et diverses.

⁴ BIT, Genre et marche de l'emploi, octobre 2007, p13.

⁵ <http://www.wiktionary.org/wiki/évolution>, consulté le 20 mars 2018 à 15h45.

Gestion : le mot gestion du latin « gestio » renvoie à l'action et le fait de gérer et d'administrer, ainsi le mot peut désigner la gestion des entreprises à savoir la mise en œuvre des ressources pour atteindre des objectifs fixés.⁶ L'emploi de ce terme dans ce travail, renvoie à l'organisation et au fonctionnement de nos marchés, il s'agit d'évaluer spatialement la répartition des points de vente selon la nature des produits, et fonctionnellement selon la division des tâches entre les différents acteurs y intervenant.

Activités informelles : elles désignent l'ensemble des activités productrices des biens et des services qui échappent au regard ou à la régulation de l'Etat⁷.

Les activités informelles font l'objet d'un débat, qui existe dans les recherches et publications scientifiques depuis plusieurs années. L'intérêt croissant porté au thème, tient aux transformations observées dans les villes du tiers- monde du fait de la dégradation du système économique.⁸ Il est également important de retenir que l'origine de ce concept remonte dans les années 1970, employé par des grandes institutions internationales comme la Banque Mondiale ou le Bureau International de Travail⁹. La création du terme informel est attribuée par K. Hart, à partir d'une étude empirique d'anthropologie économique sur le Ghana en 1972¹⁰. L'informel se caractérise par : l'accès facile, la petite échelle des opérations, la précarité d'emploi, la solidarité des réseaux familiaux et des connaissances, la qualification acquise et la formation hors du système scolaire (moderne), les liens limités avec les institutions financières formelles, aucune protection sociale et juridique étatique. Dans le cadre de la présente étude, le concept « activités informelles » désigne de manière générale l'ensemble des activités plus ou moins légales ou illicites,

⁶ <http://www.wiktionary.org/wiki/gestion>, consulté le 20 mars 2018 à 15H47.

⁷ http://www.wiktionary.org/wiki/activité_informelle, consulté le 20 mars 2018 à 16h01.

⁸ W. J. Dongmo, « La prolifération des petits métiers de rue dans les villes du Cameroun : le cas de Dschang (1970-2010) », Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I, 2017, p .6.

⁹ BIT, « Facteurs démographiques et économie informelle », rapport VI, Genève, Bureau international du travail, 2002, p.46.

¹⁰ Dongmo, « La prolifération des petits », p .2.

fondées essentiellement sur l'initiative individuelle et qui échappent aux comptes statistiques officiels.

Espace marchand : c'est un étendu de terrain sur lequel les individus venus des horizons divers se retrouvent pour échanger ou vendre des produits émanant du secteur agricole, industriel, artisanal etc.¹¹ Il constitue également un espace d'intervention privilégié de la puissance publique, regroupant les activités produisant des biens et des services marchands par opposition aux biens et services non marchands. Même si le système économique d'un pays exerce une influence forte sur le périmètre du secteur marchand, il ne conditionne pas l'existence ou non de cet espace .L'espace marchand reste prépondérant, qu'il s'agit d'une économie planifié ou de marché¹².

Au Cameroun tout comme dans la majorité des pays africains, les espaces marchands sont des lieux où l'on retrouve toute sorte d'anarchie et d'insalubrité. C'est le lieu par excellence des activités informelles qui ne cessent de prendre de l'ampleur au sein de ces espaces. Malgré les multiples reformes et initiatives prises par les pouvoirs publics, ce qui suscite d'ailleurs des intérêts particuliers à mener une telle étude.

5-CONTEXTE HISTORIQUE

Au lendemain de son accession à l'indépendance, un net changement s'est opéré dans le processus de création des villes et de concentration de la population urbaine au Cameroun. En effet, les recensements généraux de la population et de l'habitat au Cameroun réalisés successivement en 1976 et en 1987 démontrent que la population du Cameroun croit à un rythme de 2,89 % par an¹³. Cette croissance accélérée de la population s'est accompagnée dans les villes camerounaises d'une extension parfois démesurée de leur surface bâtie.

¹¹ P.Leu , “Le marché urbain :intervention de développement et mode d'appropriation par les acteurs locaux, le cas du grand marché et du marché aux légumes à Ouahigouya(Burkina Faso)”,Mémoire de Licence en Géographie, Université de Neuchâtel,2008 ,p.2.

¹² <https://fr.m.wikipedia.org>

¹³ BIT, Genre et marche de l'emploi, octobre 2007, p.13.

Les crises successives des années 90 ayant conduit au désengagement progressif de l'Etat dans de nombreux domaines ont débouché sur une crise urbaine multiforme (sociale, environnementale ,économique et politique) qui s'illustre par la baisse des salaires, la fermeture des entreprises, et surtout le gel des recrutements et des licenciements dans la fonction publique et privée (à cause de la chute des coûts mondiaux des produits agricoles)¹⁴. Dans cet environnement économique difficile ,le seul choix de survie de ces populations est la recherche des activités pouvant revêtir une certaine identité économique et le développement des stratégies d'adaptation .Dès lors ,les populations en crise développent des activités le long des rues tout comme dans les espaces marchands. Cet état de chose va entraîner la création de nouveaux marchés et de nouvelles gares routières.

6-INTERET DU SUJET

De cette étude, résultent plusieurs intérêts qui sont d'ordre scientifique et socioéconomique.

- **Intérêt scientifique**

L'importance accordée à un tel sujet émane du fait que les études se focalisant sur le secteur informel en histoire n'ont pas encore été assez vulgarisées. L'on a donc jugé important d'apporter notre modeste contribution dans ce secteur d'activité ; ceci dans l'optique de permettre aux autres chercheurs en sciences sociales de s'en servir pour perfectionner leurs travaux scientifiques.

- **Intérêt sociopolitique**

La pertinence sociale du sujet se révèle par le fait que l'occupation des espaces marchands est devenue une source de conflits au sein de nos différents marchés. L'on a constaté également une concentration accrue des vendeurs et vendeuses dans les marchés de la ville de Yaoundé ; le cas du marché Mokolo

¹⁴ C.L.Tchagneno Tene , “Formalisation de l'emploi informel un défi majeur pour la paix et le développement du Cameroun”, *CJDHR*, vol.5, no2, décembre 2011.p.13.

constitue l'exemple le plus illustratif de ce phénomène. De ce fait l'ambition de notre recherche est de comprendre à travers une étude historique ce qui est à l'origine d'un tel agglutinement de personnes dans les espaces marchands à Yaoundé, comment les commerçants sont-ils organisés ainsi que les répercussions sur la vie des citoyens.

Ce travail, donne de voir également les réalités du phénomène grandissant des activités informelles dans nos espaces marchands ; ceci attestant la défaillance des politiques mises sur pied par les autorités administratives. Les résultats de nos différentes investigations pourront permettre d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'ampleur et la mauvaise gestion des activités informelles dans les espaces marchands à Yaoundé. Une telle initiative leur permettra de prendre des mesures efficaces pour pallier à ce phénomène anarchique grandissant au sein de nos marchés.

L'importance accordée à une telle thématique, est également liée à notre détermination à sensibiliser la population camerounaise sur la nécessité de respecter les lois et les normes qui régissent les activités informelles au sein de nos espaces marchands ; ceci dans l'optique de booster l'Etat à mettre sur pieds des politiques consistant à décongestionner les marchés en les rendant plus accessibles, plus opérationnel et plus ordonnés.

7- REVUE DE LITTÉRATURE

La revue de littérature permet de situer le présent sujet par rapport aux recherches antérieures, de savoir si ce sujet a déjà fait l'objet d'une quelconque étude et de quelle manière. Elle permet également d'investiguer pour identifier quels aspects du sujet exigent plus de recherche. Pour rendre cette thématique assez originale, explicite et cohérente, l'on a consulté une panoplie de travaux scientifiques. Le constat est assez frappant car les historiens ayant mené des recherches sur les activités informelles en Afrique en général et au Cameroun en particulier, sont encore peu nombreux. Cependant, les comptables et les

statisticiens sont les premiers à avoir commencé à effectuer des recherches sur les activités informelles en général¹⁵. Comme auteurs, l'on peut citer :

Kengne Fodouop¹⁶ : Géographe de formation, il pense que l'installation des commerçants sur l'espace public urbain relève de 7 facteurs distincts : la crise économique et ses conséquences sur la vie des populations, une structure d'accueil limitée en ce qui concerne les emplois formels, l'absence de formation préliminaire des demandeurs d'emploi dans le secteur moderne, les bas salaires de ce secteur d'économie, les lourdeurs administratives pour l'obtention d'une reconnaissance légale, les taux d'imposition élevés et les lacunes des structures économiques modernes.

Léonie Victoire Tiaket¹⁷ : Dans son mémoire de Master en développement et management des projets en Afrique stipule que l'occupation anarchique des espaces marchands à Yaoundé n'est pas totalement l'œuvre des gens venus d'ailleurs avec des dispositions culturelles différentes. Au contraire, elle est aussi pratiquée par des citoyens qui, ne trouvant pas d'autres solutions au problème d'emploi ou d'insertion socioprofessionnelle, ont décidé de se positionner autrement par rapport à l'ordre requis. Elle propose aussi comme solution de décentraliser la politique urbaine pour qu'au niveau local, la sensibilisation, la consultation et la participation des populations facilitent l'adhésion à un modèle urbain concerté.

Athanase Bopda¹⁸ : Quant à lui pense que la solution à l'anarchie dans nos espaces marchands se trouve dans l'implication des populations dans la gestion de la ville via la décentralisation de la politique d'urbanisme. Il considère la gestion de l'espace urbain de Yaoundé comme un phénomène répondant à des logiques multiples. Yaoundé est une ville où les habitants et la société civile

¹⁵ Dongmo, "La prolifération des petits", p.11.

¹⁶ Kengne Fodouop, *Les petits métiers de rue et emploi : le cas de Yaoundé*, Yaoundé, SOPECAM, 1991, p.13.

¹⁷ L.V.Tiaket, "Politique d'aménagement des équipements marchands et occupation de l'espace urbain autour des marchés : les autorités municipales face aux commerçants au Marché Mokolo, Mémoire" de Master en Développement et Management des Projets en Afrique, UCAC, 2012, p.15.

¹⁸ A. Bopda, "Yaoundé : gestion sociales multiples" in F. Eboussi Boulaga, *Ville et modernité africaine : penser spatialement*, Yaoundé, Terroirs, 2004, p.23.

confrontés aux manquements de l'état n'ont eu pour ultime recours de s'investir dans les petits métiers de la débrouillardise. Ces métiers s'opposent aux métiers du secteur formel qui sont supportés par des plans et schémas exprimant la manière dont l'élite gouvernante pense la ville. Toute initiative prise à la base, impose une réelle implication des populations car sans elles il est rare qu'une politique d'aménagement soit une réussite.

Toutefois son analyse ne fait pas mention du fait que la décentralisation des pouvoirs dans la gestion des espaces marchands peut être source de conflits d'intérêts. Il n'évoque pas également les places marchandes et l'aménagement de ces lieux structurants de l'armature urbaine.

Abou-Bakary Imorou¹⁹ : dénonce à propos de la restructuration du marché de Parakou au Bénin. Il considère l'aménagement du marché comme un lieu de confrontation entre logiques divergentes et un moment privilégié de la privatisation de l'espace public par des acteurs locaux. Ceci s'explique par "le décalage manifeste entre les visions, logiques et prévisions qui ont prévalu à l'élaboration du projet de réfection et aussi des logiques et pratiques d'acteurs qui agissent in situ". L'appropriation privée de l'espace public se fait au travers de la sous location des boutiques par des acteurs locaux n'exerçant pas d'activité commerciale mais à qui des boutiques sont attribuées du fait de leur pouvoir.

Tsimi Dzou François²⁰ : Dans son mémoire de master, s'est appesanti sur le désordre urbain dans le marché Mokolo, pour lui, la solution se construirait autour de l'accès à la décision et à l'initiative dans un système de gestion où les citoyens ont leur mot à dire dans l'élaboration des politiques urbaines ,bref le marché Mokolo ne peut être propre que s'il est géré par des responsables démocratiquement élus et soumis au contrôle populaire .Il met également en évidence la gouvernance en montrant d'abord l'échec des politiques

¹⁹ Abou-bakary Imorou, "La dynamique des pouvoirs locaux lié à la gestion du marché central de Parakou", les *interactions rural-urbain : circulation et mobilisation des ressources*, Bulletin de l'APAD, n°19, 2000, p.22.

²⁰ F.Tsimi Dzou ; "Contribution à l'étude du désordre en milieu urbain : le cas du Marché de Mokolo à Yaoundé", Mémoire de Master en Gouvernance et Politiques Publiques, UCAC, 2008-2009,p.13.

d'assainissement urbain des espaces marchands depuis plusieurs décennies par l'Etat et les municipalités, qui voulaient en garder le monopole.

Dongmo William²¹ : historien de formation, a pour sa part réalisé une étude qui a pour but de voir à travers une analyse des faits historiques, les causes tout comme l'impact de la croissance des petits métiers de rue au Cameroun en général et dans la ville de Dschang en particulier. La réaction de l'Etat du Cameroun vis -à - vis de ce phénomène et ses différentes politiques en faveur de la réduction ou de la formalisation de l'informel, ont également fait l'objet d'un questionnement dans son sujet de recherche.

Ntsama Onana Sabine : Dans son mémoire de Master en histoire, a mené une étude évolutive sur les activités informelles des migrants tchadiens et centrafricains dans la ville de Yaoundé.²² Elle présente les circonstances dans lesquelles ces derniers sont arrivés au Cameroun, ainsi que les causes ayant provoquées leur déplacement. Elle fait également état des différentes activités exercées par ce dernier tout comme les difficultés auxquelles ils font face.

De tous les points de vue et les différentes pensées des auteurs cités plus haut, notre apport consiste à dire que la gestion des espaces marchands est de plus en plus déléguée à des sociétés privées d'aménagement et de gestion. Parmi les modes de délégations les plus pratiquées, l'on peut citer le système coopératif, le système coutumier et le système Buiold, Operate and Transfer (BOT)²³. Pour ce qui est du marché Mokolo, le système BOT est celui qui a été utilisé par la communauté urbaine pour la construction des nouvelles boutiques au sein du marché. Notre travail consiste à la différence des autres, à montrer que ce système exclut une certaine catégorie de commerçants du marché. Ceci s'explique par le fait que certains operateurs veulent gagner le double voir le triple de ce qui a été investi, les sociétés privées qui doivent exploiter ces nouvelles boutiques pour une

²¹ Dongmo, "La prolifération des petits", p.17.

²²S. Ntsama Onana, "Le statut et les activités informelles des migrants tchadiens et centrafricains dans la ville de Yaoundé, (1964-2005)", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I ,2013, p.12.

²³ L.V.Tiaket, "Politique d'aménagement des...",p.14.

durée de 15 ans fixent des prix de loyer exorbitants, éliminant ainsi ceux n'ayant pas assez de moyens financiers pour se procurer une boutique. Ces commerçants ne pouvant pas renoncer, trouvent eux même la solution à leur problème en fabricant leur propre étalage pour s'installer de façon anarchique à l'intérieur ou aux alentours du marché créant ainsi un désordre incontrôlable. Par ailleurs, le prétexte qui oriente cette étude s'inscrit dans le champ de la présente problématique.

8-PROBLÉMATIQUE

Le Cameroun a connu une longue période de récession économique, du milieu des années 1980 au milieu des années 1990 concomitante à des rigoureuses mesures de stabilisation aboutissant à la division par deux des salaires réels des fonctionnaires à la fin des années 1993 et à de profondes réformes structurelles. L'une des solutions pour lutter contre les déséquilibres internes et externes est trouvée essentiellement au travers de la dévaluation du franc CFA au début de l'année 1994, qui marque le début d'une période d'estompement des revenus des ménages.

La faillite des structures chargées de soutenir les agriculteurs notamment ONCPB²⁴ en 1988 et le FONADER²⁵ en 1992, donnent du fil à retordre aux agriculteurs qui ne bénéficient plus d'intrants agricoles. Les sols deviennent infertiles, les récoltes baissent. Frappé par la crise de 1986, l'ONCPB est liquidé en 1987/1988, date à laquelle les prix des produits agricoles se sont effondrés de 40% en moyenne sur le marché mondial²⁶. Le FONADER quant à lui, a des problèmes liés au recouvrement des fonds distribués. Le FONADER faisant face à un taux important d'impayés va être confronté au processus de restructuration

²⁴ Office National de Commercialisation des Produits de Base créé en 1976.

²⁵ Fond National de Développement Rural créé en 1979.

²⁶ O. Donfack, "La Coopérative Agricole des Planteurs de la Menoua (CAPLAME) à l'Ouest du Cameroun, dans un contexte de crise multiformes : stratégies d'adaptations, opportunités et contraintes", Mémoire de Master en Géographie, Université de Dschang, 2011, p.5.

des années 1989/1992 qui entrainera donc sa liquidation²⁷. Cette situation favorise l'appauvrissement d'une multitude de ruraux qui vivaient exclusivement de l'agriculture. La migration urbaine devient ainsi l'ultime solution pour ces personnes à la recherche des moyens de subsistance. La croissance de la population urbaine jusqu'alors en recul, commence à s'intensifier, atteignant un taux de 52% en 2010, pour 10 091 172 citoyens contre 9 314 928 personnes vivants en zone rural²⁸.

A Yaoundé, la population croît à un rythme soutenu dans la décennie 1980, elle passe 494 000 à 784 000 personnes entre 1983 et 1993, avec un taux annuel moyen de 5,4%²⁹. Le même constat est visible durant la décennie 1994, avec un taux annuel moyen 7,5%. En 2005, Yaoundé comptait environ 1,7 millions d'habitants.³⁰ Tous ces faits cités vont conduire à la rareté de l'emploi aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé ; encourageant ainsi la ruée des populations vers les activités informelles. On observe dès lors une saturation des artères de la ville, un regroupement de plus en plus massif des populations autour et à l'intérieur des grands marchés de la ville, créant ainsi un désordre urbain qui rend difficile la circulation des biens et des personnes. Le marché Mokolo est un prototype de la situation décrite.

La pertinence de ce problème, donne à évaluer le poids économique et social du secteur informel dans la ville de Yaoundé, en s'appuyant sur le marché Mokolo. Tout travail scientifique demandant une méthode, l'on ne saurait ainsi s'en passer de cette étape importante à l'élaboration de ce travail.

²⁷<http://www.memoireonline.com>, consulté le 03/08/2018 à 16h06.

²⁸ 3^{ème} Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2005.

²⁹ INS, 'Rapport principal', *STATECO*, no78, 2005, p.73.

³⁰ Ibid.

9-METHODOLOGIE DE RECHERCHE

La précision de la démarche méthodologique est indispensable dans tout travail scientifique. Elle permet au chercheur de définir les techniques de collecte des données opératoires afin de faciliter l'insertion théorique du sujet.

L'élaboration de ce travail portant sur "L'évolution et la gestion des activités informelles dans les espaces marchands à Yaoundé : Le cas du marché Mokolo (1970-2017)" a été effectué grâce à une multitude de données qui sont d'ordre, écrites, iconographiques et orales.

Comme source écrite, l'on a recensé bon nombre de données archivistiques. Il s'agit des documents dépouillés aux Archives de la commune de Yaoundé 2, au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), au Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), au Bureau International du Travail (sous-région Afrique Centrale située à Yaoundé) aux archives de l'INS. Elles ont été d'une très grande importance, dans la mesure où elles ont permis d'asseoir les bases théoriques du sujet.

Comme autres sources écrites, l'on a consulté une panoplie de documents dans les différentes structures de recherche de la ville de Yaoundé. De nombreux ouvrages, thèses et mémoires ont été consultés dans les Bibliothèques de l'Université de Yaoundé I, à la Bibliothèque de la FALSH, au Cercle d'Histoire, Géographie, Archéologie, à la bibliothèque de l'Université Catholique d'Afrique centrale (UCAC), au département d'Histoire, au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) et dans la Bibliothèque de la fondation Friedrich-Ebert-Stiftung. Elles sont aussi d'une grande utilité car elles édifient le travail dans sa partie pratique ; en ce qui concerne les lois, et décret régissant la pratique des activités informelles dans les espaces marchands au Cameroun.

On ne saurait présenter uniquement les sources écrites dans le cadre de ce travail. Les sources orales ont également été consultées, elles ont permis de

cerner le sujet à partir des observations empiriques et des expériences vécues sur le terrain. Ces sources ont permis également de prendre davantage contact avec la zone d'étude et l'objet de l'étude et ainsi de mieux préciser notre problématique. Elles ont aussi permis de saisir le phénomène dans sa globalité et de circonscrire les différents espaces qui constituent notre zone de travail.

Le travail ayant également pour objectif d'étudier la gestion de ces espaces par les différents acteurs, et étant donné l'impossibilité de travailler dans tous les espaces marchands de la ville de Yaoundé, le marché Mokolo a été choisi sur la base des critères suivants : l'accessibilité aux activités les plus représentatives dans les espaces marchands, des problèmes liés à la gestion des espaces. Pour ce qui est du choix du type d'activité menées dans les espaces marchands, l'on a considéré les activités les plus représentatives dans chaque espace. Quant à l'échantillon des acteurs, l'impossibilité de procéder au décompte des personnes impliquées dans la gestion et le fait que ces derniers ne soient enregistrées nulle part a rendu impossible la constitution d'un échantillon cible. Pour cette raison, on a procédé à un tirage aléatoire des personnes à enquêter dans certains espaces et dans d'autres on a procédé en les interrogeant au gré de leur rencontre sur le marché. Ainsi l'on a pu interroger 40 personnes à l'intérieur et aux alentours du marché sans toutefois oublier les autorités municipales et administratives chargées de la gestion et de l'administration du marché. Les enquêtes par questionnaire ont consisté à interroger les acteurs de l'informel à partir de questionnaires remplis en présence des acteurs des activités informelles dans les espaces marchands.

Le dernier type de sources utilisées dans ce travail n'est autre que la source iconographique qui renvoie ici aux photos et tableaux qui ont été extraits des archives pour certains et prises sur le terrain pour d'autres. Elles ont permis d'avoir un aperçu visuel du phénomène décrit.

Dans cette étude, l'on compte utiliser une approche méthodologique à la fois diachronique, thématique et pluridisciplinaire. L'approche diachronique consiste à évoquer les événements selon l'ordre de gradation dans le temps, c'est-à-dire des faits les plus anciens au plus récent tout en respectant l'ordre chronologique.

L'approche thématique consiste à développer les idées en les regroupant par thème ou centre d'intérêts. Elle permet de joindre au phénomène décrit dans ce travail des analyses critiques et observations sans complaisance. La pluridisciplinarité quant à elle fait recours dans le cadre de ce travail, au droit, à l'économie, à la géographie, à la sociologie, aux statistiques, à l'anthropologie et même à la philosophie. Cette approche n'est autre que celle des penseurs à l'instar de Ferdinand Braudel. Les informations collectées ont été classées, confrontées, critiquées et intégrées dans une démarche qui préconise l'objectivité scientifique.

10-DIFFICULTES RENCONTREES

L'accomplissement de ce travail ne s'est pas effectué sans difficultés. L'on a été confronté à des obstacles pendant la collecte des informations primaires et secondaires. Il faut le dire, nos contacts avec les personnes recensées et interrogées n'ont pas été vraiment faciles ; si quelques-uns voyaient en nous un chercheur, d'autres nous prenaient pour un espion, un contrôleur envoyé par la municipalité, voire une personne à éviter. C'est pourquoi l'on était appelé à passer dans les comptoirs pour se faire comprendre et parfois de s'exprimer en dialecte pour insinuer que nous sommes aussi des natifs de la ville. Mais cela n'empêchait pas une méfiance tenace de la part de certains commerçants.

De même ,on a pu remarquer que le comportement de la personne interrogée était également fonction de son niveau d'études .L'enquête était plus méfiante quand le niveau d'instruction de la personne interrogée était assez faible .Dans ce cas-là, l'on mettait à profit la langue locale .Ainsi, il convient

donc de préciser que les difficultés liées au comportement de ces commerçants étaient issues parfois du fait que ces derniers n'avaient pas fait assez de bénéfices ou du moins ne parvenaient pas à écouler toute la marchandise destinée à la vente.

Ce travail sur le terrain fut donc très fatigant aussi physiquement que mentalement. La phase des enquêtes fut même la plus éprouvante, car la fatigue physique était due au fait qu'on était le plus souvent debout au moment des entretiens. De plus, le fait de se faire comprendre et surtout accepter par nos interlocuteurs provoquait beaucoup de nervosité. D'ailleurs, l'on était parfois obligé de décortiquer le pistache, nettoyer les légumes ou d'acheter leurs marchandises tout en espérant avoir d'eux des informations en retour. Malgré tous ces obstacles, on a pu obtenir un bon nombre d'informations sur l'évolution et la gestion des espaces marchands dans la ville de Yaoundé en général et du marché Mokolo en particulier.

11-ORGANISATION DU TRAVAIL

La structuration du présent travail est faite autour de quatre chapitres. La première porte sur la présentation du marché Mokolo. Il s'agit dans cette partie de présenter notre zone d'étude en ressortant son historique, ses caractéristiques socio-économiques, son organisation spatiale et son fonctionnement. Le chapitre deux est focalisé sur la dynamique urbaine et évolution des activités informelles au marché Mokolo. Le troisième chapitre met l'accent sur l'impact des activités informelles dans les espaces marchands de la ville de Yaoundé et le quatrième chapitre analyse les mesures déjà prises et celles envisageables pour une possible intégration des commerçants exerçant autour des marchés dans l'espace urbain à Yaoundé ; il présente également les biographies de quelques personnes ayant exercé ou mené des réalisations au sein du dit marché.

Chapitre I
PRESENTATION DU MARCHE MOKOLO

Il est question dans ce chapitre de présenter l'ensemble de la zone d'étude, en remontant à l'historique du marché, ses caractéristiques socio-économiques, son organisation spatiale et son fonctionnement. La nécessité de construire le marché répondait à un besoin communautaire d'approvisionnement. Cependant, l'on ne saurait commencer une telle étude sans toutefois circonscrire avec exactitude la zone de travail au sein de la ville de Yaoundé.

N'occupant que la moitié nord du bassin versant du Mfoundi en 1982, Yaoundé, surnommée de par son relief couronné de massif montagneux "la ville aux sept collines", s'étend de nos jours sur l'ensemble de ce bassin. Plusieurs raisons expliquent l'augmentation du périmètre urbain de la ville. La plus explicite est l'augmentation croissante de sa population. En 2000, la taille moyenne des ménages était estimée à 5,5 personnes³¹. En 2002, la population est estimée à près de 1 400 000 habitants et la superficie urbaine à 14 800 hectares³². Si l'on s'en tient aux projections de la communauté urbaine, la croissance démographique annuelle moyenne de la ville atteignait 6,8% la même année.

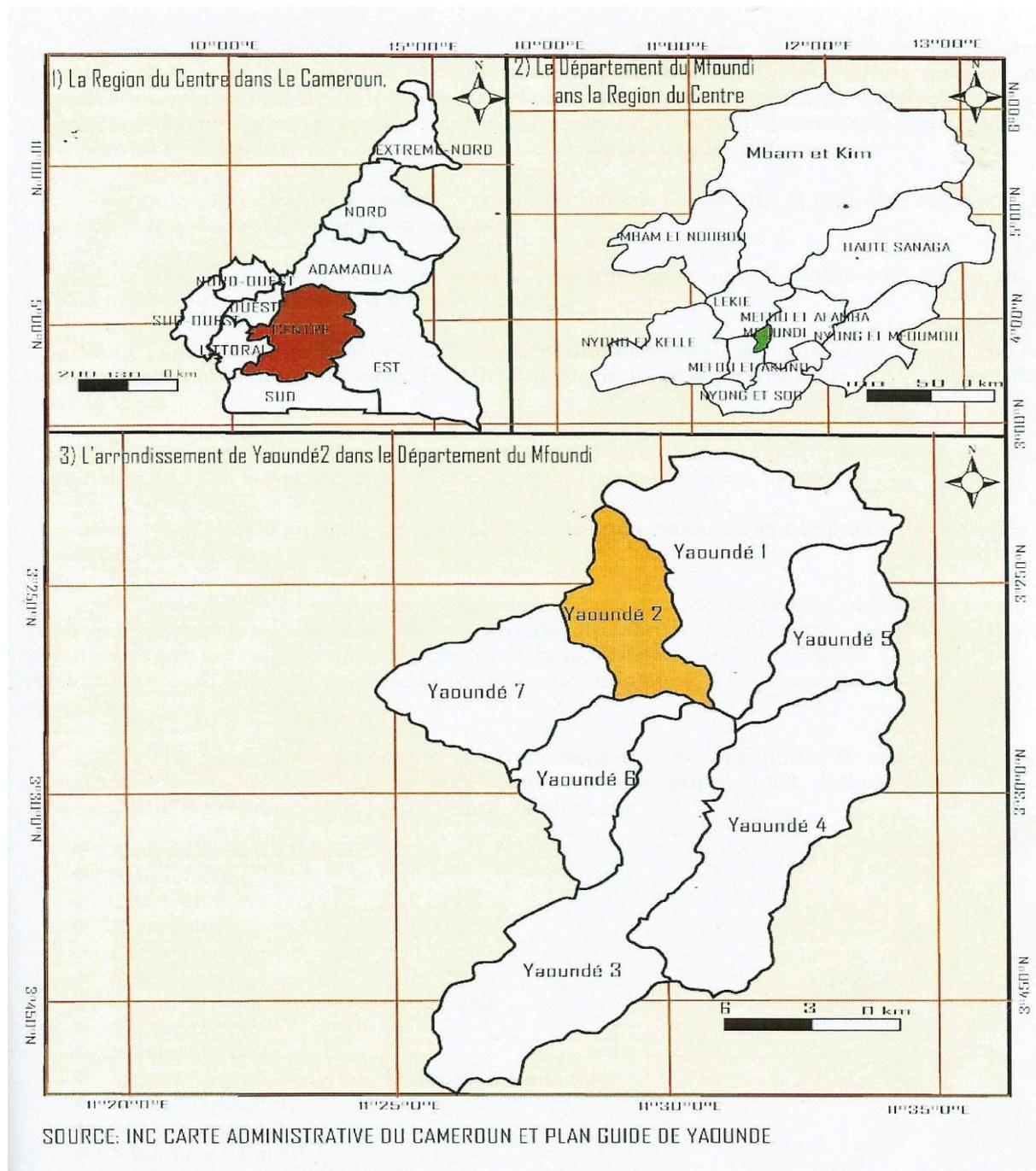
Le gouvernement, par la loi n° 87-15 du 15 juillet 1987, a transformé Yaoundé en communauté urbaine (commune urbaine à régime spécial). Ce régime dérogatoire consacre un délégué du gouvernement nommé par le président de la république à la tête de la ville. Jusqu'à ce jour, Yaoundé a connu 4 délégués du gouvernement, dont l'actuel, Gilbert Tsimi Evouna, prit fonction en 2004. La loi constitutionnelle du 18 janvier 1996 (puis de 2007 qui a permis de voir naître l'arrondissement de Yaoundé 7^{ème}) crée également des communes d'arrondissement dirigées par des maires élus. A cet effet, Yaoundé est subdivisée en 7 communes d'arrondissement dotées de conseillers municipaux élus. La figure 1 ci-dessous, localise à travers une carte bien structurée

³¹ L.V.Tiaké, "Politique d'aménagement des équipements marchands et occupation de l'espace urbain autour des marchés : les autorités municipales face aux commerçants au Marché Mokolo, Mémoire" de Master en Développement et Management des Projets en Afrique, UCAC, 2012, p.25.

³² Ibid.

l'arrondissement de Yaoundé 2, à laquelle appartient le Marché Mokolo qui est par ailleurs la zone d'étude.

Figure 1: carte de localisation de l'arrondissement de Yaoundé II



A- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ MOKOLO

Malgré toute l'anarchie observable de nos jours au sein du marché Mokolo, cela n'exclut pas le fait que la nécessité de construire ce marché répondait à un besoin communautaire d'approvisionnement qui passe par une histoire, des missions et un fonctionnement bien structuré.

I- HISTORIQUE

1-Les origines du marché Mokolo

L'appellation de divers quartiers et marchés au Cameroun suscite beaucoup de curiosité. C'est un fait réel dont on ne saurait s'en passer. Le marché Mokolo est l'un des marchés les plus populaires du Cameroun. Sa réputation aujourd'hui va bien au-delà de nos frontières. Mais il est à se demander d'où ce lieu populaire tient son nom Mokolo. Le premier réflexe du visiteur, est celui de faire le lien entre ce Mokolo et le chef-lieu du département du Mayo-Tsanaga. Pas faux, assurément à en croire les témoignages recueillis sur place. Pour Moussa³³ cordonnier exerçant dans ce marché Mokolo depuis les années soixante-dix, le nom Mokolo viendrait d'un commerçant venu s'installer dans ce nouveau marché.

C'était un vendeur d'habits. Tout le monde venait acheter chez lui. On l'appelait Mokolo et il était connu. En 1976, le marché n'était pas grand comme ça. Quand on venait ici on disait qu'on partait chez Mokolo. C'est comme ça que le nom est resté.

Explique-t-il. Une autre version, issue des études du feu Pr. Jean Baptiste Obama, historien camerounais, donne une autre lecture.

Dans les années 1930-1932, les populations allogènes (*les Mintobo*) originaires de l'arrière-pays, cohabitaient avec les Mvog-Ada, peuple autochtone à l'endroit où se trouve l'hôtel de ville actuel. Ne se sentant plus en sécurité à cause de ces envahisseurs, les Mvog-Ada entreprennent une lutte pour chasser ces immigrants qui occupaient leur terrain. Pour mettre fin à ce conflit, l'administration française a décidé de déloger ces allogènes et de les recaser ailleurs. (...) Le lieu-dit Mokolo, situé alors en pleine brousse de

³³ Entretien avec Abdelaziz Moussa, 65 ans, cordonnier au marché Mokolo, 25 Septembre 2018.

Messa, a été choisi pour abriter ces « délogés » qui, ne voulant pas se déplacer, ont estimé qu'on les envoyait très loin à Mokolo comme s'ils allaient à l'Extrême Nord à pied. Ce déplacement forcé était pour eux, un calvaire, une sorte de prison comme celle située au Nord-Cameroun, à Mokolo. D'où ce nom qu'ils ont évoqué et qui était inconnu des autochtones. Ainsi donc, cette localité de Messa a pris le nom de Mokolo de l'Extrême Nord Cameroun par assimilation³⁴.

Explique l'étude qui s'est inspirée des témoignages du tout premier maire de Yaoundé, Henri Effa. Le toponyme de Mokolo ne se limite pas à la seule ville de Yaoundé, un troisième, se trouve en plein cœur de la ville de Bertoua, dans la région de l'Est. De ce côté le quartier Mokolo est tellement vaste qu'il a fallu le subdiviser en quatre dont Mokolo 1, 2, 3 et 4.

2-Les circonstances de création et agrandissement du marché

Les informations sur la date tout comme sur les circonstances de création du marché Mokolo sont diverses d'un auteur à un autre, d'une source à une autre. Selon Benjamin Bidjoh et Lisette Tchomgui³⁵, ce marché aurait été créé en 1949, à l'initiative d'un groupe de femmes de diverses tribus habitant les quartiers voisins. Il s'agissait à cette époque d'un petit marché de vivres frais et secs qui, d'ores et déjà, abritait un poste de police afin d'assurer la sécurité des vendeurs. Les habitants de la zone louaient leurs vérandas à des vendeurs et des tailleurs. La première taxe à payer par chaque commerçant d'une valeur de 50 FCFA, avait été instaurée dès 1956³⁶.

Franqueville pour sa part stipule que la création du marché Mokolo remonte à la décennie 1960³⁷ où la ville avait pour maire le regretté André Fouda .La construction de ce marché couvert s'inscrivait dans le processus de restructuration du quartier dont il porte le nom. Situé au niveau de l'actuel poste de Messa, les premiers étalages étaient faits avec des matériaux rudimentaires.

³⁴<http://ademat.org>

³⁵ B. Bidjoh et L. Tchomgui, "Rapport monographique de douze marchés prioritaires du PNDRT antenne régionale d'Ebolawa", octobre 2006, p.21.

³⁶ Ibid.p.22.

³⁷ A. Franqueville, *Construire une capitale*, Paris, Orstom, 1984, p.110.

Toujours de la même source, on apprend que, la moitié des points de ventes étaient “de simple tables et les trois quart des autres commerçants ne disposaient que des installations provisoires ou d’aucune installation”³⁸. Entre 1968 et 1972, on assiste à la construction de la zone 1 actuelle en matériaux définitifs, ceci grâce à la coopération Chinoise. Au fur et à mesure que les années s’écroulaient le nombre de commerçants ne cessait de croître et c’est ainsi que de nombreuses installations non réglementaires s’opéraient. Les sources divergent quant au nombre d’installation qui existaient sur ce marché entre 1979 et 1984 ; pour Athanase Bopda et Christian Santoir, 3304 points de vente en 1979 et 6848 en 1984³⁹. Franqueville quant à lui, dit qu’on dénombrait en 1984 près de la moitié c'est-à-dire environ 3300 installations. Néanmoins tous sont d’accord que malgré ces installations sommaires, c’était un “puissant centre d’action commerciale” nettement plus grand que le marché central “à la tête de l’ensemble des marchés de la capitale depuis la fin des années 1961⁴⁰.” Selon René de Maximy, plus tard, ces installations furent remplacées par des baraques-boutiques en bois et on y comptait près de 7500 points de ventes en 1987⁴¹ ; avec le temps, le marché attirait de plus en plus de commerçants si bien qu’il fut indispensable de l’étendre.

Afin de résoudre ce fameux problème lié à l’insuffisance des emplacements face à la croissance du nombre de commerçants, un projet d’élargissement du marché avait été réalisé en 1990 avec le concours du Ministère du Développement Industriel et Commercial. Il portait sur la construction d’un bâtiment administratif, de 1440 comptoirs de 2 m² chacun, de 90 chambres froides et des toilettes publiques. Tout ceci pour un coût global estimé à 5 milliards de FCFA. L’extension du marché s’est caractérisée également par l’expulsion des habitants du quartier afin d’agrandir le marché.

³⁸ A. Franqueville, *Construire une capitale*, Paris, Orstom, 1984, p.114.

³⁹ A. Bopda, C. Santoir, *Atlas régional Sud-Cameroun*, Paris, Orstom, 1995, p.52.

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ R. DeMaximy, “ Les marchés, facteurs et témoins de l’urbanisation”, *Cahiers des Sciences Humaines*, n° 23, 1987, p.322.

Mais en 1993, une partie du marché (celle destinée à la vente des produits de luxe) fut détruite par un incendie .En 2001, suite à ce désastre, des travaux d'agrandissement du marché ont été effectués et l'on avait connu la réception de 450 boutiques et quelques toilettes⁴². En 2009 le marché Mokolo couvrait une superficie exploitée de près de 8 hectares sur 15 295 hectares de superficie exploitables⁴³. De nos jours, Il est accessible à partir des rues 2017, 2019, le boulevard Sultan Njoya, le boulevard Rudolph Douala Manga Bell, la rue Hayatou Hammaga et la rue Henri Dunant.

Aujourd'hui, Cette extension s'est accompagnée d'une modernisation des infrastructures avec la construction de hangars pour les commerçants. Toutefois, en dépit de ces dispositions et actions, la forte attraction du marché a attiré d'autres acteurs qui, à défaut d'espace ou de moyens d'acquisition des hangars construits pour le commerce, ont envahi les voies publiques ou se sont lancés dans la vente ambulante ou à la sauvette.

Cette occupation anarchique des voies publiques a entraîné au fil du temps une réaction de la CUY, avec le soutien des forces de sécurité. Cette réaction a quant à elle débouché sur des confrontations parfois violentes et brutales avec les sauveteurs. Celles-ci se sont amplifiées dès les années 2000 à la faveur de l'intensification parallèle de l'occupation de la voie publique au sein du marché. Cependant, il serait trop facile de circonscrire les facteurs à l'origine de tels conflits à un simple envahissement des voies publiques. D'autres problématiques, plus structurelles, entretiennent cette confrontation. Leur compréhension est indispensable à la recherche d'issues à ces oppositions permanentes.

⁴² F.Tsimi Dzou, "Contribution à l'étude du désordre en milieu urbain : le cas du Marché de Mokolo à Yaoundé", Mémoire de Master en Gouvernance et Politiques Publiques, UCAC, 2008-2009, p.32.

⁴³ L.V.Tiaket, "Politique d'aménagement des", p.33.

II-MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ

A l'instar de tous les équipements marchands administrés par la CUY, le marché Mokolo est un lieu de commerce soumis à une organisation et un fonctionnement interne. Spécialement, son organisation se traduit par une répartition de points de vente selon la nature des produits écoulés. Fonctionnellement, la vie du marché est rendue possible par une division des tâches entre différents acteurs y intervenant. Ses missions sont d'ordre divers et spécifique.

1-Les missions

Le marché Mokolo a plusieurs missions. La première qui constitue d'ailleurs la mission principale est la mise à disposition des équipements marchands au service des commerçants, en vue de la réalisation d'intérêts d'envergure communautaire, moyennant une certaine somme qui prend la dénomination de droit de place.

Du même marché, il en découle une mission secondaire qui est la préservation des équipements marchands, car il faudrait que la municipalité s'assure de la durabilité de l'investissement aussi longtemps que cela est possible.

L'objectif primordial du marché est de promouvoir le développement des activités génératrices de richesses afin d'améliorer son taux de recouvrement des impôts aléatoires et des taxes directe et indirecte.

Toutefois, ce marché étant à la charge de la communauté urbaine de Yaoundé, conformément à la loi n° 2004-18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes⁴⁴. En son article 110 qui énonce entre autres compétences : la construction, l'équipement, la gestion, l'entretien et la

⁴⁴ B.Guimdo Dongmo, "Le personnel communal au Cameroun : contribution à la compréhension de la crise de l'administration communale Camerounaise", Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle en Droit Public, Université de Yaoundé II, 1992, p.288.

maintenance des équipements marchands d'intérêt communautaire. Notamment les marchés, gares routières, et abattoirs.

Comme mission fondamentale également, il stimule et assure le développement social. Il faudrait donc que les taux des taxes exigibles soient accessibles au minimum de commerçants ; surtout ceux issus des couches sociales les moins nanties. Car ces derniers constituent les principaux acteurs du marché, chargés d'animer le marché. Ainsi le marché est un endroit où coexistent circuits d'approvisionnement, circuits de distribution et même circuits de production et de commercialisation. Il apparaît alors comme un milieu transversal.

2-Fonctionnement du Marché

Le premier du pays en termes de dimension, le marché Mokolo a déjà eu à subir des formes de gestion multiple. En 1970, on y trouvait un percepteur qui avait un double rôle : collecter les droits de place (loyer) et assurer la gestion administrative quotidienne du marché. C'est ce modèle de gestion qui a prévalu jusqu'à la fin des années 90 où on retrouvait un percepteur qui avait pour rôle de collecter les taxes et un superviseur qui s'occupait de la gestion collective du marché⁴⁵. Ce mode de gestion ne durera pas car en 1995 /96 on revient à la forme de gestion ancienne où le percepteur jouait les deux rôles ; dans l'optique d'apaiser son travail, les vendeurs de tickets sont recrutés. Ainsi, ceux qui vendaient sur les étalages payaient les tickets journaliers (taxe) et ceux qui étaient dans les boutiques payaient le loyer. Le coût du ticket a évolué de 10 FCFA dans les années 70 à 200 FCFA de nos jours⁴⁶. De même pour les boutiques où on a une diversité de prix. Le percepteur était considéré comme le chef du marché, il veillait sur le bon fonctionnement et y avait un droit de regard sur la gestion des tickets.

⁴⁵ F.Tsimi Dzou, "Contribution à l'étude du désordre", p.33.

⁴⁶ Entretien avec A.Ngaba, 51 ans, Superviseur général du marché Mokolo, Yaoundé, 23/10/18

En 2000, le marché s'est étendu davantage en termes de contribuable et d'espace. De ce fait, les pouvoirs publics vont entreprendre de diviser le marché en 3 grands secteurs géographiques avec à la tête un percepteur. Le premier secteur "Mokolo produits vivriers" situé à la montée Tsinga élobi ; le deuxième secteur "Mokolo chinois" situé en face du super marché DOVV et l'entreprise SOREPCO et le troisième secteur "Mokolo sapeur" situé à la caserne des sapeurs-pompiers. Toutefois, cette gestion devenait difficile pour une seule personne. C'est ainsi que la Communauté Urbaine va nommer un percepteur dans chaque secteur qui jouait le rôle administratif et financier. Le rôle du percepteur est le suivant :

- Maintenir l'ordre au niveau du marché afin de rendre fluide la circulation
- Gérer les conflits au sein du marché
- Percevoir les loyers⁴⁷

Il était également chargé du recouvrement des redevances journalières et dans la pratique, il se faisait accompagner par des sous-vendeurs de tickets ou collecteurs qui n'étaient pas reconnus par la CUY. Chaque jour, à leur arrivée au marché, ils distribuaient les tickets aux commerçants, laissant 3h à ces derniers, après quoi ils revenaient collecter l'argent. Soulignons que les sous-vendeurs de tickets collectaient les droits de place auprès des commerçants de rue, qui du fait de l'informalité de leur activité, ne devaient normalement pas payer les redevances journalières. Cet argent qui n'était naturellement pas reversé chez le receveur municipal, entretenait en quelque sorte l'occupation anarchique de la voie publique entourant le marché⁴⁸.

En 2012, l'anarchie atteint son paroxysme au marché Mokolo. Les commerçants de plus en plus nombreux, occupent la voie publique rendant de ce fait la circulation difficile. Les pouvoirs publics dans l'optique de réguler la

⁴⁷ Entretien avec A.Ngaba, 51 ans, Superviseur général du marché Mokolo, Yaoundé, 23/10/18

⁴⁸ Cette information provient de notre descente sur le terrain mené le 06 septembre 2018.

situation vont plutôt perdre le contrôle de la situation ce qui conduira à des émeutes qui vont amener le gouvernement à signer un décret autorisant la fermeture temporaire du marché. Durant cette période de fermeture, des nouvelles résolutions sont envisagées. Ainsi, la CUY opte pour la division du marché en 7 secteurs d'activités :

- Le secteur des produits vivriers
- Le secteur de la boucherie, poissonnerie et volaille
- Le secteur des petits métiers
- Le secteur de l'électroménager et l'électronique
- Le secteur de la papeterie et la bouquinerie
- Le secteur de la sauvette
- Le secteur de l'habillement

A la tête de tous ces secteurs figuraient des régisseurs et non des percepteurs comme par le passé⁴⁹. Ces derniers avaient pour supérieur hiérarchique un superviseur général qui avait pour rôle de coordonner les activités des différents régisseurs c'est-à-dire qu'il était demandé à chaque régisseur de s'occuper des contribuables exerçants dans son secteur d'activité. Cette configuration des choses va très vite rencontrer des difficultés car l'idéal était de regrouper les commerçants par secteur d'activité, chose qui n'a jamais été effective et reste toujours par conséquent d'actualité. Les recettes sont également permanemment en hausse compte tenu de la dynamique de l'évolution du marché⁵⁰.

B-LES ACTIVITÉS INFORMELLES AU MARCHÉ MOKOLO

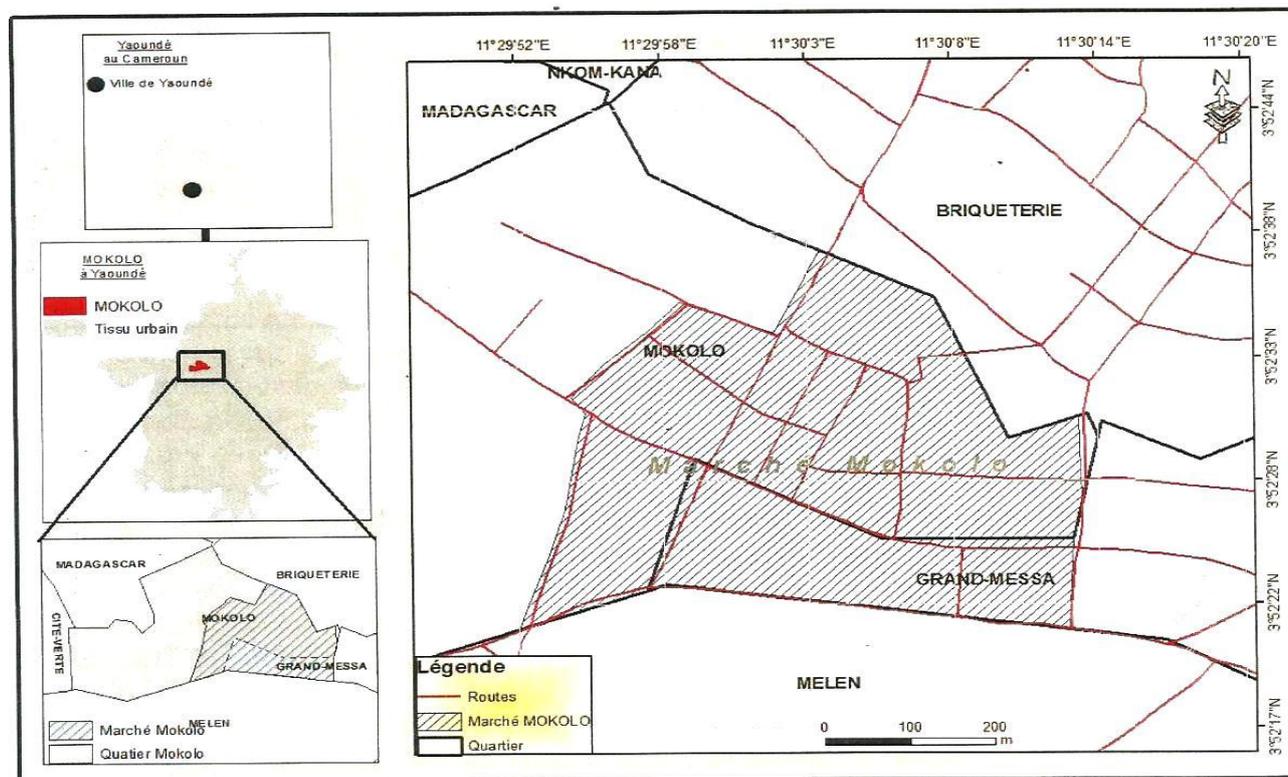
Les activités informelles au marché Mokolo sont extrêmement diversifiées. Les acteurs sont composés d'hommes et de femmes qui ont fait du

⁴⁹ Document de planification Générale des équipements marchands de la ville de Yaoundé, CUY, Septembre 2009, p.14.

⁵⁰ Ibid. .25.

marché et de ses alentours leurs lieux de travail. Avant de ressortir les caractéristiques particulières de ce marché, il se serait judicieux de le localiser, ceci dans l'optique de mieux cerner les limites de notre zone d'étude.

Figure 2: carte de localisation du Marché Mokolo



Source: Base de données administrative du Cameroun ,INC 2001 et Atlas forestier du Cameroun MINFOF, 2013.

I-ACTEURS ET FACTEURS AGGRAVANT L'INFORMEL AU MARCHÉ MOKOLO

La réflexion des pouvoirs publics au sujet de l'anarchie dans les espaces marchands n'est pas nouvelle. Depuis les années 80⁵¹, la Communauté Urbaine de Yaoundé s'est engagée à supprimer les petits métiers de rue⁵² par des moyens peu ou prou dissuasifs. Mais, ceci n'a pas empêché qu'on puisse observer des acteurs aux caractères particuliers et une multitude de facteurs aggravant l'informel au sein du marché.

⁵¹ Kengne Fodouop, *Les petits métiers de rue et emploi. Le cas de Yaoundé*, Yaoundé, Sopecam, 1991, p.136.

⁵² Ibid.

1-les acteurs

Les acteurs des activités informelles au Marché Mokolo ont plusieurs caractéristiques particulières. La première se situe tout d'abord au niveau du sexe. Selon les études réalisées sur le terrain et en se référant aux personnes recensées, l'on constate que les femmes sont autant impliquées dans les activités informelles à Mokolo que les hommes. Les activités de la couture ,coiffure ,la restauration, de la vente de vivres frais sont dominées par les femmes .La cordonnerie, la laverie, le pousse-pousse, la brouette, la vente des pièces automobiles, le moto-taxi, la vente à la sauvette, la mini quincaillerie ,la photocopie, la menuiserie et la réparation d'appareils ,sont exclusivement effectuées par les hommes .Les femmes apprécient beaucoup plus les métiers liés à des tâches indispensables à la vie collective ou bien ceux où l'on apprécie leur habileté, leur attention et leur vitesse d'exécution comme l'esthétique ou encore l'habillement .Sur les personnes recensées ,elles représentent environ 40%⁵³. Ceci est dû à la répartition traditionnelle des tâches dans les sociétés patriarcales du Sud-Cameroun⁵⁴ ;où la femme a une vie un peu plus difficile car elle doit, tout en travaillant à côté ,s'occuper de ses enfants et ne peut vraiment pas compter matériellement sur son mari, surtout s'il est polygame⁵⁵. Néanmoins, les femmes ont tendance à s'intégrer dans l'économie urbaine et y jouent un rôle très important .Ainsi, elles écartent la menace d'être une charge pour leur mari ,en devenant productrices, et recouvrent une certaine dignité⁵⁶. Par ailleurs, si la proportion de femmes dans l'informel reste encore légèrement inférieure à celle des hommes, elle est en accroissement constant à Yaoundé et partout dans le Cameroun, notamment depuis la crise de 1986 et l'ajustement structurel⁵⁷.

⁵³ Statistiques issues du recensement personnel effectué du 03 au 28 septembre 2018.

⁵⁴ KengneFodouop, *Les petits métiers de rue et emploi : le cas de Yaoundé*, Yaoundé, SOPECAM, 1991, p.62.

⁵⁵ J.L.Dongmo, *Le dynamisme bamiléké (Cameroun), la maîtrise de l'espace agraire*, vol1, Yaoundé, CEPER, 1981, pp.54-55.

⁵⁶ J.L.Dongmo, *Le dynamisme bamiléké (Cameroun), la maîtrise de l'espace agraire*, vol2, Yaoundé, CEPER, 1981, pp.255-259.

⁵⁷ B.Diallo,M.Sow et al., "Femmes et économie populaire :leur rôle au sahel", *le courrier ACP-UE*, n°178,janvier2000,p.59.

a -Les sauveteurs

L'on a jugé important de porter une attention particulière, sur ces derniers tout simplement parce qu'ils constituent la majeure partie des acteurs de l'informel au marché Mokolo. Le terme "sauveteurs" dérive de la notion de "vente à la sauvette" qui, dans le langage courant, désigne la vente à la volée et à la hâte de produits ou de biens commerciaux. La notion est rattachée à l'idée de clandestinité, d'absence d'autorisation. Trois éléments semblent importants à la caractérisation de cette pratique.

Le premier est d'ordre juridique c'est-à-dire que, la sauvette est associée à l'idée de la clandestinité, de l'illégalité au sens du non-respect des normes réglementaires en matière de pratiques de l'activité commerciale globalement, ou de l'occupation des espaces marchands spécifiquement. Le second élément est d'ordre opérationnel. La sauvette mobilise des techniques spécifiques qui font sa particularité. Ces techniques sont : la vente à la criée, la mobilité et le caractère expéditif de l'activité. Le troisième élément, d'ordre plus idéologique, inscrit cette pratique dans l'ordre d'une économie sociale et populaire⁵⁸, (distincte du secteur marchand capitaliste et du secteur étatique) dans la mesure où elle permet le développement d'activités qui fournissent un emploi à des individus que le système formel n'a pu encadrer. En effet, "échappant généralement à tout contrôle étatique et n'ayant aucun caractère officiel, les activités du secteur informel ne sont cependant ni clandestines ni criminelles même si elles se développent souvent en marge de la légalité."⁵⁹ Dans ce contexte, la notion d'informalité associée à cette pratique ne renvoie pas à l'illégalité, mais, à l'incapacité d'inscrire cette forme d'activité dans les codes formels préétablis.

Le sauveteur devient donc l'individu qui exerce cette pratique commerciale à la hâte, dans une forme de clandestinité mobilisant des

⁵⁸O.Saga Ebad, "Économie populaire et marchande sur le marché des TIC au Sénégal : entre concurrence, complémentarité et collaboration", Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal, 2012,p.35.

⁵⁹ Ibid.

techniques de vente tout aussi spécifiques dans leurs formes, mais aussi, dans leur précarité. En effet, localement, un sauveteur dans le marché Mokolo est un individu qui vend à la sauvette, en occupant notamment les voies publiques et présentant une bonne condition physique. Celle-ci étant indispensable en vue de lui permettre de faire face (par la fuite), aux agents chargés de les déguerpir de la voie publique. A ce titre, un chef secteur du marché nous a précisé que “ pour être sauveteur il faut être jeune, c’est-à-dire avoir entre 15 et 40 ans. Mais de toutes façons, le plus important c’est de pouvoir encore courir quel que soit l’âge⁶⁰”. Par extension, tout commerçant du marché installé dans un espace non habilité à la pratique commerciale est assimilé à un sauveteur. Ces espaces outre la voie publique (trottoirs notamment) sont par exemple les parkings.

b- Les autres commerçants du marché Mokolo

La masse constituée des autres commerçants fait référence aux autres acteurs exerçant une activité commerciale dans le marché Mokolo, en se conformant aux dispositions réglementaires en la matière. Autrement dit, en occupant les espaces définis à cet effet et en s’acquittant des taxes et autres quittances relatives. Cette catégorie d’acteurs considère a priori les sauveteurs comme des concurrents déloyaux dans la mesure où ces derniers vendent très souvent les mêmes produits qu’eux à des prix très bas puisqu’ils ne sont pas confrontés aux contraintes formelles telles que le paiement des taxes et impôts notamment. Sur ce plan, certains d’entre eux sont favorables au déguerpissement des sauveteurs. Toutefois, cette posture n’est pas constante au sein des individus de cet ensemble. Certains d’entre eux ne supportent pas les violences et autres exactions commises à l’endroit des sauveteurs, les jugeant « extrêmes » et ne constituant pas des solutions durables au problème. Cette solidarité formelle ne se manifeste pas toujours, il convient de le préciser, par un parti pris direct lors des affrontements opposant sauveteurs et agents de la CUY.

⁶⁰ Propos recueillis lors d’un entretien avec un chef secteur du marché Mokolo.

“Parfois, quand nous sommes déconcentrés, nos frères, en voyant les *awara* descendre, crient seulement Adzem ! Adzem !⁶¹ Donc, tout le monde alerte même les taximan et les pousseurs”⁶². Selon les propos d’un sauveteur que nous avons interrogé, il s’avère que certains autres commerçants marquent leur solidarité soit en donnant l’alerte soit lors des déguerpissements à proprement dit, en leur procurant un abri.

Il est tout de même important dans cette catégorie d’acteurs de noter qu’ils incluent les chefs de secteur qui sont des acteurs stratégiques au niveau de l’organisation du marché. Ils sont désignés parmi les commerçants en règle et sont chargés de maintenir en outre un dialogue avec la CUY.

c- Les arnaqueurs

Cette catégorie d’acteurs à la caractérisation difficile renvoie à des individus qui, sous réserve d’une protection des sauveteurs et d’une sécurisation de leurs marchandises leur demandent ou du moins, leur imposent le paiement de taxes.

C’est déjà un business : ils ne sont pas du métier. On ne les connaît même pas mais on est obligé de leur donner de l’argent sinon ils partent avec la marchandise. Tout le monde est *awara* maintenant. Mais, au moins on sait que leur jour c’est le samedi. Quand ils viennent ils crient “sécurisez vos porte monnaies” et chacun prépare déjà sa pièce de 100 FCFA⁶³.

Ces arnaqueurs agissent de deux façons. Soit ils se font passer pour des agents de la CUY ou de la CAY 2, soit ils se présentent directement comme “des protecteurs”. On est donc respectivement dans des situations de prélèvement « faussé » ou de prélèvement « forcé » selon les cas. Ces acteurs, comme nous le verrons, profitent de l’ambiance de précarité et d’insécurité constante dans laquelle vivent les sauveteurs pour agir. Cette ambiance étant liée

⁶¹Expression en langue Batcham (Ouest Cameroun) qui signifie « Derrière ».

⁶²Entretien avec B.Mbarga, 45 ans, fripier au marché Mokolo, Yaoundé, 18/09/18

⁶³Entretien avec P.Baleng, 42 ans, Vendeur à la sauvette au marché Mokolo, Yaoundé, 03/09/18.

aux descentes inopinées et violentes de la CUY. Ces acteurs correspondent aux “*Awara*” de type 3.

La nature des relations qui lient ces différents acteurs peuvent être de trois ordres : conflictuelle (d’opposition), collaborative et (parfois) indéterminée (donc aussi mixte).

Un aperçu visuel de ce faisceau de relations révèle la nette prédominance des rapports de type conflictuel entre les acteurs primaires. Les sauveteurs sont très souvent opposés à la CUY et à la Police. A l’exception d’une collaboration avec la CAY 2, d’un rapport assez ambigu avec les autres commerçants et d’une coopération avec les arnaqueurs selon des modalités faussées ou forcées. Comme cela a été précédemment évoqué, les sauveteurs semblent s’inscrire dans des rapports d’oppositions vis-à-vis des autres acteurs. Ces derniers entretiennent entre eux des rapports globalement coopératifs à l’exception des arnaqueurs auxquels sont opposées les institutions identifiées ici entre la CUY, la CAY 2 et la police.

II-LES FACTEURS A L’ORIGINE DE L’AGGRAVATION DES ACTIVITES INFORMELLES AU MARCHÉ MOKOLO

Plusieurs facteurs ont contribué à la prolifération des activités informelles au marché Mokolo. Il s’agit de la construction des boutiques, les problématiques de la multipropriété et de la sous-location des boutiques et de la corruption de la police.

1-La construction des boutiques, un facteur aggravant l’occupation de la voie publique par les commerçants

La course au gain, via le Partenariat Public Privé (PPP), a conduit à la construction des boutiques servant de façade au marché et donnant à ce dernier une figure plus esthétique. Cependant, la construction des boutiques au lieu comme le voulait la CUY d’aider à ordonner les activités au marché, a eu l’effet

contraire. A la question posée aux commerçants sur les raisons pour lesquelles ils vendent sur la voie publique, la réponse évoquée est la cherté des prix des places comme en témoigne cette commerçante :

“avant on entrait au marché sans payer, il fallait seulement 5000f pour l’impôt par mois et 200F le ticket. Maintenant ça a changé. Tu penses que je suis fière de vendre sur la route avec le soleil, les accidents de taxis qui me guettent ? si on peut me trouver une place qui ne déborde pas 5000F le mois je peux quitter ici⁶⁴”

et son voisin d’argumenter : “c’est bien beau de construire les boutiques mais le gouvernement doit savoir que tout le monde n’a pas le même niveau .Si on nous avait consulté, j’aurais souhaité qu’on fasse un hangar où chacun a 1m²⁶⁵” .Construites à l’endroit où exerçaient les commerçants depuis le temps de l’ancien délégué Emah Basile⁶⁶,ces installations ont précipité les anciens occupants sur les chaussées, aggravant l’occupation illicite de la voie publique. Des informations recueillies au cours de notre enquête, montre que le site exploité actuellement par la société BUNS abritait 655 commerçants, mais seulement 69 boutiques y ont été construites et attribué à des locataires autre que les vendeurs déguerpis de cet espace. Un commerçant affirme à ce propos : “ trop de personnes et peu de places. Les boutiques qu’on fait c’est la vue de face, on doit aménager un grand espace”⁶⁷ ;et un autre de renchérir : “quand on parle de recasement il faut faire les choses à la hauteur des sauveteurs. Ils peuvent embler les marécages et nous envoyer là-bas”⁶⁸

Depuis 2007, date du début des déguerpissements, aucune solution concrète n’a été trouvée .Ainsi en témoigne ce commerçant : “je suis allé à la foire de Tsinga mais le ministère du commerce nous a chassé .Partez partez partez où ? c’est ça le véritable problème”⁶⁹.

⁶⁴Entretien avec V.L.Megnizeu, 39 ans, restauratrice au marché Mokolo, Yaoundé,06/09/18.

⁶⁵ Entretien avec G.Tatang Segning, 37 ans, Vendeur de médicaments au marché Mokolo, Yaoundé,03/09/18.

⁶⁶ CUY, Document de planification des équipements marchands de la ville de Yaoundé, élément de planification technique et financière, planification générale maîtrise d’ouvrage et gestion, septembre 2004, p.26.

⁶⁷ Entretien avec G. Ndongo,45 ans, Fripier au marché Mokolo, Yaoundé ,06/09/2018.

⁶⁸Entretien avec B.Mbarga, 45 ans, fripier au marché Mokolo, Yaoundé,18/09/18

⁶⁹ Entretien avec B.C.Leudjeu, 30 ans, commerçant au marché Mokolo, Yaoundé, 06/09/2018.

2- Les problématiques de la multipropriété et de la sous-location des boutiques

S'il n'y a plus de place au marché comme le signalent certains commerçants pour justifier l'occupation des chaussées, c'est en partie à cause des pratiques telles que la multipropriété et la sous-location. On parle de multipropriété lorsqu'un commerçant dispose de plusieurs installations de vente. C'est une pratique courante à Mokolo, où des commerçants louent plusieurs boutiques (qu'ils adaptent selon leur besoin pour en faire soit de boutiques avec antichambre pour l'essayage des vêtements, soit des boutiques avec magasins pour le stockage des marchandises) ou plusieurs comptoirs (selon la taille de leurs marchandises). En outre, le multipropriétaire peut aussi s'adonner à la sous-location. Quant à cette dernière, elle se pose lorsque quelqu'un disposant d'une ou de plusieurs installations de vente, les loue à son tour à des commerçants. "Quand je ne suis pas au marché, tu penses que ma place peut rester comme ça ? ce qu'en revenant que c'est déjà occupée. Donc je donne à quelqu'un et il me donne quelque chose. Comme ça quand je reviens, je reprends simplement ma place⁷⁰", ces propos sont ceux d'une commerçante habituée à se livrer à de telles pratiques. Les vendeurs multipropriétaires utilisent en général des prête-noms pour acquérir plusieurs emplacements qu'ils sous-louent en renchérissant les prix initiaux. Ces pratiques écartent de fait les commerçants de rue qui auraient la volonté de s'installer légalement dans le marché. "En réalité, obtenir une place régulière sur le marché central reste l'objectif premier de tous les vendeurs illégaux très conscient de la précarité de leur situation⁷¹", commente la même source.

3-Corruption de la police

Les voies de servitude entourant le marché sont sous la responsabilité du commissariat du deuxième arrondissement situé sur l'axe principal du marché où les commerçants illégaux ont pignon sur rue. Ce commissariat est chargé de la sécurité des biens et des hommes et du désengorgement des servitudes. S'il

⁷⁰ Entretien avec M.P.Ngo Djon, Fripière au marché Mokolo, Yaoundé, 06/09/18.

⁷¹ Ibid.

est presque impossible au regard des faits ,que seul les policiers du commissariat parviennent à cette dernière tâche, il n'en demeure pas moins qu'ils profitent de la présence massive des vendeurs sur la chaussée .En effet les commerçants interviewés reconnaissent être des clients de policiers qui, en échange d'une somme d'argent, les laissent occuper librement les artères du marché pendant une période.

“Il y a souvent quand ils veulent nous déranger, notre chef, un ancien vient nous voir. Chacun lui donne même 200f, même 500f ce qu'il a. Donc comme tu vois le secteur si nous tous on cotise et le chef part lui remettre⁷²”

Déclare un commerçant. Un ancien chef de secteur témoigne : “ chaque policier a un secteur, ils savent que à telle date, ils viennent prendre l'argent aux vendeurs. Si 100 commerçants cotisent cinq cents en un jour ça fait combien ? C'est une vraie mafia .Mais c'est en train de finir⁷³” .Dans la pratique, cette tendance a pour effet d'alimenter le phénomène de commerce de rue et d'encourager l'arbitraire au marché.

Au terme de ce chapitre, l'on comprend que le marché Mokolo s'est implanté à la faveur du Délégué du gouvernement André Fouda. De petit espace ouvert constitué d'étals, il s'est transformé avec le temps. L'augmentation de sa population marchande, l'élargissement de sa superficie et sa position stratégique dans l'espace urbain ont fait de lui le plus grand marché d'approvisionnement de la ville de Yaoundé. Aujourd'hui, il fait l'objet d'une très grande convoitise de la part des commerçants venant des 4 coins du pays ; c'est d'ailleurs ce qui justifie l'informatisation accrue des activités au sein de ce marché. Il serait dès lors important d'effectuer une analyse sur les politiques ayant conduit à l'extension de ce marché.

⁷² Entretien avec G.Demanou, 53 ans, vendeur de petite échoppe, Yaoundé,03/09/2018.

⁷³ Entretien avec Hamadou Oumarou, 40 ans, Bijoutier, Yaoundé,03/09/2018.

Chapitre 2

DYNAMIQUE URBAINE ET EVOLUTION DES ACTIVITES INFORMELLES AU MARCHE MOKOLO

Les agglomérations ont connu et connaissent encore un fort accroissement de leur population. Parallèlement, l'évolution économique a été engendrée par le développement du secteur informel et la multiplication des petits métiers. Ces éléments ont notamment eu pour conséquence, une augmentation considérable des effectifs sur les marchés existants et de façon générale, en ville. L'accroissement de la demande (des commerçants) a été accompagné d'une augmentation significative du nombre d'équipements commerciaux et de transport (de l'offre). Ces deux facteurs conjugués sont à l'origine de la situation actuelle qui se caractérise par la saturation, la désorganisation et l'insalubrité des équipements existants, ainsi que par l'occupation fréquente de la voie publique par les vendeurs. L'objectif de ce chapitre consiste à analyser les espaces marchands, de montrer leur évolution ainsi que celle des activités informelles qui sont pratiquées en leur sein.

A- DE L'ANARCHIE A L'OCCUPATION PLANIFIEE DE L'ESPACE URBAIN

Il s'agit de montrer comment la croissance démographique qui s'est opérée au sein de la ville, a conduit à un développement anarchique des espaces marchands ; interpellant ainsi les autorités administratives et municipales à mettre sur pieds une planification bien structurée dans l'optique d'endiguer ce phénomène.

I- OCCUPATION ANARCHIQUE

La ville de Yaoundé a connu un accroissement important de la population urbaine en quelques années. Cet accroissement a engendré un développement anarchique des zones d'habitats et des espaces marchands. L'absence de réglementation, le manque ou la mauvaise gestion et le défaut d'entretien découlant des moyens financiers limités de la commune, sont des éléments qui ont facilités la perte de contrôle de la municipalité au niveau des marchés et

gares routières. D'où l'occupation anarchique des espaces par les populations qui s'installent à leur gré. Sur un total de 100 commerçants enquêtés, 30%⁷⁴ déclarent s'installer seuls ; ils n'ont pu enrayer le développement incontrôlé d'un grand nombre de constructions précaires :

- D'abord sur les espaces non bâtis du marché ;
- Ensuite dans les allées intérieures, aboutissant ainsi à la saturation définitive de celui-ci ;
- Enfin l'occupation anarchique des rues adjacentes du marché par les installations des vendeurs ambulants devient très fréquente : de véritables "marchés parallèles" se créent dont, les effectifs peuvent être aussi importants que ceux des marchés centraux.

En effet, les vendeurs sur étal ou au sol se sont installés dans les allées de circulation à l'intérieur de marché entraînant ainsi l'engorgement des espaces intérieurs. Cette situation contraint certains commerçants à étaler leurs marchandises dans les rues, rendant par-là l'accès difficile aux véhicules. En conséquence, les espaces marchands déstructurés et désorganisés. Ils cristallisent tous les dysfonctionnements : surconcentration, enclavement, manque d'hygiène, bâti vétuste etc. Souvent mal drainé, soumis à des inondations, car édifiés dans des zones non propres à l'habitat⁷⁵, l'afflux de nouveaux commerçants entraîne l'occupation des bords des marchés et des routes de manière illicite, sans payer aucune taxe ce qui entraîne l'extension du périmètre hors de sa clôture physique⁷⁶. La saturation de l'espace à l'intérieur du marché pousse les commerçants à investir les trottoirs et mordre sur la chaussée. Cet incivisme nuit à la mobilité, occasionne des accidents de circulation et dégrade l'aspect physique du marché et ses environs ; d'où la nécessité d'une planification des espaces marchands.

⁷⁴ Enquêtes de terrain réalisées du 03 au 28 septembre 2018.

⁷⁵ B. Michelin, La gouvernance dans les projets d'équipements marchands en Afrique, 2008.

⁷⁶ Ibid.

1-planification et développement des espaces marchands

Deux éléments majeurs sont à analyser dans cette partie ; il s'agit du rôle de la constitution de 1996 et 2008 et Le rôle du schéma Directeur d'Aménagement Urbain.

a- Le rôle de la constitution de 1996 et 2008

La constitution de la république du Cameroun de 1996 en son article 1^{er} consacre le Cameroun comme un état unitaire et décentralisé ,avec les communes et les régions comme les principales unités décentralisées .Cette orientation s'est matérialisée avec la mise en place progressive d'un cadre législatif et réglementaire à travers la promulgation des lois notamment la loi :N^o 2004/017 du 22 juillet 2004,d'orientation de la décentralisation fixant les règles générales ,la loi N^o 2004/018 du 22 juillet 2004,fixant les règles applicables aux communes ont été promulguées. Ainsi ,le maire et les conseillers municipaux doivent gérer leurs localités et exercer leur autorité conformément à la loi de la décentralisation .Suivant l'article 2 du décret N^o 2008/0738/PM du 23 avril 2008 portant organisation des procédures et mobilités de l'aménagement foncier ,sont considérés comme opérations d'aménagement foncier : la restructuration et la rénovation urbaine ,les lotissements et les opérations d'aménagement concertés .Au vue de ce décret ,le service municipale dans sa politique d'aménagement ,cherche à faire des pôles d'activité en restructurant les marchés par rayons .C'est ce qui explique d'ailleurs la subdivision du marché Mokolo en 7 secteurs d'activités bien définies .

Bien que cette politique de planification des espaces n'ait pas eu un succès total, on remarque un léger changement dans les espaces marchands. L'espace baptisé "Sauvette de l'Emergence" par exemple, inauguré le 27 juillet 2017 par le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé Gilbert Tsimi Evouna, est une réalisation née de cette restructuration.

On retrouve bien d'autres secteurs comme celui des vivres frais, le secteur des vendeurs de chaussures en caoutchouc, le secteur du bois, des marmites, la boucherie etc. La multiplicité, voir l'hétérogénéité, des installations de vente semblent, à première vue, caractériser ce marché. Une analyse plus approfondie montre qu'en fait, on retrouve toujours les 4 mêmes grandes catégories d'installation de vente, dont le niveau d'équipement est directement fonction du niveau du niveau de revenu du commerce considéré. Cette typologie, classée par niveau d'équipements, distingue : les bâtiments clos (boutiques, magasins, chambres froides), l'installation délimitée par quatre poteaux, couverte et ouverte (hangar), la table et l'étalage au sol⁷⁷.

pour la rénovation urbaine, un ensemble d'opérations d'aménagement a consisté en la démolition partielle d'un secteur urbain insalubre, défectueux ou inadapté en vue d'y implanter des constructions nouvelles⁷⁸. Ainsi qu'en 2000, certains commerçants avaient été déguerpis après trois à quatre semaines d'avertissement de leurs espace pour un meilleur aménagement. Les enquêtes de terrain effectuées montrent que sur 40 commerçants interrogés, 10 ont été déguerpis contre 30 non déguerpis.

Avec la restructuration et la rénovation, les espaces marchands se sont multipliés dans la ville de Yaoundé en général et au marché Mokolo en particulier.

b- Le développement des espaces marchands

- Le rôle du schéma Directeur d'Aménagement Urbain

Le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain est un document prévisionnel qui définit les besoins en équipement et les grandes orientations de l'aménagement d'une ville. Cette disposition du SDAU, montre que loin d'être des points de vente ou de ravitaillement, les espaces marchands correspondent à

⁷⁷ Enquêtes de terrain réalisées du 03 au 28 septembre 2018.

⁷⁸ Article 3, Alinéa 2 du décret N° 2008/0738/PM du 23 avril 2008 portant organisation des procédures et mobilités de l'aménagement foncier.

des centres de forte concentration de populations, surtout la structuration de l'espace urbain. Le Schéma Directeur d'Aménagement se définit aussi comme étant un outil d'aide à la décision et à la programmation. Celui de la ville de Yaoundé permet de développer les stratégies pour étaler le centre urbain et réduire la pauvreté.

Ainsi, le SDAU avait prévu une délocalisation des mini gares routières se trouvant à l'intérieur et au environ du marché pour les installer dans un site plus spacieux. Selon le service technique en charge des affaires urbanistiques, il fallait étendre les pôles de développement pour élargir le périmètre urbain du marché. En effet ,la délocalisation de certaines gares routières du marché Mokolo pour Ntongolo respectait les consignes de la circulaire N° 6118/MINAT/DCPN/ du 13 janvier1998 qui stipule que les gares routières doivent être installées ou aménagées en bordure des principaux axes routiers ,à l'entrée et à la sortie des centres urbains, pour éviter l'encombrement des voies⁷⁹. Elles doivent comporter toutes les commodités pratiques telles que : Les abris, les toilettes publiques etc. Le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé au vu de cette circulaire a aménagé et crée certains espaces marchands aux environs du marché Mokolo. C'est le cas précisément des boutiques situées au carrefour dénommé vulgairement “ carrefour MEEC”.

II-EVOLUTION DES ESPACES MARCHANDS

Le marché Mokolo a longtemps conservé une place centrale dans l'organisation urbaine de la ville de Yaoundé. Aujourd'hui avec le développement et l'étirement de l'aire urbaine, il y a eu une relocalisation des zones marchandes au sein de la ville.

⁷⁹ www.cvuc-uccc.com/minat

La délocalisation et l'évolution des gares routières ont été d'une grande importance. Dans le but de décongestionner le centre urbain afin de faciliter la circulation et partant agrandir le périmètre urbain et de créer de nouveaux pôles de développement ; le délégué du gouvernement accompagné des autorités municipales avait procédé à la délocalisation de certains espaces marchands et gares routières. C'est le cas du marché de Melen qui est présentement délocalisé à Mvog-béti.

Dans l'optique de décongestionner le marché, la communauté urbaine avait créé de nouveaux espaces. Car la demande dans ces espaces était forte et les structures existantes insuffisantes et saturées ce qui est à l'origine des embouteillages, des accidents de la circulation et même des coups de vol. Le tableau n° 1, montre l'évolution de la construction des stands au sein du marché Mokolo.

Tableau 1: Evolution des stands au sein du marché Mokolo entre 1979 et 2017

Années	1979	1984	1987	1990	2011	2017
Hangars	//	//	//	//	9	15
comptoirs	3304	6848	1000	2440	5630	//
Chambres froides	//	//	//	90	240	560
Boutiques	//	//	7500	//	7741	9890

Sources : service des recettes de la commune de Yaoundé², enquêtes de terrain septembre 2018.

Il ressort de ce tableau ci-dessus que les stands ont évolué de manière considérable depuis 1979. Le marché est passé de 3304 comptoirs en 1979 à

environ 5630 en 2011. Ceci s'explique par la forte demande d'emplacements au sein du marché.

L'extirpation de certaines gares routières du marché Mokolo pour les extrémités de la ville a permis d'aménager la ville et contribue conséquemment à l'étirement du périmètre urbain et/ou à la consommation de l'espace. Aussi les nouveaux espaces aménagés participent à l'animation urbaine car elle s'accompagne de la création des activités socioéconomiques.

1-Politiques d'extension du marché Mokolo : les réalisations des différents concessionnaires

L'agrandissement du marché Mokolo s'est effectué grâce au concours de 4 acteurs privés parmi lesquels 2 particuliers, Lonkeu et Meubeu et 2 sociétés privées à savoir : BUNS et SGC. Pour tous ces partenariats, le contrat ne concerne que la construction de boutiques et consiste pour la communauté urbaine à mettre le foncier à la disposition des concessionnaires, moyennant une redevance mensuelle durant toute la période de concession c'est-à-dire pendant 15 à 30 ans⁸⁰. Par ailleurs, les concessionnaires financent à leur propre frais le coût total de l'investissement. Pour ce faire, « la CUY possède toujours la nue-propriété, le partenaire quant à lui possède l'usu fruit pendant la durée du partenariat et à la fin, ce usu fruit revient automatiquement à la CUY. C'est un partenariat gagnant-gagnant »⁸¹ selon les fonctionnaires de la communauté urbaine, et les représentants de concessionnaires interrogés, la tarification des loyers des boutiques est encadrée par les textes en vigueur, ce qui signifie que les prix appliqués ne doivent pas aller au-delà des taux légalement reconnus. Ce n'est pourtant pas ce qu'on observe dans la pratique.

⁸⁰ [http //fr.allafrica.com](http://fr.allafrica.com) consulté le 20 septembre 2018 à 16H45min.

⁸¹ Extrait du discours de M. le DG de la SGC, lors de l'inauguration de Mokolostore, le 02 septembre 2011.

a- Le concessionnaire Lonkeu

C'est le premier Partenariat Public et Privé (PPP) à avoir vu le jour au marché Mokolo en 2006. C'est justement ce projet qui a suscité la législation en la matière, avec le vote de la loi n° 2006/012 du 29 décembre 2006 fixant le régime général des contrats de partenariat. De ce partenariat, il a été construit des bâtiments R+1 sur la rue Nana Tchakounté en allant vers Madagascar et sur la rue sultan Njoya à la descente Mokolo Elobi. Les tarifs pratiqués par ces concessionnaires sont :

- Pour la boutique située sur la rue Nana Tchakounté
 - 25000FCFA pour 18m² à l'étage
 - 40000FCFA pour 18 m² au rez -de -chaussée (RDC)
- Pour les boutiques situées sur la rue Sultan Njoya
 - 30000FCFA pour 20m² au RDC avec mezzanine à l'étage⁸².

La remarque générale que l'on peut faire à propos de ces boutiques est que le prix d'un loyer dépend de son emplacement. La fixation des prix réfère au positionnement du lieu de vente.

b- La Société Générale de Construction (SGC)

En avril 2010, le projet de construction de la SGC dénommé Mokolostore est lancé ; il s'achève en Mars 2011. Il a été réalisé le long de la rue Nana Tchakounté située en face du commissariat du 2^{ème} arrondissement. Toutes les boutiques sont construites en R+1 et sont réparties en Blocs suivant une activité principale. Ainsi le premier ensemble de boutiques comprenant les blocs A-B-C peint en jaune est réservé à l'alimentation. Le deuxième ensemble comprenant les Blocs D-E-E2-E3 peint en couleur or est réservé au prêt à porter. Le troisième ensemble comprenant les Blocs F1-G-H peint en rouge brique est

⁸² Entretien avec B. Lonkeu Ngouboussi, 52 ans, Concessionnaire au marché Mokolo, Yaoundé, 29/09/2018.

réservé au bazar. Enfin, le Bloc F2 constitue en lui seul un supermarché. Cela représente un total de 172 boutiques. Les prix du m² appliqué par la SGC est de 6000FCFA au RDC et de 5000FCFA à l'étage, autrement dit les loyers varient entre 75 000FCFA et 90 000FCFA pour les boutiques de 15 m² respectivement à l'étage et au rez de chaussée .37 500F et 45 000F pour les boutiques de 7,5m² respectivement à l'étage et au rez de chaussée⁸³.

c- Le concessionnaire BUNS

C'est le seul concessionnaire représentant un consortium. En effet il est le porte flambeau d'une coopération avec la Cameroon House Corporation (CHC). Contrairement aux deux concessionnaires cités précédemment, il possède un bureau de gestion au marché à l'emplacement de ses locaux commerciaux. Le bâtiment construit par le consortium est en R+1 et se trouve en face du supermarché DOVV, plus précisément au lieu-dit "ancien champs". Pour acquérir une boutique dans ces locaux, il faut déboursier une somme de 3,5 millions de francs⁸⁴.

2- Des activités économiques génératrices d'emplois

L'extension du marché a également conduit à la création d'une pléthore d'emplois informels qui sont de nos jours sources de revenus pour bon nombre de commerçants. Ces petits métiers sont un moyen d'insertion sociale pour certaines personnes. Ces activités créent des emplois directs et des emplois indirects. Les emplois directs sont essentiellement temporaires et permettent aux concernés d'avoir des revenus modestes. Ce sont par exemple les plongeurs dans les gargotes, les chargeurs et les "apacheurs" (personnes jouant le rôle d'intermédiaire entre le client et le commerçant ou vous permettant de trouver le produit que vous cherchez à l'endroit indiqué)

⁸³Entretien avec A.Ngaba, 51 ans, Superviseur General du Marché Mokolo, Yaoundé, 23/10/2018.

⁸⁴ Ibid.

Les emplois indirects sont ceux issus du réinvestissement des revenus des commerçants et des transporteurs. Ce sont, les call-boxeurs, les secrétaires, les pousseurs, les moto-taximen, etc., ils ont respectivement des recettes mensuelles et journalières.

a-Lieux de provenance des produits

Tableau 2 : lieux de provenance des produits commercialisés au marché Mokolo

PRODUITS	LIEU DE PROVENANCE
manioc frais	Nyong et Kellé
couscous de manioc	Obala
Bâtons de manioc	Okola
plantains	Mbam et Kim Obala
maïs frais	Mbam Ouest
Couscous de maïs	Ouest Mbam Nord
fruits	Mbam, Ouest, Nigeria
Friperie	Europe, Usa, Canada, Chine, Nigeria
papeterie et la bouquinerie	Europe
l'électroménager et l'électronique	Dubaï, Chine, Europe, Usa,
boucherie, poissonnerie et volaille	Extrême- Nord, Ouest, Littoral, Sud-Ouest, Europe, Maroc

Source : ODECO (Organisme de Développement, d'Étude, de formation et de Conseils)

Le tableau ci-dessus porte des informations sur les lieux de provenance de quelques produits qui sont commercialisés au sein du marché Mokolo. Ces produits proviennent des horizons divers, s'étendant des villages périphériques jusqu'aux pays étrangers.

b-Processus de commercialisation des produits

Dans l'optique de mieux illustrer le processus de commercialisation des produits au marché Mokolo, l'on a jugé préférable de développer notre explication en se focalisant sur la commercialisation des produits agricoles uniquement. Au niveau de la commercialisation des produits agricoles, le chef de secteur reste une personne ressource clef pour la commercialisation des produits. Il connaît tous les grossistes et semi grossistes de son secteur. C'est pour cela qu'il est important d'identifier le numéro du secteur où sont commercialisés les produits que nous voulons proposer et le nom du responsable du secteur.

Photo 1: quelques produits vivriers sur les étalages au marché Mokolo



Source : Tembia, Yaoundé 13 septembre 2018

Une fois que l'on est en contact avec le chef de secteur moyennant une somme de 5 000 FCFA⁸⁵, il vous met en contact avec les acheteurs. Dès ce moment, les négociations se passent entre le vendeur et les différents acheteurs. Les prix dans ces cas dépendent des volumes, des périodes d'abondance ou de pénurie, de la demande et du lieu de livraison. Une fois que les deux parties se sont entendues, il ne reste plus qu'à effectuer l'opération. Il faut souligner ici que le marché de Mokolo est le principal pôle d'approvisionnement et de vente du maïs sec dans la ville de Yaoundé. Ces produits sont vendus principalement au sein des 9 hangars, situés du côté de la rue Tchakounté comme c'est illustré dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Produits ou services dominants par hangars au marché Mokolo

Hangar	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Produit(s) ou service(s) dominants	Vivres frais	couture	Vivres frais et coiffure	Couture et coiffure	Vivres secs et frais	Boucherie et vivres frais	Vivres secs et frais	Vivres secs et frais	Arachides et volaille

Source : enquêtes de terrain réalisées du 03 au 28 septembre 2018.

B-UN PORTAIL EXTREMEMENT DIVERSIFIE DE METIERS

Les principales activités économiques de la ville de Yaoundé ont été longtemps liées à la qualité des sols et au microclimat des villages environnant qui ravitaillent d'une part les différents marchés de la ville. Le nombre limité d'unités industrielles pourvoyeuses d'emplois rémunérés maintient la ville dans une situation où l'informel tient une place prépondérante. Il importe à la lumière de ce travail, de voir les tendances d'évolution au niveau de l'emploi, et plus généralement de l'économie urbaine.

⁸⁵ Entretien avec Y. Nyameko, 54 ans, Bayam sellam au marché Mokolo, Yaoundé, 18/09/2018.

I-LES PETITS METIERS INFORMELS

Le marché de l'informel est caractérisé par plusieurs catégories de débrouillards qui pour la plupart n'ont pas eu la possibilité de se procurer un stand au sein du marché. A cet effet, ils préfèrent s'installer ou étaler leurs marchandises le long des rues ou des trottoirs. Les commerçants ambulants vendent leurs marchandises dans les portes-tout, brouettes, pousse-pousse ou sur leur propre corps comme le font le plus souvent les vendeurs de vêtements ambulants et les quincaillers ambulants. Ils sont incapables de louer des boutiques à l'intérieur du marché. Une autre catégorie de ces acteurs quitte les marchés voisins (Mvog-bi, Mfoundi, Acacias etc.) pour venir exercer leur activité au marché de Mokolo où ils sont assujettis à l'occupation temporaire de la voie publique (OTVP) et présente l'impôt libérateur (IL).

1-Le petit commerce

Dans ce secteur d'activités, nous listons les commerçants ambulants, les vendeurs à la sauvette, les *bayam-sellam* et les exploitants de gargotes.

a- La vente à la sauvette

Ce secteur recrute surtout parmi les jeunes (diplômés ou non de l'enseignement supérieur). On y rencontre aussi des enfants de moins de 12 ans. Ils commercialisent entre autre les produits de friperie sur les pousse-pousse aménagés spécialement à cet effet, les produits manufacturés (chaussures, montres, etc.), les produits de quincaillerie dans les portes-tout ou à la criée et les produits alimentaires (bonbons, biscuits, etc...). La vente des livres "au poteau" constituent aussi un volet important des activités dans ce secteur. L'approvisionnement provient généralement de Douala⁸⁶. Les revenus dans ce secteur restent faibles compte tenu de la forte concurrence qui prévaut. Ces activités s'exercent généralement en marge de la réglementation même si de plus en plus, la commune s'emploie à percevoir la taxe d'occupation temporaire

⁸⁶ Enquêtes de terrain réalisées du 23 au 28 septembre 2018.

de la voie publique. Les difficultés du secteur portent sur la précarité de l'activité, le manque d'appui et d'encadrement des acteurs ainsi que l'inorganisation totale du secteur et la pression fiscale.

Photo 2: fripiers installés au niveau de la descente Mokolo Elobi



Source : Tembia, Yaoundé 13 septembre 2018.

b-Bayam-sellam

C'est une activité pratiquée en majorité par les femmes. Elles commercialisent les vivres frais, les légumes, les fruits et les produits maraichers. Un important pôle de vente des vivres frais s'est développé dans toute les artères et succursales du marché .Elles achètent parfois les produits dans les champs, mais au moins 60% de leurs achats se font sur place dans les marchés auprès des cultivateurs qui débarquent et des grossistes⁸⁷. Les bayam-

⁸⁷ Entretien avec F.Tchaptchet, 60 ans, Bayam sellam, Yaoundé,18/09/2018.

sellam estiment que le secteur est porteur malgré les multiples difficultés auxquelles elles font face.

c- Vente des produits pharmaceutiques dans les hangars

Malgré le caractère illicite de cette activité et l'existence des textes de loi qui la réprime, le marché Mokolo contient tout un secteur réservé à la vente illicite des produits pharmaceutiques et de nombreux autres qui pratiquent la vente à la criée le long de la rue. Les difficultés financières rencontrées par toutes les couches de la population font en sorte que cette activité prospère malgré les risques qu'elle comporte. L'automédication et la qualité douteuse de certains produits suite à la mauvaise conservation constituent un danger pour la population. Il convient de préciser que ces produits sont aussi issus des activités de la contrebande avec le Nigeria⁸⁸.

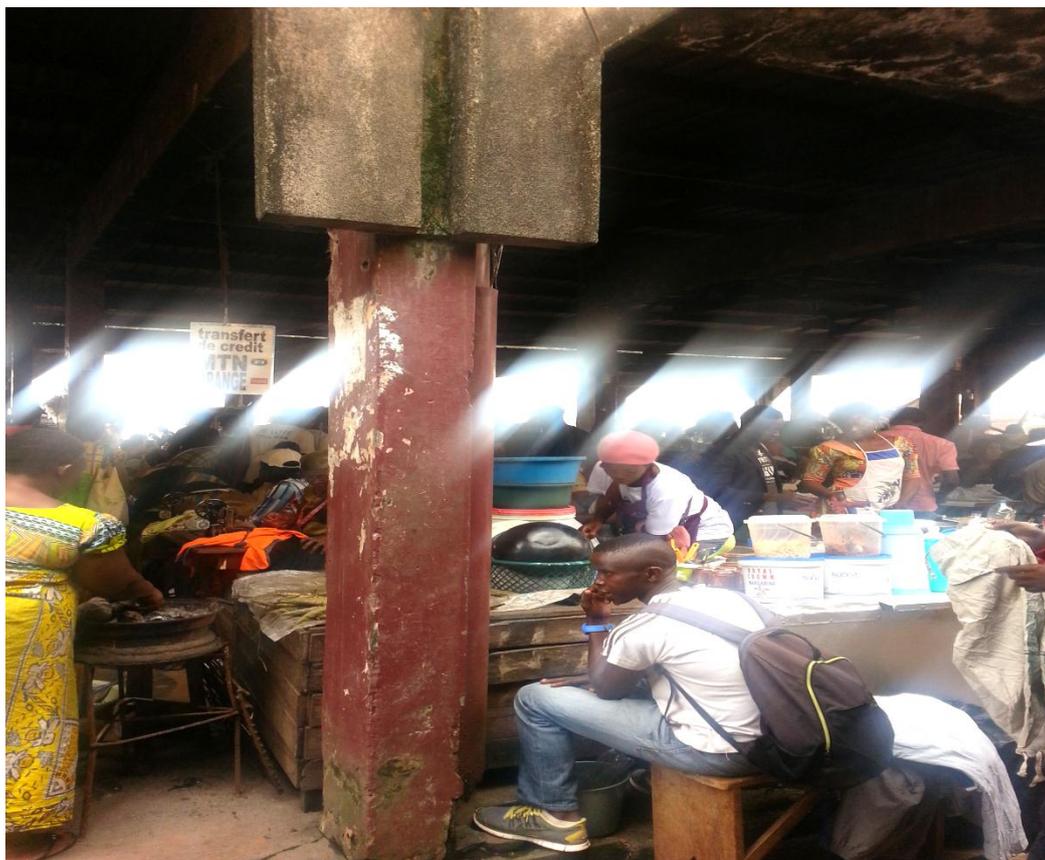
d- La restauration

De nombreuses gargotes dans le marché sont des structures appartenant à des promotrices qui louent un local pour l'exercice de cette activité et utilise une main d'œuvre salariée, payée mensuellement. Cette dernière est majoritairement constituée de jeunes hommes et femmes. Les emplois sont surtout ceux de cuisinière et serveuses. Le chiffre moyen d'employé est de 3 personnes⁸⁹. La restauration de rue est pratiquée majoritairement par les femmes qui vendent des repas à un point fixe dans le marché et les gares routières de façon ambulante sur la tête ou à l'aide d'un porte tout à travers le marché. On note aussi la présence (très importante pendant les vacances) de jeunes enfants transformés en vendeurs ambulants de plantains grillés, de prunes, d'ignames cuites, de maïs, de macabo grillé et de nombreux autres mets.

⁸⁸ Entretien avec G.Tatang Segning, 37 ans, vendeur de médicaments, Yaoundé, 03/09/2018.

⁸⁹ Entretien avec V.L.Megnizeu, 39 ans, Restauratrice au marché Mokolo, Yaoundé, 06/09/18

Photo 3: Petite restauration située dans le hangar n° 3



Source : Tembia, Yaoundé 13 septembre 2018.

II-LES PRESTATIONS DE SERVICES

Dans ce secteur nous listons : la menuiserie, la conduite de porte-tout, la coiffure, la couture, call-bax, bureautiques pour ne citer que celles-ci.

a- La menuiserie et la conduite de porte-tout (pousse-pousse, brouette)

Activité masculine, elle est réalisée par des hommes âgés et des jeunes. De nombreux ateliers sont installés en bordure des routes. Cependant on observe un fort regroupement des ateliers derrière le marché en allant vers la briqueterie. C'est une activité assez développée dans la ville qui souffre cependant de l'absence de technicité des opérateurs et de leur faible niveau de formation générale.

La conduite de porte-tout est une activité assez développée dans le marché. Elle est l'apanage des hommes. Cette activité s'exerce principalement à l'intérieur du marché où on observe une forte concentration de brouettiers et de pousseurs placés aux différentes extrémités du marché. Ils se chargent d'acheminer les produits des commerçants au niveau de leurs différents comptoirs. Certains servent d'appui aux femmes qui ont beaucoup de courses à effectuées, l'intérieur du marché n'étant pas accessible aux véhicules des usagers. Ils sont aussi d'une grande utilité pour les personnes qui désirent regagner l'arrêt taxi avec les produits qu'elles ont eu à se procurer au marché. De nombreux jeunes, enfants victimes des déperditions scolaires y travaillent en permanence tandis que de nombreux élèves s'y investissent pendant les vacances et les week-ends .La recette journalière est comprise entre 2000 et 5000 FCFA⁹⁰ .Dans le marché, on dénombre plus de 300 portes-tout⁹¹ .La principale difficulté est liée au fait que beaucoup de voleurs s'infiltrent dans cette activité. Il suffit pour le client d'être distrait par les multiples produits que les commerçants lui proposent çà et là, c'est l'occasion pour le brouettier de se dissimuler dans la foule avec tous les achats effectués par le client.

b- La coiffure, la couture et la cordonnerie

C'est une activité pratiquée sans discrimination de genre. De nombreux kiosques et comptoirs de coiffure, construits en matériaux provisoires pour un grand nombre, existent au sein du marché. Les revenus dans ce secteur sont tributaires des différents événements que la ville enregistre au cours d'une année. La vieille des fêtes de fin d'année est la période où tous font des bénéfices colossaux. Les vacances sont les périodes de faibles activité avec des journées sans recette pour certains. Le nombre d'acteurs devenant de plus en plus croissant, rend ainsi les activités difficiles pour certains qui sont dans l'obligation d'arpenter les différentes rues du marché à la recherche de

⁹⁰ Entretien avec M. Tsatesse, 31 ans, Pousseur au marché Mokolo, Yaoundé, 18/09/18.

⁹¹ Enquêtes de terrain réalisées du 03 au 28 septembre 2018.

potentiels clients. Ceci est beaucoup plus visible au niveau de Mokolo sapeur où des hommes et femmes proposent à longueur de journée leur service aux passants⁹²

Quant à la couture, c'est une activité pratiquée autant par les femmes que les hommes. On observe une forte concentration de petits tailleurs au niveau des hangars 2 et 9 du marché. L'observatoire du répertoire communal fait ressortir l'existence d'au moins 500 petits couturiers installés à l'intérieur et aux alentours du marché⁹³. Le secteur est fortement concurrencé par la friperie et par les produits chinois. Le problème majeur du secteur est lié à l'absence de financement des activités notamment en période de rentrée scolaire avec une forte demande de tenues scolaires.

Le cordonnier à Yaoundé est un travailleur de plus en plus polyvalent. Ses prestations ne se limitent plus à la seule réparation des chaussures. La gamme de services offerts comprend la réparation des sacs de marché, des cartables, des sacs de voyage et de toutes sortes déchaussures. Des cadres de l'administration publique ou privée aux ménagères sans exclure les religieux, étudiants, etc. font recours aux services du cordonnier installé en bordure de la rue, dans un atelier, dans le hangar du marché ou le cordonnier ambulant. La cordonnerie ambulante est une approche très stratégique car les travailleurs peuvent aller dans les zones les plus enclavées de la ville. Le service est rendu à domicile et revient moins cher aux usagers (pas de frais de déplacement, les prix de prestations sont plus bas par rapport à ceux pratiqués par les cordonniers installés dans les marchés, les ateliers, etc.). Toutefois, le cordonnier ambulant, malgré son approche de proximité, se limite au service minimum. Le marché Mokolo, unique endroit où on peut retrouver les réparateurs de chaussures

⁹² Enquêtes de terrain réalisées du 03 au 29 septembre 2018

⁹³ Archives de la commune de Yaoundé 2, consultées le 09/09/ 2018

regroupés en grand nombre (plus de 150 cordonniers⁹⁴), a permis de mieux suivre l'activité de cordonnerie à une échelle plus grande (dimension urbaine).

Photo 4: hangar réservé exclusivement à la cordonnerie au marché Mokolo



Source : Tembia, Yaoundé 13 septembre 2018.

L'activité est menée par plusieurs nationalités (camerounaise, nigérienne, malienne, nigériane, etc.). Depuis deux ans, les cordonniers à Mokolo occupent provisoirement un hangar construit par la Communauté Urbaine. Suite au nombre croissant des travailleurs, cet espace déjà saturé est devenu insuffisant et constitue une source de tensions diverses entre les responsables du marché et les réparateurs.

⁹⁴ Enquêtes de terrain réalisées du 03 au 28 septembre 2018.

c- Le call-bax, la bureautique /secrétariat et autres

C'est une activité pratiquée majoritairement par de jeunes des deux sexes dont la plupart sont propriétaires. La disparition des cartes de crédit et la forte concurrence dans le secteur réduit les chiffres d'affaires dont la marge bénéficiaire. Le niveau de revenu reste faible.

La présence d'une administration au sein du marché et le développement de nouvelle technologie de l'information et de la communication ont développé de nombreuses activités telles que la saisie et la reproduction des documents. Les dépanneurs des ordinateurs et téléphones portables se sont installés tout autour des vendeurs d'appareils mobiles et électroménagers. Certains s'occupent spécialement du téléchargement des films, musiques, documentaires etc. Néanmoins, les emplois ici restent précaires et surtout mal rémunérés.

d- Le transport : moto-taxis, minibus et véhicules

Le transport constitue un volet important des activités informelles génératrices de revenus pour les plus démunis. Il est pratiqué exclusivement par les hommes. Les transporteurs individuels par cares, utilisent les minibus de 14 à 18 places pour rallier les coins et villages voisins comme Monatelé, Okola, Sa'a etc. Les transporteurs par véhicules de tourisme utilisent les taxis de ville pour rallier la capitale politique aux villages et petites villes environnantes. A côté des chauffeurs et des convoyeurs, s'est développée l'activité des chargeurs contre des commissions de 100 à 200FCFA par client.

Le transport urbain effectué par les moto-taxis remplace les taxis de villes qui ne peuvent pas circuler à l'intérieur de certains espaces marchands. C'est le moyen de déplacement le plus rapide des populations dans la ville de Yaoundé. Officiellement la municipalité de Yaoundé 2 a déjà enregistré plus de 1000 moto-taximen⁹⁵, mais officieusement les chiffres réels tendent vers 1500. Les chauffeurs sont pour la plupart propriétaires. Pour ceux qui sont employés, ils ne

⁹⁵ Archives de la commune de Yaoundé 2, consultées le 09/09/ 2018

reçoivent pas de salaires à la fin du mois, il leur est exigé le versement d'une somme de 2000 à 2500 FCFA par moto et par jour⁹⁶. La recette journalière moyenne est de 5000FCFA dont 1000FCFA pour le carburant ; l'entretien de la moto étant à la charge du propriétaire⁹⁷.

L'étude de la dynamique urbaine et de l'évolution des activités informelles au marché Mokolo a permis de voir l'évolution des activités économiques dans ce marché. Il ressort de cette analyse que le critère le plus important c'est la planification des espaces marchands. Pour être plus explicite, il apparaît que l'augmentation de la population apporte des effectifs considérables des commerçants informels au sein du marché Mokolo. Cependant, ce phénomène s'accompagne des retombées qui sont tant bénéfiques que désastreuses pour les commerçants et les populations de la cité capitale.

⁹⁶ Entretien avec P.Messanga, 28 ans, Moto -taximan à Mokolo,06/09/2018

⁹⁷ Ibid.

Chapitre 3

L'IMPACT DES ACTIVITES INFORMELLES DANS LES ESPACES MARCHANDS A YAOUNDE

L'extension des activités informelles au sein du marché Mokolo, a conduit à des conséquences considérables. Ce secteur qui englobe plus de 90,4% de la population active au Cameroun⁹⁸, est devenu une source d'apaisement social et un stabilisateur du problème de chômage dans la ville. Ces petits métiers ont également produit des effets néfastes sur l'économie, la fiscalité et sur le mode de vie des populations de la ville de Yaoundé.

A-SUR LE PLAN ECONOMIQUE ET FISCAL

L'économie étant l'ensemble des activités de production, de distribution et de consommation dans une société humaine, elle ne saurait être épargnée des différentes tractations causées par les activités informelles.

I-SUR LE PLAN ECONOMIQUE

Les activités informelles à Yaoundé ont contribué d'une part à la limitation du chômage et à l'apaisement social. D'autre part, ils ont conduit à l'accès aux biens de toute nature et à l'expansion des formes de production et de distribution précaires.

1- La limitation du chômage et l'amélioration du niveau de vie des acteurs

Ces petits métiers informels procurent à bon nombre de personnes un emploi à Yaoundé. Le secteur informel rassemble près de 3/4 de la population active non agricole en Afrique subsaharienne, contre plus des 2/3 à la fin des années 1980. Au Cameroun il représente en termes de production entre le quart et la moitié du PIB⁹⁹. Cette gamme variée de petits métiers de rue a une production exclusivement tournée vers le marché intérieur. A Yaoundé, ils

⁹⁸ C.L. Tchagneno Tene, *Formalisation de l'emploi informel un défi majeur pour la paix et le développement du Cameroun*, CJDHR, vol.5, n°2, décembre 2011.p.56.

⁹⁹ P.Godinho Gomez, "Des mesures d'actions au plan régional : les efforts de l'UEMOE", *Le courrier ACP-UE*, no178, janvier 2000, p.66.

occupent, font vivre et servent une bonne tranche de la population. Ils ont dès lors un poids économique considérable. Ils permettent à certaines personnes de vivre et même de survivre ; les activités informelles assurent des revenus et continuent à créer suffisamment d'emplois pour tous ceux qui veulent échapper au chômage urbain à Yaoundé.

L'on a procédé à une enquête sur la question et la plupart des personnes interrogées déclarent que dans les années 70, ils n'exerçaient que l'agriculture ou étaient au chômage¹⁰⁰. Les multiples crises ont rendu les conditions de vie difficiles les poussant ainsi à chercher de quoi survivre. Deux tiers des acteurs proviennent du secteur formel¹⁰¹ et sont notamment les victimes des différentes politiques étatiques des années 90, axées sur la réduction des effectifs des fonctionnaires dans la fonction publique. Ces emplois sont venus renforcer le système économique moderne de Yaoundé qui ne parvient pas à créer des emplois en quantité suffisante pour absorber la main-d'œuvre qui est en croissance rapide. Les petits métiers se sont donc présentés comme étant une solution d'ultime recours à ce problème. En menant par exemple des activités comme la coiffure, la couture, la cordonnerie, le commerce ambulancier, le moto-taxi, le call-bax, ces derniers cherchent avant tout à contenter leur besoin d'activité et donc à échapper au chômage. La majorité des acteurs de petits métiers informels interrogés dans les marchés de la ville de Yaoundé disent avoir décidé de s'intéresser aux petits métiers, faute d'avoir trouvé un emploi dans une entreprise formelle ou dans la fonction publique. C'est le cas de Yaouba Abdoulaye, titulaire d'un baccalauréat " C", se retrouve aujourd'hui dans la vente des sacs importés d'Europe. Pourtant son souhait avait toujours été d'exercer dans la fonction publique ou au sein d'une grande entreprise à l'instar de la SONARA ou la CDC¹⁰².

¹⁰⁰ Enquêtes personnelles réalisées du 03 au 28 septembre 2018 à Yaoundé.

¹⁰¹ Ibid.

¹⁰² Entretien avec Yaouba Abdoulaye, 42 ans, fripier au marché Mokolo, 03Septembre 2018.

A Yaoundé, la prolifération des activités informelles a également eu un impact sur les revenus des commerçants de trois secteurs d'activités à partir de 1999. Il s'agit du secteur tertiaire (call-box), du secteur secondaire (les fripiers) et du secteur primaire (vendeurs de vivres), qui ont connu une hausse pour certains et une baisse pour d'autre comme le démontre le tableau ci-dessous.

Tableau 4: Evolution des revenus moyens des commerçants dans trois secteurs d'activités de 1999 à 2010 en FCFA

Années	1999	2003	2010
Revenus moyens du secteur tertiaire(en FCFA)	60000	80000	130000
Revenus moyens du secteur secondaire(en FCFA)	100000	80000	70000
Revenus moyens du secteur primaire(en FCFA)	80000	95000	190000

Source : ODCO, *valorisation des modes de mise en marche de produits agricoles par les op sur les marches de la région centre* p.26.

De ce tableau on constate que les revenus des secteurs tertiaires et primaires ont progressivement augmenté tandis que ceux du secteur secondaire sont en baisse. D'après les témoignages des commerçants, généralement l'augmentation de revenus est liée à la diversification des secteurs d'activités et à l'augmentation de la population dans la ville. La baisse est relative à la multiplication exagérée des activités du même secteur sur le marché.

L'on a procédé à une interrogation de près de vingt commerçants au marché Mokolo de Yaoundé à propos des différentes réalisations de tout un chacun avec les revenus tirés de leurs petits commerces. L'on a classé les réponses en trois catégories, la première concerne ceux qui déclarent payer leur propre scolarité ou celui des enfants avec cet agent ; la deuxième catégorie concerne ceux qui ont pu s'acheter un terrain ou ont déjà construit leur propre maison et enfin la troisième concerne ceux qui dépendent complètement de ces

activités, c'est-à-dire qui ont fondé et bâti toute leur vie dans les petits métiers informels. Talla Paulin est un exemple parmi tant d'autres, il a forgé toute sa carrière dans les petits métiers informels. Il déclare être satisfait de cette activité qui lui a permis de doter son épouse en 1988, de construire sa propre maison en 1999 et de prendre soin de ses 5 enfants¹⁰³.

Grâce à ces petits métiers, Penga Jeanne Dark parvient depuis 1988 à satisfaire ses besoins les plus immédiats et ceux de sa famille à savoir l'achat de nourriture, de boissons, de produits de beautés et d'entretien, d'ustensiles de cuisine, de vêtements. Cela lui permet également de payer ses impôts, et d'acquérir des biens de sécurité et de confort comme son poste radio, sa télévision, ses meubles, etc. Par ailleurs, elle déclare avoir réinvesti à plusieurs reprises une partie de son gain dans son commerce de poulet. Depuis 1998, elle ne prend plus les poulets à crédit auprès des fermiers comme elle le faisait auparavant ; elle les achète avec son propre capital par conséquent, elle vend à présent sans toutefois avoir la moindre contrainte de vite écouler afin de respecter le délai de remboursement de sa dette auprès de son livreur¹⁰⁴.

C'est par le biais des petits métiers de rue que la majorité des habitants de la ville de Yaoundé satisfont leurs besoins de biens et de services de consommation courante. Bon nombre de personnes n'ayant pas assez de moyens pour s'approvisionner auprès des grandes entreprises économiques modernes trouvent leur compte chez des petits commerçants installés dans les différents espaces marchands de la ville. Ce ne sont pas seulement les personnes démunies qui sollicitent les services du secteur informel de nos jours, l'on a également l'administration, les collectivités, les personnes nanties, et même les touristes venus de l'étranger qui séjournent dans la ville.

¹⁰³Entretien avec P.Talla, 55 ans, Vendeur d'huile de palme, Yaoundé,06 septembre2018.

¹⁰⁴ Entretien avec J.P.Penga, 55 ans, vendeuse de poulet au marché Mokolo, Yaoundé,03 septembre 2018.

2-L'accès facile aux biens de toute nature

La prolifération des activités informelles dans nos marchés, a facilité l'accès aux biens alimentaires et aux produits d'usage courant. A l'heure actuelle, la ville de Yaoundé est largement subordonnée par les petits métiers informels pour son approvisionnement en bien alimentaire. Les enquêtes de terrain permettent de dire que les habitants de même que les visiteurs sollicitent de préférence les petits métiers du commerce pour la majeure partie de leurs achats de biens alimentaires. Les marchés, les formules modernes de distribution représentées dans la ville par les maisons de commerces, les supermarchés, les restaurants de style VIP¹⁰⁵ ne les intéressent que pour les achats complémentaires ou de prestige. Les populations ont non seulement un accès facile à certains produits mais aussi à des prix abordables. Dans les grandes surfaces par exemple, certains aliments ne sont pas vendus en détail c'est le cas par exemple du riz, des allumettes, de l'huile, des arachides, du pain, du sucre, du cube, de la pâte à tartiner, de la mayonnaise, du jambon, etc. Pourtant, le boutiquier au coin de la rue vous procure tout cela à un coût convenable même aux poches du citoyen qui a un niveau de vie faible.

Les activités informelles à Yaoundé permettent aux personnes vivantes avec des revenus faibles d'avoir accès à certaines denrées alimentaires et produits d'usages courants qui semblaient être beaucoup plus l'apanage des personnes à revenus considérables. D'autre part, les petits métiers de rue sont venus comblés certains manquements du secteur moderne dans la ville. La réparation automobile par exemple, est effectuée en grande partie par les mécaniciens de rue. En effet, la forte pénétration des motos et pièces détachées chinoises à partir des années 2000 ne s'est pas faite directement. C'est au Nigeria pays où se trouve le plus grand parc automobile d'Afrique de l'Ouest, que les premiers importateurs camerounais sont allés s'approvisionner (Cocimecam, moto-sanili, grand bazar, link international, etc.). En 2010, environ

¹⁰⁵ Very Important Personality

85% des automobilistes habitant ou visitant cette ville trouvaient satisfaction à tous leurs problèmes automobiles auprès des mécaniciens de rue¹⁰⁶. Il faut également dire que les points de ventes improvisés par des pratiquants des petits métiers attirent la clientèle du fait que ces lieux d'échanges donnent à voir et à admirer et permettent des contacts sociaux étendus. Elles permettent aussi de voir des parents des amis, d'échanger des nouvelles et de se distraire.

En définitive, on comprend que la poussée des activités informelles dans les espaces marchands à Yaoundé a été d'une certaine utilité pour la population qui de nos jours à un accès facile aux biens de services et de consommation. Qu'à cela ne tienne, cette expansion a conduit également à d'énormes méfaits et certains déséquilibres ont été plus accentués que gommés.

3- L'expansion des formes de production et de distribution précaires

Bien que les petits métiers informels soient à l'origine de quelques petits changements positifs à Yaoundé, les prouesses réalisées jusqu'ici par ces métiers ont été dans l'ensemble médiocres. En effet, à quelques exceptions près, cette réalité économique n'y procure à ses agents que des revenus infimes ou très irréguliers et souvent un emploi instable. Les horaires de travail tout comme les conditions de travail sont le plus souvent très pénibles. La qualité des produits et des services tout comme le rendement ont été le plus souvent médiocres. L'on a procédé à l'interrogation de 20 employés des petits métiers à Yaoundé; tous affirment ne pas avoir d'horaire fixe de travail, et quant au salaire il dépend de la bonne ou de la mauvaise foi du patron¹⁰⁷. Un grand nombre de ces activités permettent tout simplement à ses acteurs de survivre c'est le cas par exemple de la petite cordonnerie, la vente de cigarette, du colportage, la vente de l'eau ou des beignets, etc. Certains cachent un chômage déguisé ou frisent la

¹⁰⁶ Enquêtes de terrain réalisées du 05 au 13 Août 2016.

¹⁰⁷ Enquêtes de terrain réalisées du 05 au 13 Août 2016.

mendicité¹⁰⁸ ; nettoyage des ongles, affûtage des machettes, pesage des personnes, chargeur dans les gares routières, cirage de chaussures, lavage de voitures, etc. De plus, l'on a essayé d'établir une comparaison entre les produits fabriqués et les services offerts par les pratiquants des petits métiers de rue et les prestations de même nature fournies par les activités économiques modernes ou formelles, on constate clairement qu'ils sont de qualité inférieure à ceux produit par les structures formelles.

Les entreprises du secteur informel à Yaoundé ont une très courte durée de vie pour la plupart ; à cause du fait que le plus souvent elles sont dirigées par une personne qui est patron en même temps employé par conséquent, l'entreprise est vouée à la mort après le décès du propriétaire ou s'il décide de changer de domaine. C'est pourquoi sur 50 structures informelles recensées dans la ville, seule 15 ont une durée de plus de 15 ans¹⁰⁹. On comprend ainsi que la prolifération des petits métiers dans la ville de Yaoundé rend davantage ce secteur vulnérable.

II-SUR LE PLAN FISCAL

La fiscalité étant une source de revenue pour l'Etat, lui permettant de mener à bien ses grands chantiers tout en assurant le paiement à temps des salaires et pensions de ses fonctionnaires. Il est donc important de se questionner sur les répercussions des activités informelles sur la fiscalité dans la ville de Yaoundé.

- L'aggravation de la fraude fiscale

Les impôts sont la principale source de financement des dépenses publiques. Par ce canal, un gouvernement met en œuvre une politique

¹⁰⁸ Kengne Fodouop, "Le secteur informel, un antidote contre la crise économique en Afrique Sub-saharienne ?" *revue de géographie du Cameroun*, vol. XII, N° 2, 1996, p.10.

¹⁰⁹ Enquêtes de terrain réalisées du 05 au 13 Août 2016.

économique et sociale dans le but ultime d'améliorer les conditions de vie des populations. La mobilisation des ressources fiscales est donc importante pour atteindre des objectifs de développement dont celui de la réduction de la pauvreté. De ce fait la croissance des activités informelles à Yaoundé a conduit inéluctablement à l'aggravation de la fraude fiscale. En 1990 par exemple, le montant des impôts non réglés au Trésor Public par les acteurs du secteur informel était de 17,2 milliards de francs CFA¹¹⁰. L'amputation des recettes fiscales et la nécessité grandissante des dépenses publiques supplémentaires qui en découlent sont de nature à aggraver les difficultés budgétaires et à réduire le pouvoir de contrôle de l'Etat. A Yaoundé, les recettes budgétaires de la commune urbaine ont considérablement baissé ; on est passé d'environ 377 699 998 FCFA au cours de l'exercice 2000-2001 à 198 919 93 FCFA au cours de l'exercice 2004. En plus, le déficit fiscal de la commune a atteint 27 694 902 FCFA entre 2003 et 2004¹¹¹.

Sachant bien que le secteur informel est l'un des principaux fournisseurs d'impôts et de taxes au sein de la commune, le refus de payer les impôts par la majorité des acteurs de l'informel à Yaoundé contribue directement à la limitation des réalisations de la commune. Le cas des routes est l'exemple le plus palpable à Yaoundé, les axes bitumés il y a belle lurette ne sont toujours pas réhabilités ; ceci est tout simplement dû au fait que la commune ne gagne pas assez pour pouvoir s'engager dans de gros investissements¹¹². Pourtant il faut noter que au fur et à mesure que les années s'écoulent ,la ville de Yaoundé ne fait que s'agrandir avec l'expansion des pratiquants des petits métiers qui en principe devaient booster l'action communal en payant leurs impôts et taxes¹¹³.

¹¹⁰Kengne Fodouop, "Le secteur informel, un antidote contre la crise économique en Afrique Sub-saharienne ?" *revue de géographie du Cameroun*, vol. XII, N° 2, 1996, P.9.

¹¹¹ Archives de la commune de Yaoundé 2, consultées le 12 septembre 2018.

¹¹² Anonymat, un agent de la commune, entretien du 12 septembre 2018

¹¹³Ibid.

Tableau 5: Evolution de quelques recettes communales moyennes en FCFA entre 2004 et 2010

Année	2004	2007	2010
OTVP	989 000	768 500	741 500
Droit de place	2 510 500	2 750 000	2 882 600

Source : données du service d’assiette de la commune de Yaoundé 2, enquête de terrain, Septembre 2018.

De ce tableau, l’on constate que la taxe sur l’Occupation Temporaire de la Voie Publique (OTVP) a considérablement baissé ; elle quitte de 989 000FCFA en 2004 à 741 500 FCFA en 2010. Le droit de place qui constitue à priori, un gisement important de ressources dans différents marchés et rues de la ville est presque constant. Pourtant le nombre d’acteurs est en perpétuelle évolution comme l’on l’a démontré dans les pages précédentes.

Au Cameroun en 1992, année qui a suivi la reconnaissance officielle de la vente à la sauvette, composante dominante du secteur informel, le montant des impôts non réglés au Trésor public par les petits métiers du secteur informel s’est élevé à 31,8 milliards de francs CFA¹¹⁴. On comprend ainsi qu’encourager les petits métiers à Yaoundé, c’est contribuer à l’aggravation de la fraude fiscale dont cette branche d’activité est l’une des principales sources. La pratique des activités informelles brise le principe à la fois général et constitutionnel de l’égalité des citoyens devant la loi¹¹⁵. C’est-à-dire que, du point de vue fiscal, les acteurs du secteur informel sont sources d’injustice et d’inégalité de traitement dans la mesure où ils échappent à l’imposition et obligent les agents économiques formels déjà victimes de concurrence déloyale à supporter un

¹¹⁴Kengne Fodouop, ‘‘Le secteur informel, un antidote’’, p.10.

¹¹⁵Lalo Nteranya Lwabimba ‘‘La problématique de la fiscalisation du secteur informel en RDC ; cas de la province du Sud Kivu’’ Mémoire de Master en Economie (Gestion Financière), Université Catholique de Bukavu (UCB), 2008, p.32.

fardeau fiscal additionnel. Pourtant, tout le monde est appelé à payer les impôts en vue de contribuer aux charges du pouvoir public.

B-SUR LE PLAN SOCIAL

L'anarchie causée par la prolifération des activités informelles au sein du marché Mokolo a pour conséquence majeur, la récurrence des affrontements entre forces de l'ordre et les commerçants.

I-LES AFFRONTEMENTS PHYSIQUES ENTRE LES FORCES DE L'ORDRE ET LES COMMERÇANTS

L'épineux problème entre commerçants et autorités urbaines au marché Mokolo n'est autre que la résultante de la flambée du secteur informel au sein de ce marché. L'origine des problèmes remonte en 1990¹¹⁶, année durant laquelle l'occupation des contours du marché qui ont accueilli les boutiques nouvellement construites, est autorisée à la suite d'un accord tripartite entre le DG de l'époque, Emah Basile, le ministre du commerce et de l'industrie, Mendong Ambassa et les membres de l'association nationale des exploitants à la sauvette au Cameroun (ANESCAM). La nomination en 2004 de l'actuel DG Tsimi Evouna va changer les closes. L'installation des commerçants sur ce site ne correspond pas au plan d'aménagement de la ville qu'il entend mettre sur pied. L'anarchie émanant de la prolifération des petits métiers avait donné une architecture autre que celle prévue par le plan d'aménagement de la ville. Ainsi vont se succéder des affrontements qui jusqu'à nos jours refont surface de temps en temps.

16h, mardi 14 décembre 2010. Les voies d'accès au marché Mokolo à Yaoundé sont bloquées. Des vendeurs à la sauvette (sauveteurs) remontés érigent des barricades avec des pneus, des poubelles et des kiosques avant d'y mettre du feu. Les policiers, armes au poing, casques anti-émeute sur la tête et boucliers au bras, leur font face, essayant de temps en temps des jets

¹¹⁶ Entretien avec P. Bogne, 65 ans, Couturier au marché Mokolo, 18/09/18.

de pierres .Ils répondent par des jets d'eau, des rafales tirées en l'air et grenades lacrymogènes¹¹⁷.

Ce récit donne une image de l'ampleur des exactions entre commerçants et autorités municipales au marché Mokolo.

II-DES EFFETS NEFASTES SUR L'ENVIRONNEMENT AINSI QUE SUR LA POPULATION DE YAOUNDE

La croissance des activités informelles dans les espaces marchands à Yaoundé, a donné lieu à une nouvelle coloration qui ternit au fil des ans l'image de la ville. Il s'agit ici de la dégradation de l'espace urbain, l'augmentation de l'insécurité, de la nuisance sonore et la détérioration de l'état de santé des populations .

1-La dégradation de l'espace urbain

C'est un acte posé ou un comportement adopté qui perturbe les populations dans leurs activités et porte atteinte aux équipements publics ou à leur bon fonctionnement et au cadre de vie. C'est un véritable fléau qui gangrène la ville de Yaoundé en lui donnant l'apparence de vaste marché où chacun est libre de s'installer là où il veut et comme il veut. La croissance des activités commerciales et artisanales à Yaoundé a conduit à une production de déchets solides et liquides. Le refus des pratiquants des petits métiers d'accepter les notions élémentaires d'hygiène en transformant les coins de rue en urinoirs et dépotoirs. A cela s'ajoute le manque de volonté des commerçants à petites boutiques à débroussailler et à garder leur enceinte propre et le manque d'entretien de la voirie urbaine. Tous ces faits font en sorte que Yaoundé ressemble depuis 2008¹¹⁸ à une "décharge publique" On observe dans la quasi-totalité des marchés de la ville, des salissures qui encombrant la chaussée : tuyaux de canalisation bouchés, tas d'ordures au coin des rues, rejet d'huiles

¹¹⁷ Quotidien *le jour* du 15 décembre 2010, p.6.

¹¹⁸ Date durant laquelle les conflits de gestion du personnel ont commencé au sein de la commune de Yaoundé 2.

usées dans les égouts, vente des marchandises à proximité des toilettes, des poubelles, etc. Pourtant, depuis 1999, des arrêtés municipaux condamnant ces divers encombrements de la voie publique avaient été mis sur pied dans l'optique réguler ce phénomène de désordre urbain¹¹⁹. Qu'à cela ne tienne, la ville continue toujours à voir son paysage se dégrader.

Les gargotes se sont multipliées à une vitesse exponentielle défiant la réglementation. En plus des ventes emportées qui se conforment plus ou moins aux prescriptions en matière d'assainissement pour certains, la plupart des kiosques vendent la bière¹²⁰. Ces gargotes sont des lieux de production par excellence des eaux vannées qui polluent la ville. En effet, elles regroupent chaque jour de nombreux buveurs qui, faute d'urinoir urinent en plein air.

Photo 5:dépotoir d'ordures à la descente mokolo Elobi



Source : Tembia, Yaoundé le 18 septembre 2018.

¹¹⁹ Arrêté municipal n°16/AM/CU/CMR, du 13 octobre 1999, ordonnant l'enlèvement des encombrements sur la voie publique, les espaces publics et des marchés des villes du Cameroun in *Dschang-New*, no6, décembre 1999, p.3.

¹²⁰ Ibid.

Aussi, d'autres transformations induites par les activités du secteur informel sont-elles observées au double niveau de la chaussée et de celle réservée aux piétons dans la ville de Yaoundé. Pour ce cas de figure, bon nombre d'acteurs à l'instar des détaillants de fruits et légumes, des vendeurs des vêtements ou encore des call-boxeurs, installent leurs produits ou matériels sur le passage réservé aux piétons. Ces installations ont comme conséquence l'obstruction des chaussées et par conséquent, une prise de risque pouvant être fatale pour certains piétons qui sont obligés de marcher sur la chaussée parce que le trottoir est obstrué comme l'illustre la photographie 5.

Photo 6: vêtements en vente étalés en pleine chaussée.



Source: Tembisa, Yaoundé le 18 septembre 2018.

2-L'augmentation de l'insécurité et de la nuisance sonore

Le nombre de plus en plus croissant de pratiquants de petits métiers informels à Yaoundé est d'une part à l'origine de l'insécurité qui est davantage

ambiante dans la ville. Dans les marchés, le nombre de gardien affecté par la commune est très insuffisant par rapport à la densité des commerçants dans chaque secteur¹²¹.

Si l'on s'en tient tout simplement au nombre de stands et de kiosques sans toutefois compter les autres emprises à l'intérieur et autour de chacun des secteurs, on constate clairement que ces gardiens sont à un nombre très insuffisant. C'est donc pour cette raison que l'insécurité est devenue un problème majeur au sein des marchés à Yaoundé. Face à cette difficulté que la commune est incapable de résoudre, les commerçants se sont chargés eux-mêmes à partir des années 2000-2001, du recrutement des agents de sécurité rémunérés et choisis parmi les porteurs pour la plupart. Les commerçants installés dans les boutiques, kiosques, hangars ou même comptoirs, se sont retrouvés depuis 2001, dans l'obligation de recruter par secteur des gardiens pour la protection de leurs marchandises. Malgré ces mesures de sécurité, certains commerçants se plaignent toujours du développement des vols de nuit comme de jour dans les marchés. Selon Bogne Prospère, le vol s'est accentué au marché Mokolo avec la multiplication des commerçants ambulants qui sillonnent les marchés, les quartiers et les grandes rues de la ville proposant différents produits aux populations. Mais le plus important à savoir est que parmi eux se trouvent plusieurs voleurs qui se camouflent derrière cette activité pour détecter plus aisément leur cible. L'un des actes le plus illustratif est l'arrestation du nommé Ibrahim au lieu-dit Mokolo sapeur en 2009¹²².

Quant aux troubles sonores, elles sont des modes de nuisance au marché Mokolo. Les nuisances sonores émises par les machines des menuiseries sont visibles au marché où l'on a recensé une trentaine de menuiseries qui utilisent des machines très bruyantes. Ces machines perturbent la tranquillité non seulement des ouvriers et des commerçants voisins, mais aussi celle des

¹²¹ D'après les enquêtes de terrain le marché contient moins de 30 gardiens en son sein.

¹²² Entretien avec P.Bogne ,65 ans, couturier au marché Mokolo, Yaoundé, 18 septembre 2018.

habitants des quartiers riverains du marché. La nuisance sonore au marché Mokolo est également perceptible chez les forgerons des marmites et les utilisateurs de moulins à écraser. Quant aux nuisances liées à la circulation routière, elles sont de plusieurs ordres : les nuisances olfactives à travers les odeurs du carburant et de la poussière soulevée par les motos et voitures, les nuisances ophtalmologiques émises par les fumées issues des tuyaux d'échappement des véhicules et enfin les nuisances sonores produites par les klaxons et le ronflement des véhicules. Les discothèques sont la plus ancienne source de nuisances sonores à Yaoundé, Le développement des TIC dans les années 2000 a donné lieu à l'augmentation des téléchargeurs de music audio et vidéos ainsi qu'aux maisons de promotion d'appareils multimédias qui ne cessent d'émettre une sonorisation assez forte à longueur de journée pour attirer le maximum possible de clients.

3-Impact sur la santé des populations

Les déchets produits par les acteurs des petits métiers de rue à Yaoundé, ont non seulement augmenté l'insalubrité dans la ville, mais sont aussi à l'origine de la détérioration de plus en plus visible des conditions de santé des populations. Du fait que HYSACAM ¹²³ ne déploie pas d'effort pour les vider, ces déchets constituent du fumier pour les cultivateurs riverains qui sont alors exposés à toutes sortes de maladie liées à la manipulation de ces salissures. L'on a également visité la centrale de captage et de traitement du Biogaz à Nkolofoulou, décharge construite en 2011¹²⁴. Les populations riveraines se plaignent des mouches qui ont pollué l'espace aérien. « Depuis l'implantation de cette décharge, nos enfants tombent constamment malade. Nous sommes victimes des maladies telles que la typhoïde, le paludisme, la dysenterie, cholera, diarrhée, etc »¹²⁵.

¹²³ Hygiène et Salubrité du Cameroun

¹²⁴ <https://www.osidimbea.cm>

¹²⁵ Entretien avec B.C.Leudjeu, 30 ans, commerçant, Yaoundé, 06 septembre 2018.

Au problème de ramassage des ordures de toute origine, s'ajoutent ceux liés à la circulation dans la ville en général et sur les espaces marchands en particulier, ainsi qu'à celles dues à l'absence des parkings. Le manque de financements, de choix technique et schéma organisationnel, font que la gestion des ordures à Yaoundé, issues pour la plupart des activités informelles, est marquée par de nombreux dysfonctionnements. Les ordures non collectées sont déversées dans les drains et les cours d'eau, dans les caniveaux ou dans les décharges avec pour conséquence la dégradation de la qualité de l'eau, de l'air, du sol et de la santé publique. Les eaux de ruissellement sont généralement chargées de matières polluantes qui souillent les sources. L'air est pollué par le dégagement des odeurs nauséabondes, résultat de la fermentation des matières organiques arrosées par les eaux de la pluie. Ce qui entraîne la pollution de la nappe phréatique en contrebas des décharges où s'approvisionnent les citoyens les plus pauvres. Ces eaux s'infiltrent dans les sols et sont d'autant plus dangereux pour la santé publique, qu'elles contiennent des germes pathogènes.

En définitive, ce chapitre était axé sur l'étude de l'impact des petits métiers de rue dans les espaces marchands à Yaoundé. Il ressort que, ces activités sont dotées d'une grande capacité à absorber en permanence les travailleurs évincés du secteur moderne et qu'ils permettent de satisfaire les besoins essentiels de nombreuses populations urbaines et rurales. Par ailleurs, ils contribuent du même coup à assurer un apaisement social. Dans une autre mesure, l'on comprend également que les activités informelles à Yaoundé ont entraîné au fil des années de grands bouleversements allant de la dégradation de l'espace urbain à la détérioration des conditions de santé des populations. Ainsi, l'on constate que le bilan portant sur l'impact des petits métiers informels dans la ville est tout à fait mitigé ; permettant ainsi à s'interroger sur les mesures et dispositions prises par la communauté urbaine du Cameroun face à ce phénomène.

Chapitre 4

MESURES D'INTEGRATION DES COMMERÇANTS ET CINQ BIOGRAPHIES

La restructuration du marché Mokolo est la composante d'une planification globale du développement des infrastructures marchandes de la ville de Yaoundé. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre du PDU¹²⁶ 2003-2020, dont l'objectif en terme d'équipements économiques de la ville vise l'élargissement de la plateforme commerciale. Selon les hypothèses émises par la CUY, c'est le déficit en places marchandes qui occasionnerait en partie "la prolifération anarchique du commerce sur les voies publiques et aux bords des marchés"¹²⁷. Le développement des équipements consiste en ce sens en l'augmentation de la capacité des marchés existants et en la création de nouveaux espaces.

A-LA SOLUTION ENVISAGEE PAR LA CUY POUR RESOUDRE LE PROBLEME DE L'OCCUPATION ANARCHIQUE DE LA VOIE PUBLIQUE PAR LES COMMERCANTS

Il existe une solution à long terme, visant à combattre le phénomène de façon globale, dans toute la ville de Yaoundé. Relativement à Mokolo et consécutivement au fait déjà présenté dont il est l'objet, une solution à court terme est en cours d'application.

I-LA SOLUTION A COURT TERME : LA PRESENTATION AYANT CONDUIT A LA REORGANISATION DU MARCHE MOKOLO

Le nombre d'étalage à même le sol se faisant de plus en plus nombreux, l'anarchie ayant envahi la quasi-totalité des artères du marché Mokolo, cette situation va obliger l'agent de CUY à effectuer des descentes inopinées dans l'optique de mettre de l'ordre. Autours de ces missions, qui ont lieu de jour comme de nuit, les commerçants ont été déguerpis, leurs étals ou comptoirs de

¹²⁶ PDU : Plan de Développement Urbain

¹²⁷ CUY, document de planification des équipements marchands de la ville de Yaoundé, élément de planification technique et financière, planification générale maîtrise d'ouvrage et gestion, septembre 2004, p.26.

fortune détruits et leurs marchandises saisies. Pour les autorités, ces actions visaient à combattre le désordre urbain duquel participe l'occupation anarchique de la voie publique par les commerçants à Mokolo. Comme l'a affirmé le directeur des services techniques de la CUY, « l'important c'est d'insister sur la répression qui doit être ferme et permanente »¹²⁸. C'est dans cette mouvance que s'inscrivent les dates du 07 octobre 2007, du 24 septembre 2009 et du 14 décembre 2010 marquées par des violences opposant forces de l'ordre et commerçants. L'accélération au 25 mai 2012, des opérations d'assainissement qui font suite à cette stratégie de répression continue, déboucha sur les échauffourées du 16 juin 2012, à la suite desquelles le marché a connu une réorganisation.

Le processus de réorganisation a débuté sur une communication du préfet du Mfoundi, annonçant la fermeture du marché pendant une durée d'une semaine (du 20 au 27 juin 2012) « pour permettre de conduire une concertation sereine avec tous les exploitants du marché Mokolo dans le but de déboucher sur une plateforme de collaboration permettant de concilier l'exercice de la liberté de commerce dans le bon ordre et les exigences du maintien de l'ordre public »¹²⁹. A la suite d'une réunion qui regroupe le préfet du Mfoundi, le DG, quelques membres de la société civile et les représentants des associations des commerçants, la décision d'organiser le marché en 7 secteurs fut adoptée les secteurs ainsi créés sont :

Tableau 6: les 7 secteurs du marché Mokolo

Numéros de secteurs	Noms de secteurs
1	Produits vivriers
2	Habillement
3	Electronique, électroménager et petite quincaillerie
4	Petits métiers

¹²⁸ Extrait d'une interview paru dans la Cameroun tribune du 21 mars 2012.

¹²⁹ Extrait du communiqué du préfet du Mfoundi paru dans Cameroun tribune du 19 juin 2012.

5	Sauveteurs
6	Bouquinistes et papetiers
7	Boucherie, poissonnerie et charcuterie

Source : communiqué du DG portant réouverture du marché Mokolo

A la tête du marché se trouve maintenant, non plus des régisseurs comme ce fut le cas jusqu'à cette date, mais un superviseur général nommé, assisté par des superviseurs de secteurs nommés et des chefs de secteurs élus.

Les chefs de secteurs sont des commerçants élus par les leurs et qui doivent servir de courroie de transmission entre ces derniers et la CUY. Dans cette optique, le mardi 25 juin 2012, a eu lieu l'élection des chefs de secteurs, précédé à la veille (24 juin 2012) par le recensement des commerçants par secteurs d'activité. L'observation directe et les entretiens que nous avons effectués à contribution lors de ces occasions, nous ont révélé un certain nombre de choses. En effet, on entendait des appels tels que “ ne votez pas tel ,il a les boutiques au marché”¹³⁰ ou encore “il faut voter un sauveteur comme nous, quelqu'un qui souffre comme nous” à croire qu'il était possible pour un commerçant du secteur sauveteur de voter ,disons ,un candidat ayant une boutique dans le secteur habillement .Tant il est vrai que certains commerçants possédant des boutiques font aussi de la sauvette ,ces appels s'interprétaient comme étant le signe que bon nombre de commerçants ne comprenaient pas effectivement la raison de ces événements .

Ce sentiment de remise en cause ou la nouvelle organisation doute sur la crédibilité de l'implémentation de la nouvelle organisation du marché était partagé par les commerçants que nous avons interviewés. Comme le montre le discours d'un vendeur de chaussure :

Tout ce qu'on fait ici c'est l'embrouille, on ne devait pas recenser les commerçants comme ça normalement .On ne casse pas avant de recenser .Ils devaient venir au marché pour compter sur place parce qu'on se connaît tous là-bas .Mais ici on ne sait pas qui est qui, les gens peuvent

¹³⁰ <http://www.journalducameroun.com>, consulté le 22 Aout 2018 à 16h 45min.

venir de n'importe où pour s'inscrire, comment on saura que ce n'est pas un vendeur du marché ?¹³¹

La question du nombre est effectivement un élément à prendre en compte lors d'un recensement. Or quand on a une population initialement de sauveteurs qu'on n'arrive pas à contenir et que suite à cette campagne de recensement, les chiffres peuvent se trouver gonflés, la probabilité d'une crise non moins grave est à craindre. Car si le secteur sauveteur ne peut pas prendre toute la population des commerçants de rue, que dans cette espace, personne n'a une place pour soi, c'est à dire un emplacement précis, et que l'occupation des points de vente se fait le jour le jour, des situations conflictuelles peuvent naître entre commerçants.

Tous ces faits dévoilent les manquements dans la restructuration en cours au marché Mokolo. N'ayant pas été pensée en l'avance, c'est-à-dire murement élaborée, elle ne peut en aucun cas constituer une solution définitive au problème de la sauvette au marché Mokolo d'où la pertinence d'une alternative durable.

II-LA SOLUTION A LONG TERME : LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MARCHANDES DE LA VILLE DE YAOUNDE

Pour répondre à une demande constamment en évolution des places marchandes et pallier au problème de l'occupation anarchique de l'espace public par les commerçants, la communauté urbaine a formulé une stratégie de développement des infrastructures et des équipements publics de commerce basée sur une organisation en réseau composée de trois catégories de marchés, à savoir :

- Les marchés secondaires destinés à satisfaire les achats quotidiens de la population d'un ou plusieurs quartiers ;

¹³¹ Entretien avec P.Baleng, 42 ans, vendeur à la sauvette, Yaoundé, 03/09/2018.

- Les marchés principaux proposant une gamme de produits plus diversifiées et plus complète dont l'influence pourrait, en fonction de la densité démographique, être étendue à une commune d'arrondissement ;
- Les marchés spécialisés, équipements complémentaires des marchés secondaires et principaux, dans une catégorie spécifique de produits et offrant à la population de l'agglomération une vente en gros, demi-gros et au détail ;

Selon les estimations, de la CUY, les besoins induits par 8.000 hectares d'urbanisation nouvelle d'ici 2020, peuvent être couverts par la création de 14 marchés principaux de plus de 1000 places et par 7 marchés secondaires de 700 places¹³².

1-Le marché secondaire

Selon le PDU, le marché secondaire consiste en un lieu de vente en détail des produits de première nécessité. S'intéresser à sa fonction ainsi que sa localisation renseigne davantage sur son importance.

a-Fonctions assurées et localisation

L'activité principale censée s'y développer concerne essentiellement le commerce des produits de consommation courante (fruits, légumes, viandes, poissons, volailles, condiments, etc.) et les objets divers de la vie quotidienne (récipients, ustensiles de cuisines, etc). L'objectif de la création de marchés secondaires est d'éviter aux populations voisines d'effectuer des longs déplacements vers les marchés de plus grande capacité afin de satisfaire les achats quotidiens des populations. En cela, ils doivent constituer un complément

¹³² CUY, document de planification des équipements marchands de la ville de Yaoundé, élément de planification technique et financière, planification générale maitrise d'ouvrage et gestion, septembre 2004.

indispensable aux équipements de taille supérieure qui proposent une gamme beaucoup plus large de produits et de services.

L'aire d'influence d'un marché secondaire dépend principalement de la distance maximale que les clients parcourent ainsi que de la capacité de l'équipement se traduisant par le nombre de points de vente. En principe le dimensionnement du marché tient compte de la densité de la population observée aux alentours du site d'implantation. En première approximation, le marché secondaire est dimensionné pour desservir les besoins en produit de première nécessité d'une population comprise entre 5000 et 25000 habitants. Les marchés ayant moins de 1000 points de vente seront ainsi rangés dans la catégorie des marchés secondaires¹³³.

Selon la projection, le site d'implantation d'un marché secondaire doit être desservi par une voirie carrossable régulièrement entretenue. Revêtue ou pas, afin de permettre l'accès de véhicules approvisionnant les commerçants ainsi que l'arrivée et le départ des clients. Une zone de stationnement doit être également aménagée à ses bords immédiats. La proximité d'une tête de ligne de taxi ou d'un arrêt de bus est souhaitée afin de faciliter le fonctionnement et l'intégration dans le tissu urbain des marchés secondaires. Les réseaux d'eau, d'électricité et d'éclairage public doivent être aussi disponibles dans les sites concernés.

b- Les normes d'équipement

Les équipements marchands secondaires en construction ou à construire dans le cadre du PDU 2003-2020 doivent être sous tendus par le ratio de 35 points de vente pour une population de 1000 habitants¹³⁴. La répartition en nombre de ces points de vente entre les différents types de commerce s'effectue comme suit :

¹³³ Ibid.

¹³⁴ CUY, document de planification des équipements marchands de la ville de Yaoundé, élément de planification technique et financière, planification générale maîtrise d'ouvrage et gestion, septembre 2004

- 25% du total en étalages sous la partie couverte ;
- 5% du total en box aménagés sous la partie couverte pour la boucherie et la poissonnerie ;
- 10% du total en boutiques sur la partie découverte ;
- 60% du total en points de vente sur la partie découverte¹³⁵.

Chaque étalage doit mobiliser une surface de 3,5 m² dont 30% sont forfaitairement dévolues aux circulations et équipements annexes. Chaque point de vente de la partie non couverte doit occuper une surface moyenne de 4 m² circulation comprise.

Les boxes aménagés en boucherie et poissonnerie (présentoir, chambre froide, table de découpage) doivent avoir une surface unitaire de 6 m², circulations et aménagements annexes compris. Les boutiques doivent avoir une surface unitaire de 6m² avec la possibilité de passer à 9 et 12 m². Ces boutiques doivent être implantées sur l'air de vente revêtue et de préférence à proximité de la partie couverte.

c- Maîtrise d'ouvrage et gestion des équipements marchands de la ville de Yaoundé

Si du point de vue linguistique il est facile de faire un distinguo, dans la pratique, il n'est pas si aisé de savoir "Quel marché relève de l'intérêt du communautaire et quel autre du communal¹³⁶". Compte tenu de cette difficulté, un principe de répartition a été établi.

¹³⁵ Ibid.

¹³⁶ Extrait de l'interview de Denise Fampou, maire de Douala 2^{ème}, in *Cameroon tribune* du 13 juillet 2009.

Tableau 7: répartition des compétences entre C.U.Y et C.U.A pour les équipements marchands

Marché	Spécialisés	Principaux		Secondaires	
		C.U.Y	C.U	C.U	C.U
Maitre d'ouvrage	C.U.Y	C.U.Y	C.U	C.U	C.U
Nombre de points de vente	Toutes capacités	>2.500	1.000 à 2.500	500 à 1.000	<500

Source : Document de planification générale des équipements marchands de l'agglomération de Yaoundé, CUY, septembre 2004.

B-BIOGRAPHIE DE QUELQUES PERSONNES AYANT EXERCÉ OU MENÉ DES REALISATIONS AU MARCHE MOKOLO

Dans cette partie, il est question de ressortir la biographie des pratiquants des petits métiers informels choisis parmi les plus représentatives au marché Mokolo. L'on va également s'appesantir sur quelques personnalités communales ayant mené de grandes réalisations au sein du marché et même dans les autres espaces marchands de la ville.

I- BIOGRAPHIE DE QUELQUES COMMERCANTS

1- Yaouba Abdoulaye

Originaire du département de la Bénoué dans la région du Nord, Abdoulaye¹³⁷ quitte son département d'origine après l'obtention de son baccalauréat série "C", pour venir poursuivre ses études dans la capitale politique. Il va pour un premier temps élire domicile chez son oncle le nommé Bassoro qui avait pour mission de l'épauler dans son cheminement académique. Deux mois après son arrivée dans la capitale, son oncle va commencer à l'initier dans le commerce de la friperie vestimentaire, activité qu'il exerçait depuis plus

¹³⁷ Entretien avec Yaouba Abdoulaye ,42 ans, fripier au marché Mokolo, Yaoundé,03/09/18.

de 10 ans déjà. Ceci pour lui permettre d'avoir de quoi payer sa pension une fois la rentrée académique annoncée. Malheureusement les choses ne vont pas se passer telle que prévu par Abdoulaye ; à la veille de la rentrée académique, il reçoit une nouvelle triste venant de son cousin qui avait passé ses vacances du côté du Nord et était de retour dans la ville, lui annonçant le décès de son papa des suites de courte maladie. Cette situation déstabilisante, va pousser Abdoulaye à changer d'option car son papa sur qui tous ses exploits financiers reposaient était décédé. C'est ainsi qu'il décida de continuer à assister son oncle dans l'exercice de sa tâche quotidienne au marché Mokolo. Pour un début, il percevait une motivation de 1500 FCFA la journée et 2000FCFA pour les jours auxquelles ils faisaient beaucoup de bénéfices. De 1998 à 2001, il put économiser la rondelette somme de 200 000 FCFA qui lui permit d'acquérir son autonomie financière en mettant sur pieds sa propre activité grâce à un ami qu'il avait rencontré au sein du dit marché. Ce dernier va l'aider à monter son propre business, non pas dans la friperie vestimentaire comme son oncle, mais dans la friperie des sacs. Il pourra ainsi se procurer une place au Bloc A, sur un comptoir sans abri.

C'est effectivement en 2005 qu'Abdoulaye devient totalement autonome. Il part de chez son oncle pour s'installer à la carrière plus précisément au lieu-dit "Jean vespa". Il va connaître des débuts très difficiles dans l'exercice de cette activité, ne maîtrisant pas encore tous les contours et rouages pour se défaire de l'administration et des agents communaux, ce dernier va à plusieurs reprises voire sa marchandise saisie par les agents communaux. Mais avec le temps, il va mieux s'imprégner du mécanisme qui n'était autre que celui de nouer des relations avec un agent communal qui se charge de lui prévenir des éventuelles descentes effectuées par la communauté urbaine ou les forces de sécurité.

- L'impact des activités informelles dans la vie d'Abdoulaye

Abdoulaye a bâti et continu à forger sa carrière derrière ce petit commerce de vente de sacs à l'air libre. Il peut se réjouir aujourd'hui car, grâce à cette activité, il a pu obtenir l'essentiel qu'un jeune camerounais puisse souhaiter. En 2005, il rompt avec la vie de célibat et décide de contracter mariage avec Adjara Fatimatou qui fera de lui un époux heureux, en lui donnant 4 enfants. Notre informateur se confie à nous en ces termes :

“C'est grâce à cette activité que j'ai pu doter ma femme, c'est grâce à ça que j'éleve mes enfants, ma maman au village tout comme mes frères et sœurs reçoivent constamment un appui financier venant de moi. J'ai présentement huit enfants sous ma responsabilité et tous fréquentent, je suis également en train de poursuivre les travaux de construction de ma maison du côté d'Odza au lieu-dit “auberge bleue”, s'il plait à Dieu, les travaux seront terminés d'ici Mars 2019 et nous allons l'habiter immédiatement¹³⁸”.

Cette assertion de Abdoulaye montre à suffisance que les petits métiers informels ont permis à certains acteurs de bâtir une vie descente comme ceux exerçant dans le formel.

2- Talla Paulin

Bamiléké, né dans le département de la Mifi à l'Ouest Cameroun. Talla Paulin¹³⁹ est marié et père de 5 enfants, dont 2 au secondaire et 3 à l'université. C'est en classe de 4^{ème} qu'il avait perdu son père. Sa maman cultivatrice de profession n'avait pas assez de moyen pour lui permettre de poursuivre aisément ses études. C'est ainsi que son cursus scolaire prend fin. En 1978, alors qu'il est âgé de 15 ans, Sa maman décide de l'envoyer chez son oncle à Nkongsamba où il ira apprendre la mécanique chez ce dernier. L'environnement relationnel n'étant pas très convivial avec l'épouse de son oncle, il ne va effectuer que 2 ans dans cette ville. En 1980, il décide de quitter Nkongsamba pour Yaoundé. Pendant 5 ans, il va travailler chez un grec comme agent d'entretien. Vivant chez la petite sœur à sa maman, il n'avait ni loyer, ni repas à payer et

¹³⁸ Entretien avec Yaouba Abdoulaye ,42 ans, fripier au marché Mokolo, Yaoundé, 03septembre 2018.

¹³⁹ Entretien avec P. Talla, 55 ans, vendeur d'huile de palme, Yaoundé, 06/09/18.

parvenait à économiser la moitié de son salaire qui était fixé à 10 000f le mois. En 1985, à cause du mauvais traitement qu'il subissait de son patron, il décide de mener sa propre activité en s'installant à son propre compte. C'est ainsi que par l'entremise de sa tante commerçante au marché Mokolo, il obtient une place derrière l'actuel Mokolo store où il s'installe en tant que vendeur d'huile de palme. Son commerce ayant prospéré, En 1990, il va batailler pour obtenir un deuxième emplacement au niveau du hangar numéro 7. Qu'il a confié en gérance à son épouse.

- Les retombées de cette activité dans sa vie

En 1988, sa mère lui trouve une épouse dans le village voisin. Grace à son petit commerce, il pourra satisfaire toutes les exigences émises par sa belle-famille lors des différents rituels de la dote, la même année, est célébré leur mariage à l'état civil. En 1992, il a acheté une camionnette bâchée pour ses courses à l'intérieur et en dehors de la ville. En 1997, il achète un terrain de 200m² au niveau du quartier Nlongkak et 2 ans plus tard il engage les travaux de construction qui sont achevés en 2003, date à laquelle sa famille et lui vont rejoindre leur nouvelle maison d'habitation. Son revenu, 300 000 FCFA environ par mois, lui permet non seulement de nourrir sa famille et de payer la scolarité de ses enfants, mais aussi de réaliser d'autres affaires. En effet, il a construit deux appartements de location tout juste à l'entrée de son domicile. Il compte d'ici peu ouvrir une buvette dans le quartier Essos. Monsieur talla a de nos jours deux employés avec qui, il travaille pour satisfaire sa clientèle. Il est concomitamment commerçant détaillant et grossiste.

3- Nyamoko Yvette

Née à Bagangté, dans le département du Ndé à l'Ouest Cameroun. Nyameko Yvette¹⁴⁰ est mariée à un employé de la société des Brasseries du Cameroun et est mère de 6 enfants. A cause du manque de moyens financiers,

¹⁴⁰ Entretien avec Y. Nyameko ,54 ans, *bayam sellam* au marché Mokolo, Yaoundé, 18/09/18

son niveau d'étude s'est limité en classe de 5^{ème}. Qu'à cela ne tienne, elle s'exprime de façon audible en français et en pidjin. Aujourd'hui elle vit avec son époux dans la maison construite par ce dernier au quartier Melen. Avant son mariage en 1985, elle apprenait la couture chez sa tante au quartier Efoulan. Mais une fois mariée, elle a abandonné le métier pour se consacrer à ses tâches domestiques. Lorsque deux ans plus tard, elle constate que le salaire de son mari ne parvenait plus à satisfaire tous les besoins de la famille qui s'agrandissait au fil des années. C'est ainsi qu'elle décide de trouver le complément indispensable. Avec un fond de 120 000 FCFA fourni par son mari, elle cherche à ouvrir un dépôt de gaz, mais elle y renonce à la suite des difficultés rencontrées dans l'accomplissement des formalités administratives. Sous le coup de la déception et tenu à la gorge par la situation financière de son n'époux qui ne faisait que se détériorer de jour en jour, elle s'engage dans l'achat et la vente des produits agricole au marché Mokolo (*bayam sellam*).

- **Sa nouvelle vie dans l'informel**

Ses débuts dans l'activité n'ont pas été faciles. Elle se levait à 5H pour apprêter les enfants et faire leur petit déjeuner avant de prendre la route du marché vers 06H, pour attendre les voitures chargées de vivres en provenance des villes telles qu'Okola et Monatelé. Après avoir réceptionné la marchandise, une partie est stockée au niveau du hangar numéro 7 et l'autre, elle commence à commercialiser immédiatement. Bien qu'étant pénible, cette activité lui a permis de remonter tout doucement la sécheresse financière qui avait élu domicile dans son ménage. Cette activité n'a pas seulement contribué à son bonheur mais aussi à son malheur, car nous dit-elle en ces termes :

Mon engagement dans le commerce de *bayam sellam* m'a certes permis d'épauler mon mari dans l'encadrement des enfants, mais je pense également que c'est à cause de cette activité que mon mari s'est trouvé une deuxième femme. Etant donné que je n'étais plus constamment à ses côtés, je passais parfois des nuits dans des villages à la recherche de

vivres. En plus, je n'avais plus le temps de faire le *nyanga*, ma seule préoccupation était celle de pouvoir bien élever mes enfants¹⁴¹.

Aujourd'hui, son mari a complètement quitté la maison familiale pour une destination dont elle ignore avec sa nouvelle "conquête". La laissant toute seule avec leurs 6 enfants qu'elle continue d'ailleurs à prendre soin grâce à son petit commerce de *Bayam sellam*.

4- Bogne Prospère

Bamiléké, né à Bafoussam dans la région de l'Ouest, Bogne Prospère¹⁴² (alias papa Bogne) n'a pas eu la chance d'effectuer de longues études. Mais il s'exprime dans un français compréhensible. Il part de son village pour Yaoundé en 1970, il s'installe chez un ami à son père dans le quartier Mokolo. Après avoir été pousseur au sein du dit marché, il devient chauffeur à la gare routière de Mokolo en 1975. Trouvant cette activité très épuisante et peu rémunérée, il décide d'apprendre la couture auprès d'un ami à son papa qui exerçait déjà au marché Mokolo. Après une formation très brève d'un an, il va s'acheter sa propre machine et commence à effectuer des petits bricolages. Nous déclare-t-il que c'est à force de coudre constamment qu'il a pu se perfectionner et commencer à en bénéficier des fruits de son travail. Malheureusement pour lui, il est victime d'un coup de vole en 1983. Les malfaiteurs s'emparent de sa machine à coudre faisant de lui un jeune chômeur. Mais il ne va pas se laisser dominer par cette situation et va s'engager dans la vente de petites friandises telles que bonbons, cigarette, biscuits etc. Après un an dans cette activité, il aura économisé de l'argent lui permettant de se procurer une nouvelle machine. Papa Bogne refais son retour au marché Mokolo, cette fois si pour y demeurer jusqu'à présent.

¹⁴¹Entretien avec Y.Nyameko, 54 ans, *bayam sellam* au marché Mokolo, Yaoundé, 18 septembre 2018.

¹⁴² Entretien avec P. Bogne ,65 ans, couturier au marché Mokolo, Yaoundé, 18/09/18.

- **Une carrière assez impressionnante dans la couture**

En 1985, il décide de quitter le couloir menant vers certaines boutiques où il était installé, pour occuper une chambre froide. Ceci relève également de l'évolution de son activité. La même année, il s'engage à doter sa "copine" avec qui il avait déjà passé plus de 5ans de concubinage et deux enfants comme fruit de cette union illégale. Il s'est forgé une réputation assez impressionnante au marché Mokolo. Connu de tous, il ne saurait guère passer sans toutefois faire l'objet d'interpellation un peu de partout. Il a de nos jours une famille de 17 enfants dont il s'en occupe grâce à cette activité dont il est fier d'exercer. Ses réalisations sont considérables : deux appartements modernes à Emana, un terrain titré à Olembé, une Carina E pour ses multiples courses en longueur de journée, et il a également 2 employés et 3 apprentis.

Malgré cette "réussite", il déconseille toute personne ayant décidé d'emprunter le même chemin que lui. Il pense qu'il aura gagné mieux en faisant de longues études, c'est d'ailleurs pour cette raison qu'aucun de ses enfants ne l'a secondé dans l'accomplissement de cette activité quotidienne. Il dit également que sa réussite n'est qu'une grâce de Dieu. Car de tous ceux avec qui, il a commencé à mener cette petite activité, il est pratiquement le seul qui a pu réaliser quelque chose de considérable avec ce qu'il gagnait comme revenu. En plus, la couture est en train de perdre de sa valeur du fait de l'arrivée et de l'extension de la friperie vestimentaire qui est en train d'envahir tous les coins et petits coins du marché Mokolo.

II- BIOGRAPHIE D'UNE AUTORITE COMMUNALE

1- Emah Basile (Don Basilo)

Emah Basile dit "Don Basilo", 80 ans, né en 1921 et mort le 29 août 2001. Père de 8 enfants et ancien comptable du trésor, il devient maire de la commune de Mbankomo, une banlieue au sud de Yaoundé, le 10 octobre 1959. Il est choisi en 1980 pour succéder à l'ancien délégué du gouvernement, André

Fouda, décédé. Il conserve ce poste pendant 20 ans. De son œuvre à la tête de la Communauté urbaine de Yaoundé, on retient la construction du marché du Mfoundi et d'autres places de la ville. En plus de cela, on retient également la construction d'un échangeur simplifié derrière la maison de la Radio, pour décanter la circulation routière à l'occasion de la tenue de grands événements dans la capitale politique camerounaise. Au plan politique, Il a été jusqu'à sa mort membre du bureau politique, trésorier général du comité central du RDPC. On garde de lui cette petite phrase prononcée au début des années 90, lorsqu'il a fallu que le Cameroun s'ouvre à nouveau au multipartisme : "nous n'accepterons ni calendrier, ni modèle de multipartisme imposés et dictés de l'étranger. Nous n'irons pas au multipartisme comme au quartier et dans l'anarchie"¹⁴³.

- **Son implication au développement du marché Mokolo**

Sous la gouvernance d'Emah basile, le marché Mokolo connut beaucoup de phases de mutations. De simples étalages à l'air libre, Emah prit l'initiative de remplacer ces étalages en paille par des baraques-boutiques en bois et on y comptait près de 7500 points de ventes en 1987¹⁴⁴. Progressivement, le marché attirait de plus en plus de commerçants si bien qu'il fut indispensable de l'étendre. Afin de résoudre ce fameux problème lié à l'insuffisance des emplacements face à la croissance du nombre de commerçants, un projet d'élargissement du marché avait été réalisé en 1990 par la communauté urbaine de Yaoundé avec le Concours du Ministère du Développement Industriel et Commercial. Il portait sur la construction d'un bâtiment administratif, de 1440 comptoirs de 2 m² chacun, de 90 chambres froides et des toilettes publiques. Tout ceci pour un coût global estimé à 5 milliards de FCFA. Pour un décongestionnement efficace du marché, il décide par la suite d'expulser les habitants du quartier résident au sein du marché. Mais en 1993, une partie du marché (celle destinée à la vente des produits de luxe) fut détruite par un

¹⁴³ www.cameroun-info.net, consulté le 23 Aout 2018 à 16H15min

¹⁴⁴ R.DeMaximy, " Les marchés, facteurs..." ,p.322.

incendie. En 2001, suite à ce désastre, il décide de relancer les travaux d'agrandissement du marché qui seront achevés par son successeur Amougou Noma Nicolas¹⁴⁵. Ainsi, s'achève l'œuvre de "Don Basilo" à la tête de la communauté urbaine de Yaoundé.

Au terme de cette partie, l'on comprend que le processus vers l'intégration formelle des commerçants de la ville de Yaoundé et celles du marché Mokolo en particulier, a été enclenché depuis la mise sur pied du Plan de Développement Urbain. Cependant, cette étude nous donne à comprendre également que malgré les efforts déjà consentis par la communauté urbaine et la mairie de Yaoundé 2, beaucoup reste encore à fournir, aussi bien par les autorités communales que par les commerçants et leurs aimables clientèles. Ainsi, autorités urbaines et commerçants ont tous intérêt à se mettre ensemble pour la construction d'une ville où la gestion participative des affaires publiques est au centre de la gouvernance urbaine et où l'esprit de cité prime sur les motivations individualistes.

¹⁴⁵ F.Tsimi Dzou, "Contribution à l'étude...", p.32.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette étude portait sur l'évolution et la gestion des activités informelles dans les espaces marchands à Yaoundé : Le cas du marché Mokolo (1970-2017). Il était question d'évaluer le poids économique et social du secteur informel dans la ville de Yaoundé, en s'appuyant sur le marché Mokolo. De nos différentes investigations, nous retenons que le marché Mokolo a été créé à l'orée des indépendances, son organisation ainsi que son fonctionnement se sont matérialisées par la construction des boutiques, hangars, stands et chambres froides. La mise sur pieds d'une administration bien hiérarchisée au sein du marché relève de la volonté de l'état de mettre en œuvre une politique d'aménagement visant à ordonner les activités marchandes au sein du dit marché

La croissance démographique de la population de la ville de Yaoundé, tout comme l'exode rural accélérée et le chômage, sont là quelques facteurs ayant conduit à un afflux de commerçants dans les espaces marchands de la ville de Yaoundé. La politique d'extension de la ville de Yaoundé et du marché Mokolo en particulier, par l'état et les autorités communales a plutôt contribué à l'extension des activités informelles dans les espaces marchands et l'occupation anarchique de la voie publique.

Certains ont forgé toute leur carrière dans ces petits métiers, d'autres y ont trouvé leur compte. Par ailleurs, la croissance des activités informelles dans les espaces marchands à Yaoundé, a engendré d'énormes difficultés. Au niveau urbain, il y a eu l'augmentation de l'insécurité (affrontement réguliers entre sauveteurs et force de l'ordre ou autorités municipales, braquages à main armée, coup de vols, escroquerie, etc.) de la nuisance sonore, la pollution de l'espace urbain par les déchets de toutes sortes et la détérioration des conditions de santé des populations. Au niveau fiscal, l'augmentation de la fraude fiscale a été visible par l'inadéquation entre le montant des impôts versés par les acteurs à la municipalité et le nombre croissant des pratiquants des petits métiers.

Dans l'optique de paliers à toutes ces difficultés, l'état et la communauté urbaine ont mis sur pieds un Plan de Développement Urbain, au sein duquel des

mesures d'intégration des commerçants exerçants dans l'anarchie dans la ville de Yaoundé sont envisagées. Ce document fait état des mesures applicables à long termes, et celles applicables à court termes. La matérialisation de ces mesures, déjà visible de nos jours, ne démontre pas une réussite parfaite. Car l'anarchie dans les espaces marchands à Yaoundé ne cesse de s'étendre malgré tous les efforts fournis par les autorités compétentes.

L'on suggère donc que, pour diminuer le désordre ou l'anarchie dans les espaces marchands, un code de valeur entre tous les acteurs qui sont interpellés par la gouvernance locale doit être construit. Ceci passe par des actions à la base, responsabiliser les acteurs en leur permettant de participer à la gestion des problèmes qu'ils auraient identifiés, de sorte qu'ils ne soient plus livrés à eux-mêmes. Ainsi, par une concertation plus élargie d'acteurs, les actions combinées permettront d'arriver à un seuil de tolérance qui n'affectera pas l'équilibre global de la ville.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. SOURCES

A. Sources primaires

1. Archives

a. Archives de l'Institut Nationale des Statistiques du Cameroun

Annuaire Statistique du Cameroun, 2010.

Annuaire statistique du Cameroun ,2000.

Annuaire statistique du Cameroun, 1983.

Recensement Générale de la Population et de l'Habitat, volume II, tome 5, avril 1976, p.195.

b. Archives de la Communauté Urbaine de Yaoundé

CUY, Décret n° 87/1667 du 6 novembre 1987 portant nomination du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé

CUY, Document de planification Générale des équipements marchands de la ville de Yaoundé, Septembre 2009.

2. Sources orales

n°	Noms et Prénoms	Age	Profession	Lieu et date de l'entretien
1	Abdelaziz Moussa	65 ans	Cordonnier	Yaoundé, le 25/09/2018
2	Baleng Pascal	42 ans	Vendeur à la sauvette	Yaoundé, le 03/09/2018
3	Bogne Prosper	65 ans	Couturier	Yaoundé, le 18/09/2018
4	Demanou Jérémie	53 ans	Vendeur petite échoppe	Yaoundé, le 03/09/2018
5	Feumba Joel Christian	35ans	fripier	Yaoundé, le 25/09/2018
6	Hamadou Oumarou	40 ans	Bijoutier	Yaoundé, le 03/09/2018
7	Kpoutefon Zacharie	50 ans	Vendeur à la sauvette	Yaoundé, le 18/09/2018
8	Leudjeu Brice Cédric	30 ans	Commerçant	Yaoundé, le 06/09/2018
9	Lonkeu Ngouboussi Bienvenue	52 ans	Concessionnaire	Yaoundé, le 29/09/2018
10	Mbarga Basile	45 ans	Fripier	Yaoundé, le 18/09/2018
11	Megnizeu Viviane Laure	39 ans	Restauratrice	Yaoundé, le 06/09/2018
12	Ndi Ondoua Marcel	48 ans	Commissaire de police	Yaoundé, le 31/10/2018
13	Nyameko Yvette	54 ans	Bayam sellam	Yaoundé, le 18/09/2018
14	Penga Jeanne Dark	55 ans	Vendeuse de Poulets	Yaoundé, le 03/09/2018
15	Messanga Patrick	28 ans	Moto-taximan	Yaoundé, le 06/09/2018
16	Ndongo Gilbert	45 ans	Fripier	Yaoundé, le 06/09/2018

17	Ngaba Anicet	51 ans	Superviseur général du marché Mokolo	Yaoundé, le 23/10/2018
18	Ngo Djon Marie Paule	54 ans	Fripière	Yaoundé, le 06/09/2018
19	Sonkeng daquin	25 ans	brouettier	Yaoundé, le 18/09/2018
20	Tatang Segning Guidero	37 ans	Vendeur de médicaments	Yaoundé, le 03/09/2018
21	Talla Paulin	55 ans	Vendeur d'huile de palme	Yaoundé, le 06/09/2018
22	Tchaptchet François	60 ans	Bayam sellam	Yaoundé, le 18/09/2018
23	Tchoupou Gisèle	45 ans	Bayam Sellam	Yaoundé, le 06/09/2018
24	Tsatesse Marcus	31ans	Pousseur	Yaoundé, le 18/09/2018
25	Wouapehoua Sonkwe Rosine	35	Esthéticienne	Yaoundé, le 03/09/2018
26	Yaouba Abdoulaye	42 ans	Fripier	Yaoundé, le 03/09/2018
27	Yampen Ousmanou	45 ans	Sous-préfet de Yaoundé 2	Yaoundé, le 13/06/2018

B. Sources Secondaires

1. Thèses, mémoires et rapports

a. Thèse

- Braudel F., “ La méditerranée et le monde méditerranéen à l’époque de Philippe II”, Thèse de Doctorat, Paris, Flammarion ,1999.
- Guimdo Dongmo B., “Le personnel communal au Cameroun : contribution à la compréhension de la crise de l’administration communale Camerounaise”, Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle en Droit Public, Université de Yaoundé II, 1992.

b. Mémoires

- Amvella Bidjoh c., “Etude des petits métiers de la vente et de travail des tissus à Yaoundé”, Mémoire de diplôme d’étude supérieure en Géographie, Université de Yaoundé, 1979, 213 p.
- Djomo Nkouandjo S.P., “Secteur informel et insertion des diplômés de l’enseignement supérieur au Cameroun. Cas des vendeurs à la sauvette de Yaoundé”, Mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université de Yaoundé I, 1999, 105 p.

- Donfack O., “La Coopérative Agricole des Planteurs de la Menoua (CAPLAME) à l’Ouest du Cameroun, dans un contexte de crise multiformes : stratégies d’adaptations, opportunités et contraintes”, Mémoire de Master en Géographie, Université de Dschang, 2011,148 p.
- Dongmo W.J., “La prolifération des petits métiers de rue dans les villes du Cameroun : le cas de Dschang (1970-2010)”, Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I, 2017,160p.
- Fotseu Tchaptchoua G., “L’insertion des femmes scolaires dans le secteur informel à Yaoundé”, Mémoire de Maîtrise en Géographie, Université de Yaoundé I, 2001, 80 p.
- Ganni A., “Mototaxi ou “Bend skin” dans la ville de Douala”, Mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université de Yaoundé I, 2008,120 p.
- Kenne S.U., “Les facteurs socioéconomiques de la prolifération de l’économie informelle à Yaoundé, l’exemple des téléboutiques dans le quartier Bonamoussadi”, Mémoire de Master en Sociologie, Université de Yaoundé I, 2007,125 p.
- Leu P., “Le marché urbain : intervention de développement et mode d’appropriation par les acteurs locaux, le cas du grand marché et du marché aux légumes à Ouahigouya (Burkina Faso)”, Mémoire de Licence en Géographie, Université de Neuchâtel, 2008.
- Lomami Shomba, “La promotion de l’économie informelle en droit congolais : quelle option lever entre sa réforme et sa formalisation ?”, Mémoire de Licence en Droit Economique et Social Université de Kinshasa, 2002-2003, 81p.
- Nana Djomo, et als., “L’analyse socioéconomique du secteur et de l’emploi informel au Cameroun”, projet de recherche, mars 2014,28 p.

- Nougas A., “Représentations sociales du travail au Cameroun : le cas du secteur informel à Yaoundé”, Mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université de Yaoundé I, 1993, 74 p.
- Nteranya Lwabimba Lalo “La problématique de la fiscalisation du secteur informel en RDC ; cas de la province du Sud Kivu’ Mémoire de Master en Economie (Gestion Financière), Université Catholique de Bukavu (UCB), 2008,112 p.
- Ntsama Onana s., “Le statut et les activités informelles des migrants tchadiens et centrafricains dans la ville de Yaoundé, (1964-2005)”, Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I, 2013,153 p.
- Tiaket L.V., “Politique d’aménagement des équipements marchands et occupation de l’espace urbain autour des marchés : les autorités municipales face aux commerçants au Marché Mokolo, Mémoire” de Master en Développement et Management des Projets en Afrique, UCAC, 2012.
- Tchakoua Djakeula H.,“Les filières porteuses du secteur informel au Cameroun”, Mémoire Professionnel, ISSEH, 2010, 87 p.
- Tsimi Dzou F., “Contribution à l’étude du désordre en milieu urbain : le cas du Marché de Mokolo à Yaoundé”, Mémoire de Master en Gouvernance et Politiques Publiques, UCAC, 2008-2009,88p.
- Watat C., “L’évaluation économique du secteur informel”, Mémoire de Maîtrise en Sciences Economiques, Université de Yaoundé, 1990, 119 p.

c. Rapports d’études

- BIT, Genre et marche de l’emploi, octobre 2007.
- “Les statistiques sur l’emploi et le marché du travail au Cameroun”, Yaoundé, Bureau international du travail, INS, 2004.

__“Facteurs démographiques et économie informelle”, rapport VI, Genève, Bureau international du travail, 2002.

- INS, “Enquête sur l’emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005. Phase I : enquête sur l’emploi Rapport principal”, Yaoundé, INS, Décembre 2005.

__“Enquête sur l’emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005. Phase 2 : enquête sur le secteur informel rapport principal”, Yaoundé, INS, Février 2006.

__“Intégration des enquêtes sur l’emploi et le secteur informel (EESI) dans les concepts nationaux, une publication du département des synthèses et des analyses économiques”, Yaoundé, 2011.

- MINEPAT, DIAL, “Le secteur informel à Yaoundé”, Principaux résultats, Yaoundé, DSCN, paris DIAL, 1993.
- MINEPAT, “Etude sur le climat des affaires au Cameroun en 2013 : impact des reformes de création d’entreprises”, Division des Analyses et des Politiques Économiques, novembre 2013.
- Nations Unies, Analyse Pays des défis de développement au Cameroun. Bilan commun du système des nations unies au Cameroun fondé sur le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté du gouvernement du Cameroun, Yaoundé, 2006.

II.BIBLIOGRAPHIE

A. Ouvrages

1.Ouvrages généraux

Champaud J., *Villes et campagnes du Cameroun de l’Ouest*, Paris, ORSTOM, 1983.

Coquery-Vidrovitch C., *Afrique noire permanences et ruptures*, Paris, Payot, 1985.

Etoga E.F., *Sur les chemins du développement. Essai d'histoire des faits économiques du Cameroun*, Yaoundé, CEPMAE, 1971.

Dongmo J.L., *Le dynamisme bamiléké (Cameroun), la maîtrise de l'espace agraire*, volume I, Yaoundé, CEPER, 1981.

__*Le dynamisme bamiléké (Cameroun), la maîtrise de l'espace agraire*, volume 2, Yaoundé, CEPER, 1981.

2. Ouvrages méthodologiques

- Beaud M., *L'art de la thèse*, collection guide, Paris, La découverte, 1987.
- CSCFALSH, *Normes de présentation et d'évaluation des mémoires et thèses*, Yaoundé, les presses de l'imprimerie Les Grandes Editions ,2011.
- Département d'Histoire, *Guide méthodologique pour la rédaction des mémoires, thèses, ouvrages et articles*, Yaoundé, CEPER, 2006.
- Ebalé R., *Initiation aux méthodes et techniques de l'histoire économique*, Yaoundé, CLE, 2011.
- Seignobos C., *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris, Félix Alcan, 1909.

3. Ouvrages spécialisés

- Bopda.A., 'Yaoundé : gestion sociales multiples'' in F.Eboussi Boulaga, *Ville et modernité africaine : penser spatialement*, Yaoundé, Terroirs, 2004.
- Cogneau D., Razafindrakoto M., et al., *Le secteur informel crée-t-il sa propre demande ? Fait empiriques et Modélisation macro-économique*, Paris, Dial, 1994.
- De Soto H., *The other pat*, Washington DC, Hardcover, 1989.
- Franqueville A, *Construire une capitale*, Paris, Orstom, 1984.

- Kengne Fodouop et Metton A., *Economie informelle et développement dans les pays du sud à l'ère de la mondialisation*, Yaoundé, Presse Universitaire de Yaoundé, 2000.
- Kengne Fodouop, *Le marché de la friperie vestimentaire au Cameroun*, Paris Harmattan, 2005.
- __ *Le secteur informel porteur de technologies de la ville de Yaoundé : bilan d'une enquête*. Yaoundé, Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung, 1992.
- __ *Les petits métiers de rue et emploi. Le cas de Yaoundé*, Yaoundé, Sopecam, 1991.
- Lautier B., et al., *L'Etat et le secteur informel*, paris, l'Harmattan, 1991.
- Maldonado C., et al., *Petits producteurs urbains d'Afrique francophone*, Genève, BIT, 1^{ère} édition, 1987.
- __et Gaufryau B., *L'économie informelle en Afrique francophone, structures, dynamiques et politiques*, Genève, BIT, 2001.
- __et al., *Petits producteurs urbains d'Afrique francophone*, Genève, BIT, 1^{ère} édition, 1987.
- Van Dijk, Meine Pieter, Burkina-Faso. *Le secteur informel d'Ouagadougou*, Paris, l'Harmattan, T.1, 1986.
- *Le secteur informel de Dakar*, Paris, l'Harmattan, 1986.

B-Articles et journaux

a. Articles

- Abou-bakary Imorou, “La dynamique des pouvoirs locaux lié à la gestion du marché central de Parakou”, les *interactions rural-urbain : circulation et mobilisation des ressources*, Bulletin de l'APAD, N°19, 2000.
- Backing-yetna P., “Secteur informel, fiscalité et équité : l'exemple du Cameroun” *Le journal statistique Africain*, N° 9, Novembre 2009.

- Barthélemy P., “Le secteur urbain informel dans les pays en développement : une revue de la littérature”, *revue région et développement*, n° 7, 1998.
- Bem j., Nguetse Tegoum P.J., et al., “Efficience de production du secteur informel non agricole et réduction de la pauvreté au Cameroun”, *réseau PEP (Partnership for Economic Policy)*, 2013.
- Charmes J., “Deux études sur l’emploi dans le monde arabe”, Paris, les dossiers du CEPED, numéro 11, 1990.

— “Vers un nouveau concept de population active : l’emploi informel”, in Hubert, Gérard, *intégrer population et développement*, Academia l’Harmattan, 1993.

- Cogneau D., et al., “Le secteur informel urbain et l’ajustement au Cameroun”, *revue d’économie du développement*, vol. 3, 1986, PP.27-63.
- De Maximy.R., « Les marchés, facteurs et témoins de l’urbanisation », *Cahiers des Sciences Humaines*, n° 23, 1987.
- Diallo B., Sow M. et al., “Femmes et économie populaire : leur rôle au sahel”, *le courrier ACP-UE*, n°178, janvier 2000.
- Godinho Gomez P., “Des mesures d’actions au plan régional : les efforts de l’UEMOE”, *Le Courier ACP-UE*, no178, janvier 2000.
- Idrissou Alioum, “Workers and the global informal economy, les acteurs du secteur informel en Afrique : nouvelle figures, économie de la solidarité et transformations socio-urbaines au Cameroun”, Université de Yaoundé I, 2014.
- Kengne Fodouop, “Le secteur informel, un antidote contre la crise économique en Afrique Sub-saharienne ?” *Revue de géographie du Cameroun*, vol. XII, N° 2, 1996.

__ “Les activités informelles dans les centres urbains : l’exemple des petits métiers dans la ville de Yaoundé”, in *fondation Friedrich-Ebert-Stiftung*, “Le secteur informel au Cameroun : importance et perspectives”. *Débats économiques de la fondation Friedrich-Ebert*, N° 2, 1991.

__ “Le secteur informel au Cameroun : importances et perspectives”, débats économiques de la Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung, N° 1043. Mai 1991.

- Ngahan T., “Le Cameroun face au défi de la pauvreté et de l’emploi des jeunes : Analyse critique et propositions”, *Jeunesse Horizon*, 2004.
- Tchagneno Tene C.L., *Formalisation de l’emploi informel un défi majeur pour la paix et le développement du Cameroun*, CJDHR, vol.5, n°2, décembre 2011.
- Tchokomakoua V., “Esquisse d’un cadre périodique pour le secteur informel au Cameroun”, in Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung, “Le secteur informel au Cameroun importance et perspectives”. *Débats économiques de la fondation Friedrich-Ebert-Stiftung*, n°2, 1991.
- Wehle B. I., “Réflexions sur l’emploi et la pauvreté urbaine”, in Hubert, Gérard, *intégrer population et développement*, Academia /l’Harmattan, 1993, pp .507-525.

b. Journaux

- Cameroun Tribune, n°8087 du vendredi 30 avril 2004, pp.11-13.
- Cameroun Tribune, n°8717 du jeudi 02 novembre 2006, p.3.
- MINEFOP News, “Création d’emplois : ce que prévoit le MINEFOP en 2013”, n° 009, novembre 2012, p.11.

C.Dictionnaires et Encyclopédies

- *Dictionnaire Français Larousse de poche*, Paris, édition 2008.
- *Dictionnaire Français Larousse Maxi poche*, édition de 2010.
- *Encyclopédie Universalis Vol. 4*, Earkins-Espace-temps, Paris, 2008.

D-Sources Electroniques

http://isepromo2009issea.voila.net/memoire/memoireprofessionnel/me_TCHAK OUA.pdf, consulté le 23 juillet 2018.

http://region-developpement.univ-tln.fr/fr/pdf/R7/R7_Barthelemy.pdf, consulté le 23 juillet 2018.

<http://www.iea-nantes.fr/rtefiles/File/Ateliers/20150325->

<Informal%20Work/alioum-idrissou.pdf>, consulté le 23 juillet 2018.

http://www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/stateco/stateco104/backiny.pdf, consulté le 02 août 2018.

http://pascal.briod.me/PascalBriod_SecteurFormelCamerounais.pdf, consulté le 02 août 2018.

http://www.stat.cm/downloads/EESI/2010/thematique/theme-Productivite-du-secteur-informel_15_03_2013.pdf, consulté le 02 août 2018.

[http://portal.pep-net.org/documents/download/id/20864\(justin bem\)](http://portal.pep-net.org/documents/download/id/20864(justin_bem)), consulté le 02 août 2018.

[http://portal.pep-net.org/documents/download/id/20864\(ahmadou ali mbaye\)](http://portal.pep-net.org/documents/download/id/20864(ahmadou_ali_mbaye)), consulté le 15 septembre 2018.

<http://www.memoireonline.com>, consulté le 16 aout 2018.

<http://www.Zenu.org/IMG/pdf>, consulté le 18Aout 2018.

<http://www.stat.cm/download/RGE>, consulté le 18 Aout 2018.

<https://fr.m.wikipedia.org> , consulté le 15 juillet 2018.

<http://www.wiktionary.org/wiki/évolution>, consulté le 20 mars 2018

<http://www.wiktionary.org/wiki/gestion>, consulté le 20 mars 2018

¹ [http://www.wiktionary.org/wiki/activité informelle](http://www.wiktionary.org/wiki/activité_informelle), consulté le 20 mars 2018

<https://fr.m.wikipedia.org>

¹<http://www.memoireonline.com>, consulté le 03/08/2018 .

ANNEXES

ANNEXE I

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

DE YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER TRAINING

COLLEGE

Questionnaire d'enquête

Ce questionnaire vous est soumis en vue de la rédaction d'un Mémoire de Dispes II en Histoire sur le thème : L'évolution et la gestion des activités informelles dans les espaces marchands à Yaoundé : Le cas du marché Mokolo (1970-2017). Les données recueillies seront traitées dans l'anonymat le plus complet et utilisées à des fins strictement scientifiques.

N° DU QUESTIONNAIRE

I- MODULE DEMOGRAPHIQUE

Nom et Prénom.....

Sexe

1 – M 2 – F

Age :

Statut matrimonial :

1. Marié(e)
2. Célibataire
3. Veuf (ve)
4. Divorcé(e)

Région d'origine :

1. Adamaoua
2. Centre
3. Ouest
4. Est
5. Littoral

6. Sud
7. Extrême – Nord
8. Nord – Ouest
9. Sud – Ouest
10. Nord

Département d'origine :

Nombre de personnes en charge :

Quartier d'habitation :

Niveau d'étude (dernière classe fréquentée) :

II- MODULE ACTIVITE

Localisation :

1. Au bord de la route au centre de la ville
2. Au bord de la route dans le quartier
3. A l'intérieur du marché
4. Gare routière
5. Carrefour

Si vous êtes à l'intérieur du marché (indiquez le bloc)

1. Bloc A
2. Bloc B
3. Bloc C
4. Bloc D
5. Bloc E
6. Bloc F
7. Bloc G
8. Bloc H
9. Autre à préciser

Où exercez – vous ?

1. Sous un parasol
2. A même le sol
3. Sur un comptoir sans abri
4. Sur le trottoir
5. Dans un garage
6. Autre (à préciser)

Depuis combien de temps êtes – vous installé ici ?

Depuis combien d'années existent le marché Mokolo ?.....

Avez – vous déjà changé votre espace d'activité ?

1. Oui
2. Non

Si oui pourquoi avez- vous changé d'espace d'activité ?

1. Il est étroit
2. J'ai changé de secteur d'activité
3. Espacé peu fréquenté par les clients
4. Autre à préciser

Type d'activité menée :

1. Call – box
2. Kiosque (petite échoppe)
3. Restaurant de rue (tourne dos)
4. Vendeur de vivres
5. Mécanicien
6. Ambulant
7. *Bayam sellam*
8. Autres (à préciser).....

Qu'est-ce qui vous a amené à exercer cette activité ?

1. Je n'ai pas fait d'études, ni une formation
2. Chômage après les études ou la formation
3. J'ai été compressé d'une entreprise
4. J'ai été déflaté de la fonction publique
5. C'est une culture de ma communauté
6. C'est une culture de ma famille
7. Autre (à préciser)

Comment avez – vous obtenu votre emplacement ?

1. J'ai remplacé un membre de famille décédé
2. J'ai été installé par un ami
3. J'ai été installé par un parent
4. Je loue directement à la mairie
5. Je loue à un particulier
6. Je me suis installé seul
7. Autre à préciser

Est – ce que vous louez cet espace?

1. Oui
2. Non

Si s'en est le cas, quelle en est la périodicité ?

1. Quotidienne
2. Hebdomadaire
3. Mensuelle
4. Bimensuelle
5. Trimestrielle
6. Autre à préciser

Indiquez le taux de votre loyer svp

Payez – vous les impôts ?

1. Oui
2. Non

Indiquez le taux et à qui svp.....

Quels sont les principaux problèmes auxquels vous êtes confrontés ici ?

1. Police municipale
2. Espace étroit
3. Loyer élevé
4. Espace peu fréquenté par les clients
5. Autre à préciser

Pourquoi êtes – vous installé dans cet espace ?

1. Il est proche de mon quartier
2. L'accès est facile pour les clients
3. Je ne loue pas
4. A cause du passage de la route
5. Autre à préciser

Etes – vous installé à votre propre compte ?

1. Oui
2. Non

Si oui, combien gagnez – vous par jour ?

Si non, à hauteur de combien êtes – vous payé ?.....

Qu'avez – vous déjà réalisé avec cet argent ?

Depuis quand menez – vous cette activité ?

Avant cette activité, que faisiez – vous ?

III- MODULE ENVIRONNEMENT

Qu'est-ce qui vous indispose sur votre espace d'activité ? Citez 5 et classer par ordre SVP

1. Le soleil
2. La pluie
3. La poussière
4. Les odeurs et les ordures
5. Les bruits des véhicules
6. Les gaz provenant des véhicules
7. Pollutions sonores

Quels sont les équipements de proximité que vous disposez sur votre espace d'activité ?

1. Bacs à ordures
2. Latrines du marché
3. Latrines des voisins au marché
4. Des rigoles
5. Robinet ou borne fontaine

6. Autre à préciser

IV- MODULE GOUVERNANCE

(Relations avec les autorités et attachement au territoire)

Comment considérez – vous vos relations avec le service communal ?

1. Très bonne
2. Bonne
3. Très mauvaise
4. Mauvaise

Si mauvaise, qu'est-ce qui est à l'origine ? Racontez

.....

Quelles sont les autres structures administratives avec lesquelles vous êtes en relation ?

1. Les percepteurs et contrôleurs d'impôts
2. Les forces de l'ordre
3. Le bureau de l'association de votre activité
4. Autre à préciser

Quels sont ceux qui vous nuisent ?

1. Les percepteurs et contrôleurs d'impôts
2. Les forces de l'ordre
3. Le bureau de l'association de votre activité
4. Le maire lui – même

Avez –vous déjà été déguerpi ?

1. Oui
2. Non

Si oui, avez – vous été averti ?

1. Oui
2. Non

Si oui, pendant combien de temps ?

Comment appréciez – vous cette action des autorités ?

1. Bonne
2. Mauvaise

Existe- t- il une ou plusieurs association(s) liée(s) à votre activité ?

1. Une seule
2. Deux
3. Aucune

Etes – vous membre de cette association ou de ces associations ?

1. Oui
2. Non

Si non, pourquoi ?

1. Elle ne m'apporte rien
2. Les uns y exploitent les autres
3. C'est un réseau d'amis qui ne défendent que leurs intérêts

Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à intégrer cette association ou ces associations ?

1. Pour participer aux tontines
2. Pour bénéficier de l'aide en cas de maladie ou de malheur
3. Pour discuter de la fixation des prix
4. Pour défendre nos intérêts auprès de l'administration et de la commune
5. Autre (à préciser)

Assistez – vous aux séances de réunion organisées par le Maire ?

1. Oui
2. Non

Si oui, combien de fois avez – vous participé aux séances de réunion ?

A quel sujet discutez – vous ?

Donnez – vous votre point de vue ?

1. Oui
2. Non

Si oui, votre point de vue est – il pris en compte ?

1. Oui
2. Non

Si oui ou si non pourquoi ?

Est – ce qu'il vous arrive de faire la réunion avec les autres autorités de la ville ?

1. Oui
2. Non

Si oui, avec quelle autorité de la ville ?

Qui aménage votre espace ?

1. Notre association
2. Chaque commerçant aménage sa place
3. La commune
4. Autre (à préciser)

Connaissez – vous les lois ou règlements existant dans votre secteur d'activité ?

1. Oui

2. Non

Vous gagnez environ combien par jour ?

Avez – vous déjà reçu une aide ?

- 1. Oui
- 2. Non

Etes – vous affilié à un syndicat ?

- 1. Oui
- 2. Non

Etes – vous affilié à la CNPS ?

- 1. Oui
- 2. Non

Etes – vous satisfait de votre travail ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Autre (à préciser)

Quelles sont les zones improvisées des petits métiers dans la ville ?.....
.....

En constatant la situation économique de votre pays, considérez – vous votre activité comme une activité de passage en attendant mieux ou allez – vous l’exercer durant toute votre vie ?

.....
.....

ANNEXE II

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER TRAINING
COLLEGE

DEPARTMENT OF HISTORY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Le Chef de Département d'Histoire **Salvador EYEZO'O** de l'École Normale Supérieure de Yaoundé, certifie que l'étudiante **TEMBIA GAELLE FANNY CYCONNE**, Matricule **10J167** est inscrite au niveau **IV** du Département d'Histoire et mène actuellement une recherche sur : «**L'EVOLUTION ET LA GESTION DES ACTIVITES INFORMELLES DANS LES MARCHES DE YAOUNDE : LE CAS DU MARCHE MOKOLO(1979-2015)** », sous la direction du **Dr. Achille BELLA**.

Nous la recommandons auprès des responsables des centres de documentation, archives et toutes les institutions nationales ou internationales en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 22/12/2017

Le Chef de Département

Salvador EYEZO'O



ANNEXE III

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II

SOUS-PREFECTURE DE TSINGA

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

N° 0286 /L/J06-02/SP

Tsinga, le 13 JUN 2018

LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II
-TSINGA -
AUX
CHEFS DE QUARTIERS MOKOLO I, II, III, IV, V, VI, VII.
-YAOUNDE-

Objet: *Autorisation d'enquête.*

Dans le cadre de la préparation du mémoire de Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire 2^e Grade (DIPES II), option Histoire, **Mademoiselle TEMBIA Gaëlle Fanny Cyconne**, étudiante à l'Ecole Normale Supérieure (Université de Yaoundé I), entreprendra une enquête de la période allant du 15 juin au 15 octobre 2018 sur le thème « *L'évolution et la gestion des activités informelles dans les marchés de Yaoundé : le cas du marché Mokolo (1970-2017)* ».

Ainsi ai-je l'honneur de vous demander de bien vouloir lui réserver un bon accueil et accorder toute la collaboration nécessaire à la réalisation de ce projet.

En outre l'intéressée devra faire tenir une copie de son mémoire dans les services de la Sous-préfecture. /-

Copie :

- RECTEUR UNYI/ENS.



Jamphen Ousmanou
Administrateur Civil Principal

ANNEXE IV

SOCIETY

Marché Mokolo

Fermé pour une semaine

Le communiqué du préfet du Mfoundi parvenu à notre Rédaction.

Le préfet du département du Mfoundi porte à la connaissance des populations du département du Mfoundi que sur hautes instructions du Premier ministre, chef du gouvernement, des actions visant l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations dans la ville de Yaoundé ont été entreprises.

A cet effet, un Comité de lutte contre le désordre urbain a été mis sur pied pour accompagner le délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé dans ses initiatives visant à identifier, à évaluer et à éradiquer les nuisances de toutes sortes qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des populations.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle dynamique, des opérations de maintien de l'ordre visant à assainir la plate-forme commerciale de Mokolo communément appelée « Marché Mokolo », ont été conduites depuis le 25 mai 2012, en vue de procéder notamment à la libération des emprises de la voie publique, abusivement occupées par les vendeurs à la sauvette et les commerçants ambulants.

Celle du samedi 16 juin 2012, contre toute attente, a fait face à une forte résistance orchestrée par une horde de délinquants sans foi, ni loi, manifestement préparée pour s'opposer avec énergie aux forces de maintien de l'ordre. Cette opération a malheureusement tourné au drame et a été marquée par une perte en vie humaine parmi les commerçants ainsi que de nombreux blessés dans les rangs des forces de maintien de l'ordre.

Tout en déplorant ce décès, le préfet du département du Mfoundi porte à la connaissance des

populations du département du Mfoundi que Mme Yakam Gatcha Vivianne, gérante d'un kiosque du 1 MUC au « Marché Mokolo » est décédée des suites d'un traumatisme crânien provoqué par un projectile lancé contre les forces de maintien de l'ordre par ces hors loi, décidés à transformer une opération de routine en bataille rangée. Le projectile qui a foudroyé Mme Yakam Gatcha Vivianne, en la heurtant violemment à la nuque a été expédié par l'un de ces délinquants, malheureusement non identifié. Le préfet exprime à la famille ainsi durement éprouvée, la sincère compassion des pouvoirs publics. Il invite toutefois les opérateurs économiques exploitant ladite plate-forme commerciale à garder le calme et à formuler à l'attention du comité placé sous sa responsabilité, leurs observations visant à assurer un assainissement sans heurts du cadre dans lequel ils mènent au quotidien leurs activités.

Il porte à cet effet à leur connaissance en même temps qu'il informe les usagers du « Marché de Mokolo » que ce dernier sera temporairement fermé au public du mercredi 20 juin au mercredi 27 juin 2012 afin de permettre de conduire durant cette période, une concertation sereine avec tous les exploitants du « Marché de Mokolo » dans le but de déboucher sur une plate-forme de collaboration permettant de concilier l'exercice de la liberté de commerce dans le bon ordre et les exigences de maintien de l'ordre public.

Yaoundé, le 18 juin 2012

(é) Jean Claude Tsila, le préfet
Administrateur civil principal

Fermeture temporaire de la plate forme commerciale de Mokolo

Arrêté préfectoral n°00000684/AP/J06/SP du 18 juin 2012.

Le préfet du département du Mfoundi
Commandeur de l'Ordre national de la valeur
arrêté :

Art. 1er : Le présent arrêté porte fermeture temporaire de la plate-forme commerciale de Mokolo ci-après dénommée « Marché de Mokolo ».

Art. 2 : 1) La fermeture temporaire du « Marché Mokolo » couvre la période allant du mercredi 20 juin 2012 au mercredi 27 juin 2012 inclus.

2) A ce titre, aucune activité commerciale n'est autorisée sur ladite plate-forme durant toute la durée de la fermeture.

Art. 3 : La plate-forme commerciale de Mokolo située dans l'arrondissement de Yaoundé II est délimitée ainsi qu'il suit :

Ancien marché de charbon en passant par la caserne des sapeurs-pompiers jusqu'à l'entrée de la mission catholique de Mokolo (Boulevard Nana Tchakounté) ;

Du bureau de poste de Messa à l'ancienne gare routière de Yaoundé-Ouest ;

Du square Elig-Effa-Carrefour CONGELCAM en passant par le lieu dit « Chiffene Effa » jusqu'à l'ancienne station service ALGO ;

Du carrefour NIKI jusqu'à Tsinga-Elobi

Art. 4 : 1) Les services techniques compétents de la Communauté urbaine de Yaoundé sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

2) Le sous-préfet de l'arrondissement de Yaoundé II, le commandant de Groupement territorial de gendarmes, le commissaire central n°1 de la ville de Yaoundé et le délégué départemental du Commerce du Mfoundi prêteront chacun le cas échéant, main forte aux services techniques de la Communauté urbaine de Yaoundé.

Art. 5 : Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Yaoundé, le 18 juin 2012

(é) TSILA Jean Claude, le préfet
Administrateur civil principal

ANNEXE V

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE
DE YAOUNDE

Tel : (237)22 22.27.55 – Fax : (237)22 22.07.21



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

REOUVERTURE DU MARCHÉ DE MOKOLO

COMMUNIQUE N° 159 /CAB/DLG/CUY/12 DU DELEGUE DU GOUVERNEMENT

En vue de la réouverture dans l'ordre et la discipline du Marché de Mokolo le jeudi 28 juin 2012,

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé porte à la connaissance des personnes concernées, que ledit Marché est désormais structuré en 7 Secteurs correspondant aux types d'activités, à savoir :

1. SECTEUR PRODUITS VIVRIERS (tubercules, céréales, condiments, légumes, fruits, huiles, etc...);
2. SECTEUR HABILLEMENT (vêtements, layette, chaussures, tissus, parfumerie, cosmétique, friperie, etc...);
3. SECTEUR ELECTRONIQUE, ELECTROMENAGER ET PETITE QUINCAILLERIE (téléphonie, Informatique, audiovisuel, ustensiles de cuisine, appareils électroménagers, appareils d'entretien domestique, matériel de construction et d'entretien, plomberie, électricité, menuiserie et autres, etc...);
4. SECTEUR PETITS METIERS (savetiers, coiffeurs, tailleurs, cordonniers, sérigraphes, secrétariat, brouettiers, call-boxeurs, prestataires de beauté, manutentionnaires, petite restauration et boisson, etc...);

5. SECTEUR SAUVETEURS (vendeurs à la sauvette, etc...);
6. SECTEUR BOUQUINISTES ET PAPETIERS (fournitures scolaires, fournitures de bureau, fournitures informatiques, papier, etc...);
7. SECTEUR BOUCHERIE, POISSONNERIE ET CHARCUTERIE (viande, poisson, fruits de mer, poulets, œufs, etc...).

Chaque Secteur est coiffé par un Chef de Secteur élu par les membres le composant.

Le Secteur est géré par un Superviseur nommé par le Délégué du Gouvernement.

Un Superviseur Général, également nommé par le Délégué du Gouvernement, coordonne l'action des différents Superviseurs.

NOTA BENE: les élections des différents Chefs de Secteurs auront lieu le mardi 26 juin 2012 à l'Esplanade d'Honneur de l'Hôtel de Ville. L'électorat sera constitué exclusivement de membres se réclamant du Secteur et inscrits sur la liste ouverte à cet effet par le Superviseur au même lieu que dessus.

Le Délégué du Gouvernement compte sur la compréhension et le civisme de tous./-

Yaoundé, le 2 JUILLET 2012



TSIMI EVOUNA

ANNEXE VI

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE
DE YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY
COUNCIL

ARRETE N° 98/2009 /DST/CUY/01
FIXANT LES TAUX D'AMENDES POUR INFRACTIONS
CAUSEES SUR LE DOMAINE PUBLIC VIAIRE

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT
AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la constitution

Vu la loi n°74/23 du 5 décembre 1974 portant organisation communale ;

Vu la loi n° 878/0115 du 15 juillet 1987 portant création des Communes Urbaines ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes
Syndicats de Communes et Etablissements Communaux ;

Vu le décret n° 2001/338 du 25 octobre 2001 portant nomination du Délégué du Gouvernement
auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu l'arrêté n° 77/220 du 1^{er} juillet 1977 fixant les taux maxima et les modalités de recouvrement
des taxes Communales indirectes ;

Vu l'arrêté n°87/99/CU/YDE du 27 décembre 1999 portant coordination et réglementation des
travaux exécutés sur le domaine viaire de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu l'arrêté n°23/DST/CUY/00 du 05 mai 2000 fixant les taux de droits de voirie

Considérant les nécessités de réglementation urbaine ;

ARRETE

Article 1er : Sont considérées comme infractions de voirie au sens du présent arrêté tout acte
préjudiciable à la voirie ou à son fonctionnement, notamment :

- dégradations de chaussée (ménages, chimiques ...)
- occupation illégale du domaine public viaire et ses dépendances
- obstruction ou construction créant un dysfonctionnement de la voirie ou ses dépendances
- encombrement de la voirie et de ses dépendances
- rejet sur la chaussée des eaux usées (ménages ou industrielles)

- obstructions des fils d'eau
- plantations et cultures sur l'emprise de la voirie
- accidents non déclarés causés sur le mobilier urbain
- toute intervention sur la voirie sans autorisation préalable

Article 2 : Toute personne publique ou privée qui pose ou participe aux actes ci-dessus cités est en infraction aux dispositions du présent arrêté.

Sans exclusion des frais pour réparation du préjudice subi, les infractions ci-dessus visées seront punies d'une amende supérieure à 25 000 francs sans excéder 2 000 000 francs ainsi qu'il suit :

- dégradation de voirie, de 50 000 à 500 000 francs
- occupation illégale du domaine public viaire et ses dépendances de 50 000 à 500 000 francs
- dysfonctionnement de la voirie ou partie de ses ouvrages de 100 000 à 2 000 000 francs
- intervention sans autorisation préalable sur la voirie et le mobilier urbain 500 000 à 2 000 000 francs
- autres infractions de 25 000 à 500 000 francs

En cas de récidive les amendes pourront être portées au double.

Article 3 : Les dispositions ci-dessus mentionnées sont applicables à compter de la signature du présent arrêté qui sera enregistré et publié.

Article 4 : Le Directeur des Services techniques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Yaoundé, le - 7 JAN. 2002

Le Délégué du Gouvernement



Nicolas AMOUGOU NOMA

ANNEXE VII

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE

DE YAOUNDE

A RRETE N° 50/99 /AC/UCU
PORTANT ORGANISATION DES SER
DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DE YAOUNDE.-

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES
DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR CAMEROUNAISE

- VU la Constitution ;
- VU la Loi n° 74/24 du 5 décembre 1974 portant Organisation Communale (notamment en ses articles 62, 65 et 68 et les textes modificatifs subséquents ;
- VU la Loi n° 87/015 du 15 juillet 1987 portant Création des Communautés Urbaines (notamment en ses articles 19 et 25)
- VU le Décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et Etablissements Communaux et les textes modificatifs subséquents ;
- VU le Décret n° 87/1365 du 25 septembre 1987 portant Création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- VU le Décret n° 87/1667 du 6 novembre 1987 portant nomination du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

CONSIDERANT les nécessités de service ;

ARRÊTE

ARTICLE 1.- La Communauté Urbaine de Yaoundé est placée sous l'autorité d'un Délégué du Gouvernement nommé par Décret du Président de la République

ARTICLE 2.- Le Délégué du Gouvernement est assisté de quatre (4) Délégués-Adjoint.

Les responsabilités des Délégués-Adjoints sont déterminées par un arrêté du Délégué du Gouvernement.

- du contrôle et du suivi des factures de consommation d'eau, d'électricité, de téléphone des Services et ayants droits de la Communauté Urbaine.

Article 14.- De la Cellule de la Promotion Economique

Placée sous l'autorité d'un responsable de cellule, cadre ayant rang de Chef de Service, la Cellule de la Promotion Economique rend compte directement au Directeur des Affaires Financières et Economiques. Elle est chargée:

- de la recherche et de l'identification des partenaires;
- de la définition et du suivi de la politique de développement économique de la Ville de Yaoundé, en relation avec les Organismes et Services concernés;
- d'élaborer et de mettre en œuvre une politique d'aide à la création et au développement des PME/PMI dans la Ville de Yaoundé;
- de promouvoir la création des équipements et des Services publics marchands, générateurs de ressources et des établissements publics communaux d'intérêt communautaire.

Article 15.- De la Direction des Affaires Administratives et Juridiques

Placée sous l'autorité d'un Directeur, la Direction des Affaires Administratives et Juridiques est chargée:

- de la gestion des personnels de la Communauté Urbaine;
- des affaires juridiques, du contentieux et des assurances;
- des actions relatives à la vie associative et de la politique d'insertion sociale de la Communauté Urbaine.

Elle comprend:

- le Service du Personnel;
- le Service Juridique et du Contentieux ;
- le Service des Archives et de la Documentation;
- le Service des Affaires Sociales et Générales.

Article 16.- Du Service du Personnel

Placé sous l'autorité d'un Chef de Service, le Service du Personnel est chargé:

- de la gestion administrative et financière du personnel;
- de l'établissement des ordres de mission et des feuilles de route;
- des relations avec les représentants du personnel;
- de la tenue à jour du fichier du personnel;
- de l'évaluation des besoins en personnel et de la préparation des plans de recrutement;
- des plans de formation, perfectionnement et recyclage de l'ensemble des personnels de la Communauté Urbaine;
- de la discipline générale;
- de la préparation des commissions d'avancement et de discipline dont il assure le Secrétariat;
- du classement des bulletins de notes annuelles de chaque agent, en liaison avec les services utilisateurs;
- des relations professionnelles avec les autres administrations et les organismes extérieurs;
- des distinctions honorifiques;
- de l'établissement de la solde du personnel et des états annexes;
- de la liquidation des divers droits du personnel de la Communauté Urbaine.

Article 17.- Du Service Juridique et du Contentieux

Placé sous l'autorité d'un Chef de Service, le Service Juridique et du Contentieux est chargé:

- d'assurer la défense des intérêts de la Communauté Urbaine dans toutes affaires;
- de la mise en forme de tous les projets de textes de nature réglementaire soumis soit à la signature, soit à l'avis du Délégué du Gouvernement;
- des avis juridiques sur tous sujets intéressant la Communauté Urbaine;

- de la régularité juridique des engagements de la Communauté Urbaine;
- de la collecte, du classement, de l'exploitation, de la diffusion et du suivi de l'application de tous les textes législatifs et réglementaires;
- de gérer l'ensemble des actions relatives à l'assurance des employés, des biens meubles et immeubles de la Communauté Urbaine;
- de veiller à toutes les opérations relatives à la responsabilité civile de la Communauté Urbaine et des suites des dommages et intérêts.

Article 18.- Du Service des Archives et de la Documentation

Placé sous l'autorité d'un Chef de Service, le Service des Archives et de la Documentation est chargé:

- de la conception et de la mise en place d'un système de classement rationnel de la documentation administrative et technique de la Communauté Urbaine;
- de la collecte, du traitement et de la conservation des informations, des documents et des archives de la Communauté Urbaine;
- de la gestion des ouvrages et des revues spécialisées;
- de la reproduction et de la diffusion des documents de service;
- de l'état civil, en particulier la tenue des registres et la conservation des archives.

Article 19.- Du Service des Affaires Sociales et Générales

Placé sous l'autorité d'un Chef de Service, le Service des Affaires Sociales et Générales, est chargé:

- de l'élaboration, de l'exécution et du suivi de la politique de développement social de la Communauté Urbaine, notamment en faveur des groupes socio-vulnérables (jeunes, femmes, handicapés) et des actions de solidarité diverses;
- des relations avec les associations culturelles, sportives, les communautés de base et toutes les formations sanitaires, scolaires, Organisations Non Gouvernementales (ONG), groupements, associations de quartiers, ainsi qu'avec les communes urbaines d'arrondissement et tous les services de l'Etat compétents;
- de l'organisation de stages d'imprégnation professionnelle en faveur des jeunes;

- de la gestion des aides à la création des micro-projets économiques en relation avec les Services et Organismes concernés;
- des études et propositions de nouvelles installations d'infrastructures sociales;
- de la promotion et de la gestion des actions et des œuvres sociales destinées au personnel de la Communauté Urbaine;
- de la gestion des logements affectés au personnel de la Communauté Urbaine;
- de la médecine du travail;
- de la mise en place des moyens logistiques nécessaires à l'organisation des cérémonies, rassemblements et fêtes en relations avec les Services concernés;
- du suivi des formalités de transit et de dédouanement relatives aux importations des matériels commandés par la Communauté Urbaine;
- de la surveillance et de l'entretien des mobiliers installés dans les locaux administratifs et les logements de fonction;
- de l'organisation des manifestations culturelles;
- des relations avec les autorités traditionnelles en relation avec le Cabinet;
- de la qualité de l'accueil réservé au public;
- de l'utilisation des espaces de la Communauté Urbaine.

Article 20.- De la Direction des Services Techniques

Placée sous l'autorité d'un Directeur assisté d'un adjoint, la Direction des Services Techniques est chargée:

- de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de l'exécution des politiques de l'aménagement, du développement et de l'environnement de la Ville, des constructions publiques, des équipements et des infrastructures de la Communauté Urbaine, de leur conception, construction, modernisation, entretien, maintenance et exploitation;
- du suivi de l'application de la législation et de la réglementation technique en matière d'aménagement et d'exploitation des réseaux divers et des services urbains;
- de l'élaboration et du suivi des contrats de gestion des équipements et services publics en relation avec les Services concernés;
- de la gestion de la logistique de la Communauté Urbaine;

- de la coordination de l'ensemble des Services techniques, de la programmation hebdomadaire des tâches, des comptes rendus hebdomadaires, mensuels et annuels de réalisation par rapport aux objectifs fixés;
- de la préparation des commandes nécessaires à l'accomplissement des missions dans le cadre du budget voté en relation avec les Services administratifs concernés;
- du suivi de l'exécution du budget de la Communauté Urbaine en relation avec les Services concernés;
- de l'élaboration et du suivi de la politique de la Communauté Urbaine en matière de sécurité des édifices et des infrastructures, de gestion des risques urbains et de protection civile en liaison avec les Services et Organismes concernés;
- de veiller à l'application des mesures législatives et réglementaires relatives à la protection civile et aux risques urbains divers;
- des relations à caractère technique avec les Services municipaux nationaux ou étrangers, les Centres de formation et les Ministères à caractère technique.

Il fait fonction « d'Ingénieur Associé » pour la supervision de certains travaux, études ou prestations réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de l'Etat ou de divers Organismes.

La Direction des Services Techniques comprend:

- le Service de l'Architecture;
- le Service de l'Environnement et de l'Hygiène;
- le Service du Garage;
- le Service des Parcs et Jardins;
- le Service de l'Urbanisme;
- le Service de la Voirie;
- la Cellule du Développement Urbain.

Article 21.- Du Service de l'Architecture

Placé sous l'autorité d'un Chef de Service, le Service de l'Architecture est chargé:

- de la réception, de la vérification et de l'instruction de tous les dossiers relatifs à l'application du droit des sols;

- des contrôles préalables à la délivrance des certificats d'implantation et de conformité;
- de l'instruction des dossiers de lotissement;
- du contrôle des permis de bâtir et en général de l'occupation du sol et de la police du bâtiment sur l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine;
- de l'arrêt des chantiers ou des démolitions des constructions insalubres ou en infraction aux règlements après constitution du dossier et accord du Délégué du Gouvernement;
- du constat de mise en valeur des terrains communaux attribués à titre provisoire;
- des expertises des constructions;
- de la participation aux commissions de sécurité relatives aux immeubles de grande hauteur et aux édifices recevant du public (IGH et ERP);
- de la programmation, de la réalisation et du contrôle des travaux neufs, de réhabilitation ou de maintenance des bâtiments ou des équipements collectifs de la Communauté Urbaine en relation avec les Services concernés;
- des travaux d'entretien, tous corps d'état, du patrimoine bâti et des logements locatifs de la Communauté Urbaine;
- de la gestion des ateliers de la Communauté Urbaine.

Article 22.- Du Service de l'Environnement et de l'Hygiène

Placé sous l'autorité d'un Chef de Service, le Service de l'Environnement et de l'Hygiène est chargé:

- de l'élaboration et du suivi de la politique de l'environnement de la Communauté Urbaine en relation avec les Services et Organismes concernés;
- de veiller à l'application des mesures législatives et réglementaires relatives à la promotion d'un environnement urbain sain et durable;
- de la coordination des activités générales ou sectorielles relatives à l'environnement en relation avec les Services concernés;
- du contrôle de l'application des normes d'assainissement;
- de l'élaboration et de l'exécution de la politique de propreté de la ville et de l'application des règles d'hygiène et de salubrité de l'environnement urbain;

- du ramassage et du traitement des ordures ménagères et des autres déchets urbains;
- de l'élaboration des contrats d'enlèvement et de traitement des déchets urbains et du suivi de leur application en relation avec les Services concernés;
- de la gestion de la décharge municipale de la Communauté Urbaine;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des actions de sensibilisation de populations en faveur d'un environnement sain;
- d'instruire les procédures et l'application éventuelle des sanctions prévues par la réglementation en vigueur du fait du non respect des règles d'hygiène et de salubrité;
- de tous les problèmes relatifs au bien-être, à la prévention sanitaire et à la tranquillité des administrés de la Communauté Urbaine;
- de la salubrité des marigots et de l'assainissement des terrains marécageux;
- de l'hygiène des débits de boisson;
- de la lutte contre les vacarmes nocturnes et diurnes;
- de l'éradication des animaux nuisibles;
- de la gestion de la fourrière animale;
- de la gestion du magasin des objets et meubles raflés;
- de la gestion des cimetières municipaux.

Article 23.- Du Service du Garage

Placé sous l'autorité d'un Chef de Service, le Service du Garage est chargé:

- de la conception et de l'application de la politique générale d'entretien du matériel roulant et des équipements utilisés par les Services de la Communauté Urbaine;
- de la programmation et de la réalisation des travaux d'entretien des véhicules des camions, des engins de travaux publics, des équipements, des appareillages et des machines utilisés par les Services de la Communauté Urbaine;
- du contrôle de l'utilisation des matériels et engins de la Communauté Urbaine;
- de la tenue des carnets de bord;

- de la collecte de toutes les données nécessaires à la programmation des tâches relatives à l'entretien, à la maintenance et à l'exploitation des infrastructures routières;
- de la régulation du trafic et de la gestion du stationnement en relation avec les forces de maintien de l'ordre;
- de la gestion technique des gares routières, voyageurs et du transit poids-lourds en relation avec les Services concernés;
- des relations avec les transporteurs publics ou privés de personnes ou de marchandises;
- de la programmation, de l'étude et de la réalisation des travaux de maintenance du réseau d'éclairage public, de la signalisation tricolore, horizontale et verticale, et des équipements de sécurité;
- de l'approbation préalable des projets d'extension ou de renforcement des réseaux et des installations d'adduction d'eau, d'électricité, de télécommunications et d'éclairage publics, ainsi que de tout autre réseau technique;
- de l'élaboration, de l'actualisation et du suivi de l'exécution des conventions de concession de service public et des cahiers des charges y relatifs passés avec les concessionnaires de réseaux, en liaison avec les Services concernés;
- de la coordination des travaux sur les réseaux divers entrepris sur les voies urbaines;
- des relations avec les entreprises gestionnaires des réseaux divers;
- de la gestion de la Centrale d'Enrobés;
- de la gestion de la base technique.

Article 27.- De la Cellule du Développement Urbain

Placée sous l'autorité d'un responsable de cellule, cadre ayant rang de Chef de Service, la Cellule du Développement Urbain rend compte directement au Directeur des Services Techniques. Elle est chargée:

- de la programmation des études de prospective, d'aménagement et de développement urbains;
- du projet de ville de la Communauté Urbaine;
- des relations avec les Services des Ministères concernés.

- de l'élaboration, de l'exécution ou du suivi de l'exécution des plans de campagne en relation avec les Services concernés;
- de l'élaboration des projets de budget d'investissement en relation avec les Services concernés;
- de la constitution et de la gestion d'une banque de données urbaines;
- de l'élaboration et du suivi du Système d'Informations Géographiques (SIG);
- de l'élaboration des documents graphiques nécessaires à la gestion urbaine;
- de la gestion administrative du patrimoine foncier et immobilier de la Communauté Urbaine;
- de l'acquisition des biens immeubles, en relation avec les Services concernés;
- de la mise en œuvre et du suivi des procédures de déclaration d'utilité publique, des projets en relation avec les Services concernés;
- de la réalisation des travaux topographiques de la Communauté Urbaine;
- de la coordination des travaux cadastraux et topographiques effectués par des Cabinets privés pour le compte de la Communauté Urbaine;
- des relations avec les géomètres privés et les Services du Cadastre et des Domaines;
- du traçage des routes dans les lotissements, du bornage des lots, de la conservation des bornes et de l'**alignement des routes**;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan Directeur des Infrastructures Urbaines;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan Directeur d'Assainissement Urbain;
- de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de l'exécution des plans de circulation, des transports et des déplacements urbains en relation avec les Organismes et les Services concernés.

Article 26.- Du Service de la Voirie

Placé sous l'autorité d'un Chef de Service, le Service de la Voirie est chargé:

- de l'identification, de la programmation, de l'étude et de la réalisation des travaux d'entretien de la voirie et de ses dépendances;

TITRE III : DE LA RECETTE MUNICIPALE :

Article 28.- Placée sous l'autorité d'un Receveur Municipal nommé par arrêté conjoint du Ministre de l'Administration Territoriale et du Ministre de l'Economie et des Finances, la Recette Municipale est chargée d'effectuer les opérations de recettes et de dépenses de la Communauté Urbaine.

Le Receveur Municipal est notamment chargé de:

- recouvrer les recettes et régler les dépenses ordonnancées par le Délégué du Gouvernement;
- assurer la garde et la gestion des fonds et valeurs de la Communauté Urbaine;
- tenir la comptabilité générale et analytique de la Communauté Urbaine conformément aux prescriptions du plan comptable général de l'Etat et du plan sectoriel communal;

Article 29.-

a) La Recette Municipale comprend:

- La Brigade de Recouvrement;
- le Service du Contrôle des Dépenses et des Comptes de Gestion;
- le Service de la Comptabilité et de la Caisse.

b) Les Services de la Recette Municipale peuvent être structurés en bureaux.

La composition et les missions de chacun de ces Services sont définies par un texte particulier.

Pour l'accomplissement de ses missions, le Receveur Municipal peut en tant que de besoin être assistés d'un ou de plusieurs fondés de pouvoir.

Article 30.-

a) Les Directeurs, Chefs de Service, Chefs de Cellule peuvent éventuellement être assistés d'adjoints.

b) Les Directeurs, les Chefs de Services, les Chefs de Cellule et leurs Adjoints sont nommés par Arrêté du Délégué du Gouvernement.

Les Services sont structurés en Bureaux

Les Chefs de Bureau sont nommés par Décision du Délégué du Gouvernement.

Article 31.-

Des Instructions et des Notes de Service du Délégué du Gouvernement fixeront en tant que de besoin, l'organisation et les modalités de fonctionnement des différentes dispositions prises dans le cadre de l'application du présent organigramme.

Article 32.-

Le présent organigramme, qui abroge tous actes antérieurs contraires et qui prend effet à compter de la date de son approbation, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 24 JUIN 1999



Délégué du Gouvernement

Basile EMAH

VU ET APPROUVE

Yaoundé, le

[Handwritten signature]
SAMBON

TABLE DES MATIÈRES

DEDICACE.....	i
SOMMAIRE	ii
REMERCIEMENTS	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	v
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
1-PRESENTATION DU SUJET	2
2-RAISONS DE CHOIX DU SUJET.....	3
3-DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE ET JUSTIFICATION DES BORNES CHRONOLOGIQUES	4
4-DEFINITION DES CONCEPTS.....	5
5-CONTEXTE HISTORIQUE	7
6-INTERET DU SUJET	8
7- REVUE DE LITTERATURE.....	9
8-PROBLÉMATIQUE.....	13
9-METHODOLOGIE DE RECHERCHE	15
10-DIFFICULTES RENCONTREES.....	17
11-ORGANISATION DU TRAVAIL.....	18
Chapitre I: PRESENTATION DU MARCHE MOKOLO	19
A-ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU MARCHE MOKOLO	22
I-HISTORIQUE	22
1-Les origines du marché Mokolo	22
2-Les circonstances de création et agrandissement du marché	23
II-MISSSIONS ET FONCTIONNEMENT DU MARCHE.....	26
1-Les missions.....	26
2-Fonctionnement du Marché	27
B-LES ACTIVITÉS INFORMELLES AU MARCHE MOKOLO.....	29
I-ACTEURS ET FACTEURS AGGRAVANT L'INFORMEL AU MARCHE MOKOLO	30
1-les acteurs.....	31
a -Les sauveteurs.....	32
b- Les autres commerçants du marché Mokolo	33

c- Les arnaqueurs	34
II-LES FACTEURS A L'ORIGINE DE L'AGGRAVATION DES ACTIVITES INFORMELLES AU MARCHE MOKOLO.....	35
1-La construction des boutiques, un facteur aggravant l'occupation de la voie publique par les commerçants.....	35
2- Les problématiques de la multipropriété et de la sous-location des boutiques	37
3-Corruption de la police	37
Chapitre 2:DYNAMIQUE URBAINE ET EVOLUTION DES ACTIVITES INFORMELLES AU MARCHE MOKOLO.....	39
A-DE L'ANARCHIE A L'OCCUPATION PLANIFIEE DE L'ESPACE URBAIN.....	40
I-OCCUPATION ANARCHIQUE.....	40
1-planification et développement des espaces marchands.....	42
a-Le rôle de la constitution de 1996 et 2008.....	42
b-Le développement des espaces marchands.....	43
II-EVOLUTION DES ESPACES MARCHANDS	44
1-Politiques d'extension du marché Mokolo : les réalisations des concessionnaires.....	46
a-Le concessionnaire Lonkeu	47
b- La Société Générale de Construction (SGC).....	47
c- Le concessionnaire BUNS	48
2- Des activités économiques génératrices d'emplois	48
a-Lieux de provenance des produits	49
b-Processus de commercialisation des produits.....	50
B-UN PORTAIL EXTREMEMENT DIVERSIFIE DE METIERS	51
I-LES PETITS METIERS INFORMELS	52
1-Le petit commerce	52
a-La vente à la sauvette.....	52
<i>b-Bayam-sellam</i>	53
c-Vente des produits pharmaceutiques dans les hangars.....	54
d- La restauration	54

II-LES PRESTATIONS DE SERVICES	55
a-La menuiserie et la conduite de porte-tout (pousse-pousse, brouette)	55
b-La coiffure, la couture et la cordonnerie	56
c- Le call-bax, la bureautique /secrétariat et autres	59
d- Le transport : moto-taxis, minibus et véhicules	59
Chapitre 3:L'IMPACT DES ACTIVITES INFORMELLES DANS LES ESPACES MARCHANDS A YAOUNDE	61
A-SUR LE PLAN ECONOMIQUE ET FISCAL.....	62
I-SUR LE PLAN ECONOMIQUE	62
1- La limitation du chômage et l'amélioration du niveau de vie des acteurs	62
2-L'accès facile aux biens de toute nature.....	66
3- L'expansion des formes de production et de distribution précaires.....	67
II-SUR LE PLAN FISCAL	68
B-SUR LE PLAN SOCIAL	71
I-LES AFFRONTLEMENTS PHYSIQUES ENTRE LES FORCES DE L'ORDRE ET LES COMMERÇANTS	71
II-DES EFFETS NEFASTES SUR L'ENVIRONNEMENT AINSI QUE SUR LA POPULATION DE YAOUNDE	72
1-La dégradation de l'espace urbain	72
2-L'augmentation de l'insécurité et de la nuisance sonore	74
3-Impact sur la santé des populations	76
Chapitre 4:MESURES D'INTEGRATION DES COMMERÇANTS ET CINQ BIOGRAPHIES.....	78
A-LA SOLUTION ENVISAGEE PAR LA CUY POUR RESOUDRE LE PROBLEME DE L'OCCUPATION ANARCHIQUE DE LA VOIE PUBLIQUE PAR LES COMMERCANTS	79
I-LA SOLUTION A COURT TERME : LA PRESENTATION AYANT CONDUIT A LA REORGANISATION DU MARCHÉ MOKOLO	79
II-LA SOLUTION A LONG TERME : LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MARCHANDES DE LA VILLE DE YAOUNDE	82
1-Le marché secondaire	83
a-Fonctions assurées et localisation.....	83
b- Les normes d'équipement.....	84

c-Maîtrise d'ouvrage et gestion des équipements marchands de la ville de Yaoundé	85
B-BIOGRAPHIE DE QUELQUES PERSONNES AYANT EXERCÉ OU MENÉ DES REALISATIONS AU MARCHE MOKOLO	86
CONCLUSION GÉNÉRALE	95
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	98
ANNEXES	109
TABLE DES MATIÈRES	109